

Université de Montréal

La controverse publique au quotidien
Le cas d'un organisme de défense des droits LGBT

par
Pascal Gagné

Département de communication
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en Sciences de la communication (M. Sc.)
option Communication organisationnelle

Novembre, 2011

© Pascal Gagné, 2011

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

La controverse publique au quotidien

Présenté par :
Pascal Gagné

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

François Cooren, président-rapporteur
Chantal Benoit-Barné, directeur de recherche
Boris Brummans, membre du jury

Mémoire accepté le 15 octobre 2011

Résumé

Ce mémoire vise à décrire et comprendre comment les controverses publiques se manifestent et s'accomplissent par les pratiques communicationnelles des membres d'un organisme communautaire de défense des droits des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, transsexuelles et transgenre (LGBT). Après un bref survol historique de la notion de controverse publique et l'étude de son emploi dans les littératures spécialisées (sociologie des sciences, études rhétoriques, sciences de la gestion), je propose d'adopter une vision processuelle de la controverse publique qui la conçoit comme un accomplissement communicationnel. Pour rendre compte de cet accomplissement dans la communication, une ethnographie de quatre mois fut menée au sein d'un organisme communautaire de défense des droits des personnes LGBT. L'analyse effectuée permet d'expliquer en particulier comment des activistes se passionnent pour un enjeu et entreprennent une action politique; elle détaille les problèmes d'alignement qui en résultent et qui nourrissent des controverses publiques variées, telle que la reconnaissance légale et sociale des transsexuels.

Mots-clés : Controverse; communication politique; ethnographie; interaction; quotidien.

Abstract

This thesis aims to describe and understand how public controversies are manifested and accomplished through the communicative practices of advocates for the rights of gays, lesbians, bisexuals, transsexuals and transgenders (LGBT). After a brief historical overview of the concept of public controversy and the study of its use in specialized literatures (sociology of science, rhetorical studies, management science), I propose to adopt a processual view of public controversy conceived as a communicative accomplishment. To account for this communicative accomplishment, a four-month ethnography was conducted in a community-based organization that defends the rights of LGBT people. The analysis helps to explain how activists become passionate about an issue and undertake political action. It details problems of alignment that result from various public controversies, such as legal and social recognition of transsexuals.

Key Words: Controversy; ethnography; everyday life; interaction; political communication.

Tables des matières

Liste des tableaux	v
Liste des sigles	vi
Remerciements	viii
Préambule.....	1
Chapitre 1. Problématique.....	5
1. Les définitions ne sont pas à l'épreuve du temps.....	5
1.2. Revue des littératures spécialisées	8
1.2.1. Sociologie des sciences : avoir raison <i>contre</i> l'adversaire.....	8
1.2.2. Études rhétoriques : avoir raison <i>de</i> l'adversaire	12
1.2.3. Sciences de la gestion : avoir raison <i>avec</i> l'adversaire	16
1.3. Positionnement du chercheur	22
1.3.1. La controverse, un accomplissement communicationnel.....	22
1.3.2. Les controverses au quotidien.....	23
1.3.3. L'ethnographie des controverses.....	25
Chapitre 2. Méthodologie.....	28
2.1. La tradition ethnographique	28
2.2. Le cas du <i>LGBT Human Rights Council</i>	30
2.3. La pratique de l'ethnographie	32
Chapitre 3. Analyse.....	35
3.1 Les matières à controverse	36
3.1.1. S'indigner d'une actualité	38
3.1.2. S'insurger contre l'injustice	47
3.2 Nourrir le débat public	52
3.2.1. Interpeller une autorité	53
3.2.2. Publiciser un enjeu	56
3.3. Mettre en commun	61
3.3.1. Inclure d'autres acteurs dans son discours	61

3.3.2. Solidariser d'autres acteurs par rapport à un enjeu	65
3.3.3. Concerter ses alliés.....	68
3.3.4. Appuyer d'autres causes	69
3.4. Les problèmes d'alignement	71
3.4.1. Écarter les discours déviants du débat public	71
3.4.2. S'opposer aux divergences qui dérangent.....	85
3.4.3. Dénoncer devant les médias.....	91
3.5. La cuisine du politique.....	96
3.5.1. Calculer des probabilités.....	96
3.5.2. Recycler d'anciens discours.....	99
3.5.3. Comparer les enjeux.....	102
3.5.5. Apprendre de ses erreurs.....	103
3.6 Discussion	105
Chapitre 4. Conclusion.....	108
4.1. Enjeux sociaux, actions politiques, débats publics	108
4.2. Rendre visible au quotidien.....	110
Bibliographie.....	ix
Annexe	ii

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des approches de la notion de controverse	21
Tableau 2: Le processus de la controverse publique au quotidien.....	107
Tableau 3: Conventions de transcription.....	ii

Liste des sigles

Annual Gay & Trans Gathering Committee (AGTGC)

Tribunal of Broadcasting Complaints (TBC)

LGBT Human Rights Council (HRC)

Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres (LGBT)

If it matters, it produces controversy.

– Jay Green

Remerciements

Tout d'abord, il me faut remercier ma directrice, Chantal Benoit-Barné, pour son écoute, son ouverture d'esprit. À mon plus grand désarroi, ses commentaires furent toujours justes, pertinents et nécessaires. De même, je souligne l'admiration que je ressens pour François Cooren et Brian Massumi, avec qui j'ai eu le plaisir d'étudier. Tous trois, vous m'incitez à la rigueur, la finesse et la créativité.

Ensuite, je témoigne ma gratitude à l'égard du *Département de communication* et du *Conseil de recherches en sciences humaines du Canada* (CRSH) pour leur soutien financier. Si les institutions peuvent aimer, en voici bien la preuve. J'offre également mes respects au personnel enseignant que j'ai côtoyé, aux adjoints administratifs que j'ai sollicité, et décerne une mention spéciale à l'efficace Myriam Amzallag et l'énergique Hélène Tardif.

Enfin, j'exprime ma gratitude aux participants de mon étude. Je salue également ma famille, mes amis et collègues pour leur soutien. Merci tout particulièrement à Alexandre, Ariane, Jonathan, Élodie, Damien, Richard, Frank, Liliane, Charles-Hugo, Christiane, Daniel et Mélanie, et tous ceux que j'aime. Vous m'avez distrait et discipliné, même contre mon gré.

Préambule

Une toute petite pièce remplie de meubles IKEA avec trois bureaux. Ils sont tous propres, sauf le mien. Lauren me rabroue constamment les oreilles à propos des cercles de tasse à café qui, comme les estampes japonaises, évoquent une montagne brumeuse sur la surface de plastique. Keith nous parle d'une émission de télé qu'il regardait hier. « Paul Lee, il a dit une grosse niaiserie. » Curieux, je lui demande de quoi il parle. Il me montre l'émission *Bungee* où figurent un animateur (A), deux invités mystères (IM) et l'humoriste improvisé Paul Lee (PL).

A	Cette semaine, pour votre plus grand bonheur et le nôtre, c'est le retour de l'invité mystère, et non pas un, mais deux, pour vous, cette semaine. Alors, je les invite à se joindre à nous à l'instant! Les invités mystères. ((Deux hommes descendent un escalier. L'un a les cheveux courts et porte une cravate. L'autre a les cheveux longs, plats, jusqu'aux fesses, et porte une chemise unie.))
IM1	Bonjour, dit l'invité aux cheveux courts.
IM2	Bonjour, dit celui aux cheveux longs.
A	Bienvenue à l'émission.
IM1	Ça fait plaisir. ((Le deuxième sourit candidement.))
A	Merci d'avoir accepté notre invitation. Vous connaissez le jeu! Vous pouvez poser des questions. Vous avez déjà vu ces deux hommes à la télé.
PL	Euh Diane c'est parce qu'il y a un gars et une fille, je veux pas. ((L'auditoire s'esclaffe. L'homme aux cheveux longs rit jaune.))
A	((Sarcastique)) Je suis sûre qu'il n'a jamais entendu cette blague-là!, dit l'animatrice, en secouant la tête. ((Un plan de caméra montre d'autres invités grimaçants.))

Quelle violence! L'homme aux cheveux longs n'a encore rien dit, et on l'attaque déjà. Effectivement, Paul Lee a dit une niaiserie; mais en réalité, il fait plus que cela : il commet une injustice. Il émet un commentaire désagréable contre un homme qui ne correspond pas à la norme de la masculinité et il l'étiquette comme femme.

Lauren regarde la vidéo par-dessus mon épaule. Nous en discutons, et je dis que je suis offensé. Elle rétorque que c'est juste de l'humour et que Paul Lee est « niaiseux », c'est tout. Keith se fâche. En tant que transsexuel, il est particulièrement sensible à la notion d'identité de genre : « C'est la même chose que Bairstow et Collins, avec le cas de

Enrico Levine! Son humour est discriminatoire.» Lauren n'en est pas convaincue. J'affirme : « C'est bête et méchant. Je lui aurais répondu : "Toi le gros, excuse-toi ou je quitte le plateau." » Lauren acquiesce. Le réalisateur n'aurait pas dû inclure cette blague lors du montage de l'émission. Nous convenons que Paul Lee est « un gros épais », et qu'il a dit une niaiserie bête et méchante.

Lauren hoche les épaules : « Fais une plainte ». Keith bondit sur sa chaise et décide d'écrire au *Service des relations avec l'auditoire* de la chaîne de télé. Lauren prévient Keith qu'elle désire que la plainte soit anonyme, ce qu'il désapprouve. Ils se chicanent à propos du choix de l'instance à laquelle ils devraient dénoncer cette injustice. Lauren revient sur la comparaison avec la controverse de Bairstow et Collins et soutient qu'il faut *prouver* que c'est offensant ou non, et que ça ne lui semble pas être le cas. Il prétend que les humoristes profitent de cette ambiguïté, que le caractère humoristique de l'insulte met justement en évidence le ridicule de la situation. Je commence à m'indigner, non plus contre Paul Lee, mais contre Lauren. Et je réplique qu'il y a un parallèle entre ce genre de commentaires et l'humour antisémite. Dans tous les cas, c'est une blague difficile à défendre. Lauren acquiesce à nouveau, la plainte est déjà envoyée.

Des injustices, il y en a probablement des milliards tous les jours. Dans la vie quotidienne, comme dans les médias. D'innombrables enjeux sociaux se manifestent dans chacune de nos interactions. Ces enjeux sont potentiellement controversés : la niaiserie de Paul Lee rappelle celle, bien connue, de Bairstow et Collins; une mauvaise blague devient, tout à coup, comparée à d'autres, un discours de haine. Bien souvent, la majorité des fragments de télévision offensants, ces perles d'injustice, ne suscitent aucune réaction. Encore moins un débat public! Certains propos choquent, d'autres pas du tout. Lauren n'est pas convaincue du poison de ces insultes, pas immédiatement du moins. Mais nous en discutons, et elle commence à partager notre point de vue, à Keith et moi. Elle est prudente, pense aux conséquences, craignant qu'une réaction trop émotive ne s'accompagne de nouvelles imbécilités, proférées cette fois-ci par les défenseurs illégitimes de victimes d'apparence, et d'apparence seulement. Je regarde cette même émission, en reprise, avec

ma mère. Quand je lui raconte l’anecdote, elle ne me comprend pas. Puis, choquée, elle réprimande notre initiative; bref, d’avoir voulu nuire à *son* Paul Lee, qu’elle aime tant.

Certaines insultes soulèvent des passions et mobilisent des individus, et même des organisations. Mais qu’est-ce qui met en mouvement un collectif contre cette mauvaise blague? À qui s’adresse-t-il, et qui lui répond? Keith, salarié, emploie ses heures de travail à la tâche, cléricale, de dénoncer les injustices à l’encontre des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres. Il travaille, chez lui, en regardant la télé. Il a pour devoir de trouver et de rendre visible ces injustices. Décidément, avec un peu de mauvaise foi, on lui reprocherait de ne pas avoir le sens de l’humour. Or, c’est tout le contraire.

Le *LGBT Human Rights Council* (HRC)¹ est un organisme canadien de défense des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres (LGBT) qui embauche deux personnes à temps plein et partiel, selon la santé financière de l’organisme : Lauren Garner, la Présidente, et Keith Briggs, le directeur des communications. Son conseil d’administration comprend cinq autres individus; l’organisme comporte également une soixantaine de membres, particuliers et partenaires. Puisqu’elle est invitée à siéger sur divers comités, Lauren représente le Conseil à diverses tables de concertation et regroupements, dont *Freedom of Speech*, entre autres. Elle écrit régulièrement une chronique dans le mensuel *The Gay Magazine*. Impliquée également dans d’autres organismes, elle appuie souvent, au nom du Conseil, des causes sans rapport direct avec les populations LGBT – par principe de solidarité, comme elle dit. Keith, lui aussi, porte plusieurs chapeaux en même temps : il est le président de *Youth Queer*, un média d’information, de sensibilisation et de soutien aux jeunes des populations LGBT.

¹ Le nom de cet organisme – comme celui de toutes les autres personnes morales, groupes et individus mentionnés dans ce mémoire – a été remplacé par un autre, fictif, afin de préserver l’anonymat des

Lauren et Keith ont l'habitude de travailler ensemble. Taquins, ils se chamaillent souvent, savent quand argumenter et quand lâcher prise. Ensemble, ils ont développé une vision très large et exhaustive des droits et libertés des individus LGBT. Si bien qu'ils ne revendiquent plus l'égalité juridique mais bien l'égalité sociale : les LGBT comme citoyens à part entière. Cette vision de la citoyenneté entraîne des conséquences importantes sur les activités de communication politique du HRC. Ils ne se prononcent plus en tant qu'êtres sexués, mais comme des citoyens qui revendiquent une culture LGBT et qui sont capables de participer au débat public comme tel.

La différence n'est pas minime. Les employés du HRC se prononcent sur des dossiers à priori sans rapport avec les préoccupations LGBT plus traditionnelles, comme c'est le cas du mémoire qu'ils ont déposé lors d'une commission spéciale sur l'euthanasie et du suicide assisté. Quel rapport entre un organisme de défense des droits LGBT et ces enjeux controversés? En quel honneur participaient-ils à la délibération publique sur la fin de la vie? Intrigué par ces questions, c'est ainsi que je suis rentré en contact avec le Conseil pour la première fois, lorsque j'étais à la recherche d'un terrain pour étudier la notion de controverse.

Chapitre 1. Problématique

1. Les définitions ne sont pas à l'épreuve du temps

A l'époque de l'antiquité classique, la *controversia* était un genre de débat formalisé dont l'objectif était de développer les compétences oratoires de rhéteurs par le plaidoyer du pour et du contre d'un enjeu (Conley, 1985, p. 247; Goodnight, 1991; Reboul, 1991). Plus qu'une épreuve de la conversation, selon Schopenhauer (1864), c'était une inclination de la nature humaine.

For human nature is such that if A. and B. are engaged in thinking in common, and are communicating their opinions to one another on any subject, so long as it is not a mere fact of history, and A. perceives that B.'s thoughts on one and the same subject are not the same as his own, he does not begin by revising his own process of thinking, so as to discover any mistake which he may have made, but he assumes that the mistake has occurred in B.'s. In other words, man is naturally obstinate; and this quality in him is attended with certain results, treated of in the branch of knowledge which I should like to call Dialectic, but which, in order to avoid misunderstanding, I shall call Controversial or Eristical Dialectic. (p. 2).

Étymologiquement, controverse signifie « tourné contre, dans la direction opposée » – *contra* et *versus*, dans *controversus* (Harper, 2010). Les philosophes classiques réfèrent à l'éristique comme à un art de la dispute où l'un des interlocuteurs contredit l'autre, cherche à avoir raison.

Toutefois, la signification du terme « controverse » a évolué et quelques précisions terminologiques supplémentaires sont désormais nécessaires. Plusieurs synonymes de la controverse (polémique, querelle, crise, condamnation, discussion et dispute) recouvrent des connotations variées. Litli (2007) établit ainsi une parenté entre la controverse et l'histoire des sciences, la dispute et l'histoire religieuse, la polémique et l'histoire des idées, la querelle et l'histoire littéraire. Palau (2007) conçoit quant à lui la controverse comme une sous-classe de la querelle, en concurrence avec d'autres registres tels que la crise ou la condamnation; inversement, pour Pestre (2007), les controverses sont de grandes polémiques. Enfin, la typologie des genres de discours la plus sophistiquée est celle de

Dascal (2008) qui les contraste entre eux, et pour qui la controverse occupe un espace intermédiaire entre la discussion et la dispute; elle vise la persuasion rationnelle et non pas la preuve ou la victoire, comme c'est le cas des deux autres formes de débat. De manière similaire, Schmoll (2008) conçoit la controverse comme un phénomène émergent – indissociable du débat ou de la polémique, dont elle partage les caractéristiques – survenant lorsque des protagonistes s'appuient sur des critères de vérité pour défendre leurs opinions (p. 245) et répondre ainsi à une question qui pose problème.

Tout au long de ce mémoire, le lecteur pourrait s'interroger sur ce qui différencie le débat public de la controverse. En effet, dans la littérature scientifique, ces deux notions sont souvent intimement liées. Dans son acception commune, le débat signifie un échange d'arguments soutenu, généralement en face à face, entre personnes qui ne partagent pas le même point de vue, souvent au sein d'assemblées politiques; la controverse implique quant à elle une dynamique communicationnelle plus large et décentrée, qui suppose un grand nombre d'acteurs ainsi que des discussions et débats plus ou moins soutenus dans le temps sur une ou plusieurs questions polémiques. En effet, de nos jours, la controverse n'est plus seulement définie comme un genre de débat s'appuyant sur des règles de discours, mais aussi comme la réalisation dans le temps d'une dissension qui déborde de la sphère du dialogue :

In ordinary language the word “controversy” refers, rather than to a specific kind of exchange, to the state a particular difference of opinion is in: in our terminology, the word refers to a difference of opinion that is “mixed” and has become a persistent conflict (Eemeren & Garssen, 2008, p. 2).

La controverse implique l'expression du dissentiment, d'opinions contradictoires qui manifestent et entretiennent un désaccord qui perdure dans le temps. Aussi, Foss (1979) soutient que la controverse se reconnaît à la véhémence du débat et des réponses émotionnelles qu'elle suscite : c'est une friction persistante entre deux visions du monde antagonistes. Govier (1999) définit quant à elle la controverse comme « a sustained and mindful opposition to a claim » (p. 146). Elle explique : « There is a controversy about an

issue, Z, when people who reflect on Z disagree about it, there are two or more views held about Z, and those views are discussed and debated » (p. 247). Au-delà de la recherche d'un accord sur une quelconque vérité, ce sont aussi des enjeux sociaux qu'on problématise.

Le foyer de la controverse (les enjeux et les règles du jeu) se déplace constamment, brouillant ainsi les frontières de la normalité. Selon Gross (2005), la notion de controverse implique alternativement une rupture de l'ordre moral existant par le débat public, un drame social pourvu d'une structure dramatique et de routines sociales et une action communicationnelle se déployant sur une multitude de plans – politiques, éthiques, moraux, intellectuels. Ce brouillage des conventions sociales qui remet en cause les institutions démocratiques est parfois mal reçu. Depuis Aristote, un préjugé de sens commun déprécie la notion de controverse. Schopenhauer l'attribue à la volonté de séparer la dialectique (un dialogue qui vise la vérité) de l'éristique (un raisonnement qui mène à des conclusions qui peuvent être fausses). La controverse s'apparenterait ainsi au débat sophistique. Toutefois, affirme le philosophe allemand, cette séparation analytique est loin d'être évidente en pratique. Bien que chaotiques, les controverses sont souvent considérées comme productives : si certains auteurs les critiquent en raison de leurs conséquences parfois négatives, telle l'entrave du processus de prise de décision et du dialogue, plusieurs les considèrent comme essentielles à la vie démocratique (McDonald, 2007). Nos façons habituelles de voir le monde et de vivre ensemble sont transformées; par la remise en cause du commun, la collectivité s'en trouve transfigurée.

En somme, la signification initiale du terme « controverse » a évolué, ne référant non plus strictement à une compétition oratoire dont la fin consiste en la formulation d'un jugement vis-à-vis d'une proposition, mais plutôt à la mise en évidence de dissensions persistantes qui provoquent la remise en cause des critères et conventions que l'on invoque pour débattre d'un enjeu social. La controverse a donc quitté la sphère du dialogue pour investir celle de l'espace public. Pour décrire cette évolution avec clarté, j'expliquerai

maintenant plus en détail la conceptualisation de cette notion dans les littératures scientifiques.

1.2. Revue des littératures spécialisées

La notion de controverse est omniprésente dans les sciences sociales et humaines. Cependant, hormis quelques programmes de recherche spécialement concernés par la notion de controverse², le concept n'est que rarement théorisé bien qu'il soit couramment employé (Goodnight, 1991, p. 2). Pour comprendre les différentes manières de problématiser la notion de controverse selon différents champs de recherche, j'ai effectué une revue des littératures en sociologie des sciences, en rhétorique et en sciences de la gestion. Dans ce qui suit, j'exposerai les principales conceptions et approches de la controverse issues de ces recherches. Je me situerai par la suite vis-à-vis de la revue de ces littératures. Je privilégierai une vision processuelle de la notion de controverse qui la conçoit comme une épreuve communicationnelle, un accomplissement au quotidien. Je défendrai ensuite la pertinence d'une approche ethnographique pour étudier ce processus, car à mon sens ce type de démarche méthodologique n'a pas été pleinement exploité dans les littératures dont je rends compte ici.

1.2.1. Sociologie des sciences : avoir raison *contre* l'adversaire

Depuis les années soixante, la sociologie des sciences fait des controverses scientifiques un objet d'étude privilégié. Cette littérature examine, entre autres, l'incertitude dans l'élaboration des savoirs scientifiques, l'innovation sociotechnique et la place des experts dans ces processus. Se restreignant initialement aux conflits paradigmatiques propres aux communautés scientifiques et aux luttes institutionnelles, ces recherches se sont progressivement intéressées à la mobilisation politique de connaissances et à la confrontation des opinions expertes et profanes lors de prises de parole en public. Aux

² Cf. aux textes suivants : Goodnight (1991, 2005), Callon, Lascoumes et Barthes (2001), Prochasson et Rasmussen (2007), van Eemeren & Garssen (2008) ou Schmoll (2008).

considérations d'ordre scientifique rattachées à une démarche cognitive (quelle est la solution rationnelle au problème scientifique?) se sont ensuite ajoutées des préoccupations sociales et éthiques (quels sont les impacts sociaux d'une innovation sociotechnique?). Dans leur revue de cette littérature, Martin et Ricks (1995) distinguent quatre postures épistémologiques vis-à-vis la notion de controverse : le positivisme, l'approche politique des groupes d'intérêts, le constructivisme et l'étude des structures sociales.³

1) *Le positivisme* est l'approche traditionnellement invoquée pour expliquer le sujet du désaccord. Celle-ci présuppose que les acteurs communiquent une vision du monde qui suppose une description réaliste de la nature. Après une période d'instabilité durant laquelle plusieurs hypothèses scientifiques se trouvent en concurrence, une orthodoxie s'instaure finalement et les opinions marginales sont évacuées par la force de la raison. Ultimement, la controverse se conclut lorsqu'un problème cognitif est résolu par une solution optimale et évidente. Selon cette posture, la résistance au progrès est pour ainsi dire inconcevable. Pour Martin (1989), la plupart des études en démographie se situent dans ce paradigme : des variables sont alors mesurées afin d'identifier les facteurs démographiques susceptibles d'induire une corrélation avec l'opposition au progrès technique – une mauvaise éducation, une attitude conservatiste ou encore l'absence de bénéfices personnels pouvant découler de l'adoption d'une innovation technologique... tous sont des obstacles au progrès. De même, Martin remarque que certaines études en psychologie sociale perçoivent les réfractaires aux innovations technologiques comme des personnes « aliénées », que les études sur le changement social les dépeignent comme « confuses » face à la nouveauté.⁴ Pour les tenants de cette posture, s'il y a désaccord, c'est parce que les acteurs de la controverse sont irrationnels.

³ Pour une classification quelque peu similaire aux postures épistémologiques du positivisme, du constructivisme social et de l'approche des groupes d'intérêts, voir la distinction de Mitchell & Paroske (2000) entre l'approche médico-légale (*Forensic*), l'approche des études sur la science et les technologies (*Science and Technology Studies*) et l'approche du forum des politiques scientifiques (*Science Policy Forum*).

⁴ Certains penseurs de la controverse se réclament d'un courant néopositiviste de la controverse. Cf. Raynaud (1998) et Jarnet (2009).

2) Les adeptes du *constructivisme social*, quant à eux, se penchent sur les faits non pas en tant que vérités objectives ou erreurs cognitives (à l'instar du positivisme), mais comme des énoncés à interpréter en relation avec les actions et pratiques spécifiques aux disciplines scientifiques. De ce point de vue, le sens de toute théorie scientifique est négocié. Ce relativisme (Martin, 1989) s'inspirant du programme fort de Bloor et de la position de principe de Shapin & Schaffer (cité dans Jarnet, 2009; Lilti, 2007; Pestre, 2007) suppose de traiter symétriquement tous les acteurs de la controverse, de ne pas préjuger à l'avance de l'issue du débat, et de mettre de l'avant le caractère politique de toute forme de connaissance. Le dénouement de la controverse est donc conditionnel aux processus de construction sociale de la connaissance scientifique.

3) Les partisans de *l'approche des groupes d'intérêts et de leurs politiques* affirment que la dissension ne provient pas de conflits d'interprétations quant à ce qui prétend au statut de connaissance, mais d'intérêts qui sont rattachés à ses interprétations. Le conflit surgit lorsque les intérêts de différents acteurs de la controverse sont en compétition pour un enjeu donné. Cette approche propose donc de séparer les partisans d'un projet controversé de ses opposants, non pas en vertu de leurs croyances et opinions, mais selon leur appartenance à une communauté et le partage de leurs intérêts. Ce type d'études retrace généralement ce que les gens impliqués dans une controverse font avec un fait au lieu d'étudier sa construction. Pour atteindre cet objectif, les audiences publiques et autres arènes politiques sont des sites privilégiés de cueillette de données. Le champ politique régulant les pratiques scientifiques est alors le champ de bataille de luttes de pouvoir; l'expertise et l'incertitude deviennent des sujets de litige de la controverse (cf. Theys & Kalaora, 1992). On peut citer notamment l'ouvrage de référence de Callon, Lascoumes et Barthe (2001) sur les forums hybrides, ces groupes de consultation publique et de délibération composés à la fois d'experts, de professionnels et de citoyens amateurs.

4) Enfin, *l'étude des structures sociales* regroupe une variété de chercheurs des études culturelles tels que les marxistes et les féministes. Pour ceux-ci, chaque enjeu de

controverse implique des rapports de savoir-pouvoir, que ce soit en relation avec l'hégémonie des discours ou la contestation des instances dominantes lors de la controverse. D'ordinaire, ces auteurs privilégient les études de cas mettant en relief des injustices commises à l'égard de minorités ou de sujets marginalisés. Par exemple, l'article de Darling-Wolf (1997) portant sur la législation des implants de silicone critique la perpétuation des critères stéréotypés de la beauté féminine dans les pratiques professionnelles des journalistes; l'auteure réproouve alors les effets pernicieux de l'hégémonie de certains discours masculins sur la responsabilité médicale à l'égard du corps de la femme. Ce genre de recherches met donc l'emphase sur les conditions d'émergence et de traitement médiatique des enjeux sociaux. Une perspective normative quant à ce qui devrait revendiquer au statut de connaissance est parfois explicite dans le compte-rendu du débat public par le chercheur. Toutefois, un défaut d'une telle vision structurelle de la controverse réside dans le fait qu'elle fixe bien souvent une lecture déterministe des résultats de l'action (Fabiani, 2007).

En résumé, pour les quatre postures décrites par Martin & Rick (1995) que j'ai résumées ci-dessus, s'il y a controverse, c'est soit parce qu'il existe un problème de connaissance à résoudre (positivisme), soit que sont en compétition des interprétations du réel différentes (constructivisme), soit que les intérêts des acteurs sont irréconciliables (approche politique des groupes d'intérêts) ou soit qu'il y a une remise en question du *statu quo* (étude des structures sociales). Dès lors, on constate que les études en sociologie des sciences focalisent surtout sur le début et la clôture de la controverse; la tâche principale du chercheur est de reconstruire l'histoire de la controverse pour faire sens d'énoncés qui prétendent au statut de vérité. Par le fait même, il semble qu'une lacune importante de la littérature issue de ce champ disciplinaire, fascinée par les conditions de production de connaissance, est qu'elle n'accorde que très peu d'attention au pouvoir constitutif du langage dans la controverse et le processus de délibération publique qui l'entoure. Dans l'analyse, ces types d'auteurs font sens des divers événements d'un débat public (conférences de presse, publication d'un livre, etc.) en relation avec un enjeu controversé

(l'euthanasie, le Sida, etc.) qui préexiste, en quelque sorte, la délibération qui le crée; le rôle de l'argumentation est négligé, un élément pourtant central de l'épreuve classique de la *controversia*. En focalisant l'attention sur la production de connaissances controversées, la communication est souvent réduite à un échange d'informations. De ce fait, cette littérature néglige les ressources et contraintes propres à l'expression du dissentiment et l'éthique de la prise de parole en public — un aspect que les rhétoriciens considèrent comme fondamental dans la définition même des enjeux sociaux.

1.2.2. Études rhétoriques : avoir raison *de* l'adversaire

Une tradition rhétorique de la controverse existe également – « a sense of “rhetorical controversy” » comme le dit Phillips (1999, p. 289). Celle-ci se concentre sur les pratiques rhétoriques, et surtout sur les pratiques argumentatives qui interviennent dans le débat et qui lui donnent forme. De ce point de vue, la controverse est autant le produit de pratiques rhétoriques particulières qu'un riche lieu d'analyse où se déploient des occasions rhétoriques et où une multiplicité d'acteurs recourt à diverses stratégies et pratiques rhétoriques (Miller, 2005). Pour le chercheur issu de cette discipline, le début et la clôture de la controverse ne sont pas centraux; l'analyse porte plutôt sur l'apport du discours dans l'évolution d'un débat. Les textes les plus traditionnels commentent la réponse rhétorique d'acteurs impliqués dans une situation controversée. Ces recherches ont documenté les mécanismes de défense du rhéteur contre une accusation (Kennedy & Benoit, 1997), son style rhétorique (Rowland & Rademacher, 1990), la vision que possède le public d'un enjeu (Gray, 1995; Miller, 1993; Nisbet, Brossard, & Kroepsch, 2003; Oravec, 1984; Silvern, 1995), les pratiques rhétoriques de cadrage mobilisées par les acteurs de la controverse (Blair, 2001; Shriver & Peaden, 2009) tout comme leur redéfinition de la situation (Olson, 1989), la réappropriation de ressources rhétoriques d'anciennes controverses pour produire de nouveaux argumentaires (Boyer, 1964), la contestation des règles normales du discours (Solomon, 1991), et la tentative d'éviter une situation de controverse par la rhétorique (Wolfe, 2007).

Quelques chercheurs ont tenté d'aller au-delà d'une analyse des réponses rhétoriques à des situations de controverse pour cerner l'articulation entre rhétorique et controverse. Leurs publications m'intéressent particulièrement, car elles problématisent et tentent de définir la nature de la relation entre les deux. À cet égard, les recherches de Goodnight (Goodnight, 1991; 2005, Olson & Goodnight, 1994) ont fait école : sa définition de la controverse « [as] a site where the taken-for-granted relationships between communication and reasoning are open to change, reevaluation, and development by argumentative engagement » (p. 5) est une référence incontournable dans le domaine des études rhétoriques de la controverse. De manière plus spécifique, il entend par « controverse sociale » :

an extended rhetorical engagement that critiques, resituates and develops communication practices bridging the public and personal spheres [...] Social controversy occupies the pluralistic boundaries of a democracy and flourishes at those sites of struggle where arguers criticize and invent alternatives to established social conventions and sanctioned norms of communication (Olson & Goodnight, 1994, p. 249).

Ainsi, pour Goodnight, puisqu'elle permet l'invention d'arguments et la reformulation même des normes de l'argumentation publique, la controverse est constitutive de l'espace public contemporain. Elle participe d'un exercice démocratique plus large en ce sens qu'elle nourrit la délibération et façonne les normes de la communication. Goodnight postule que l'argument d'opposition (*oppositional argument*), en contestant les lieux communs sur lesquelles une argumentation se base, enrichit la discussion dans la sphère publique en plus de générer de nouvelles manières d'argumenter.

Une critique importante de la pensée de Goodnight est celle de Phillips (1999). Celui-ci dénonce son recours à la métaphore « spatiale » de l'espace public, tout comme sa posture moderniste. Il argumente que le recours à la notion de sphère publique instaure un faux sentiment de stabilité (lorsqu'il n'y a plus de controverse, on présume qu'il existe un consensus), de normalité (il est postulé que les événements les plus visibles de la controverse sont, par le fait même, extraordinaires) et d'authenticité (on présume naïvement

qu'en vertu de l'engagement d'un acteur par rapport à son discours, toute participation au débat public est motivée). Bref, ces assumptions nuisent à la compréhension du caractère fluide et hétérogène des controverses. « Multiplicity and fragmentation render commonly held institutions, issues, and communicative practices difficult and, in this sense, such postmodern attributes seem consonant with a theory of controversy which focuses on sustaining opposition and the disruption of deliberative mechanism » (p. 490). Selon Phillips, plutôt que sur la rupture d'un ordre normatif, une vision *post-moderne* de la controverse insiste davantage sur les moments d'opportunité rhétorique et les sites spécifiques où émergent des discours dissidents comme autant de contradictions internes qui sont présentes dans le débat public. Phillips suggère ainsi de ne pas se concentrer uniquement sur l'authentique présence publique (*genuine public presence*) d'arguments en opposition dans une sphère publique, mais plutôt sur la rencontre entre plusieurs discours hétérogènes. Il propose d'analyser les relations émergentes entre une multiplicité d'énoncés. « Polysemy and multiplicity necessitates recognition of multiple and divergent interpretations of social texts » (p. 506). Cependant, son analyse du cas de la construction d'une plaza new-yorkaise sur le site d'un ancien cimetière africain n'est pas à la hauteur des prétentions post-modernes de sa théorie : son récit de la controverse, relatant les discours de plusieurs communautés à propos du site archéologique, ne s'affranchit malheureusement pas du recours à une méta-narration des événements.

Toujours à l'encontre de Goodnight, Stewart (2009) propose lui aussi de ne pas penser la controverse comme un « site » producteur de rhétorique. Il offre toutefois une solution originale au problème du compte-rendu des discours produit par les nombreuses voix d'une controverse. Suivant Fairclough (cité dans Stewart, 2009), il conçoit la controverse comme une chaîne d'événements communicationnels distincts dont chaque maillon représente un ordre de discours différent. L'intersection de ces ordres de discours et des controverses sociocientifiques est rendue possible par l'intertextualité (comme propriété de plusieurs textes en résonance) et l'interdiscursivité (comme assemblage hétérogène de textes à partir d'éléments et de conventions provenant de plusieurs ordres de

discours). Pour analyser les discours de la controverse, Stewart distingue trois niveaux d'analyse : les textes, les pratiques discursives et les pratiques sociales.

First, the text layer comprises the details of “vocabulary, grammar, cohesion, and text structure” (p. 75). Second, the discursive practice layer “involves processes of text production, distribution, and consumption, and the nature of these processes varies between different types of discourse according to social factors” (p. 78). [...] And third, the social practice layer examines ideology, hegemony, and discursive change within and across orders of discourse. (pp. 130-131)

Stewart précise aussi que les trois niveaux sont interreliés. Par cet outillage conceptuel, il fait ainsi le pont entre les dimensions micro et macro de la controverse. Le chercheur n'a donc plus besoin de recourir à un métanarratif pour décrire la dimension holistique de la controverse, ni ne risque de tomber dans le piège d'une interprétation sans portée théorique.

Enfin, une dernière hypothèse demeure pour expliquer la polyphonie des discours d'une controverse. À cet effet, Benoit-Barné et McDonald (2011) soulignent que la controverse est un phénomène constitutif des conditions de sa propre existence, et qu'elle façonne de manière significative le déroulement des débats publics. L'analyse du déroulement d'une controverse se situe au-delà des opinions ou postulats sur un sujet particulier : elle dépasse l'analyse des lieux d'opposition des arguments (Goodnight), de la rencontre de discours hétérogènes (Phillips), ou d'une cascade d'événements communicationnels accessibles sous forme d'archives (Stewart) : il s'agit de retracer les manières de dire, la redéfinition des pratiques même de la délibération. Il y a une fonction générative des pratiques argumentatives dans un contexte de controverse (C. Benoit-Barné, 2009); celles-ci *créent* la vie publique contemporaine. Le phénomène de la controverse est donc possible puisque des pratiques argumentatives fournissent les conditions de son émergence, en vertu du fait même qu'elles existent.

Ainsi, les études en rhétoriques questionnent la relation entre les discours des acteurs de la controverse et la participation à la délibération publique. C'est d'ailleurs la prolifération des discours publics qui indique à l'analyste les moments de négociation et de

défense d'enjeux sociaux. En rhétorique, le fil rouge qui relie tous les comptes rendus d'une controverse, c'est la production de discours, et non plus de connaissances. Cependant, le portrait que font les tenants de cette littérature des conditions d'émergence de la prise de parole en public est fortement coloré par le recours à une métaphore de la parole comme combat. L'affrontement des points de vue et la reformulation des règles du débat sont indissociables des stratégies et tactiques de délibération. Dès lors, les motivations des acteurs sont réduites à une pensée guerrière, à l'envie de gagner. Le contexte de la controverse devient celui d'une compétition où le plus fort l'emporte, ce qui laisse peu de place à la prise en considérations altruistes et éthiques, et encore moins à l'analyse d'autres formes de contributions résultantes de la prise de parole d'acteurs périphériques, telle la collaboration, et dont l'inclusion dans le métarécit de la controverse exigerait beaucoup trop d'effort pour que cela en vaille la peine. Par exemple : qu'est-ce qui fait que des admirateurs de *Star-Trek* se présentent lors de manifestations en faveur de l'avortement, et qu'est-ce que cela signifie pour le déroulement du débat? Trop souvent, ces bizarreries sont écartées du revers de la main : elles sont invisibles, ne sont pas archivées, ou déclarées impertinentes. Tout comme les sociologues des sciences, dans leur travail de documentation des discours d'une controverse, les rhétoriciens constituent un corpus de textes, et réduisent ensuite celui-ci aux interventions communicationnelles les plus visibles. La tentative de représenter le phénomène de la controverse de manière historique et holistique évacue sa dimension émergente et processuelle.

1.2.3. Sciences de la gestion : avoir raison *avec* l'adversaire

Un troisième champ d'analyse de la controverse existe aussi : la littérature managériale sur le conflit (Cf. Kolb & Bartunek, 1992). Ce type de recherches évalue les implications concrètes rattachées aux conflits persistants qui appartiennent au monde du travail et le défi qu'ils représentent pour le gestionnaire dans la résolution de problèmes de groupe (Tjosvold, 1985). Cette littérature mérite d'être mentionnée, car elle reconnaît le rôle que jouent les controverses dans les interactions organisationnelles tout comme la participation

des collectifs engagés dans le débat public, laquelle est habituellement ignorée par les sociologues des sciences et les rhétoriciens. Se restreignant initialement aux discours prononcés par des acteurs polémiques sur des objets de litige, les analyses de la controverse font désormais place à la voix hybride des organisations : en effet, ce ne sont pas seulement des individus qui produisent un discours, mais aussi des collectifs tels que les personnes morales et les gouvernements.

Pour étudier la controverse au sein des organisations, Demers et Charbonneau (2001) signalent trois approches. D'une part, 1) l'approche de la résolution de conflit isole des stratégies efficaces de négociation dans l'intention de les prescrire subséquemment. Le résultat des stratégies employées est évalué a posteriori, selon le dénouement final de la controverse. De ce fait, on n'explique pas vraiment pourquoi une stratégie est meilleure qu'une autre, (pp. 3-4) car on ne fait que constater qui gagne et qui perd et célébrer les actions du gagnant. D'autre part, 2) la littérature en stratégie et en gestion rassemble divers analystes du discours examinant la question de la légitimité organisationnelle; la gestion de l'image organisationnelle devient alors l'enjeu principal de la controverse. Cette littérature explique le succès selon la « cohérence de la stratégie organisationnelle, sa conformité avec l'environnement institutionnel et la convergence entre le discours et l'action » (p. 4). Finalement, 3) la théorie de l'acteur-réseau, adaptée au contexte organisationnel, s'attarde aux processus de « traduction » qui contribuent à la dynamique de la controverse, c'est-à-dire les redéfinitions de la situation organisationnelle par ses différents porte-parole en période de crise. Ainsi, pour qu'une innovation technologique s'implante avec succès, il faut qu'une grande quantité d'acteurs hétéroclites (humains et non-humains) se rallient autour de « points de passages obligés », ce qui crée des coalitions temporaires, un réseau politique (Callon, 1986; B. Latour, 2005; Bruno Latour, 2006, 2007); la controverse, c'est donc ce moment où l'alignement des acteurs est problématique. De ces trois approches, Demers et Charbonneau recommandent la dernière puisqu'elle est la plus complète : elle n'est pas normative, ne recourt pas à un principe de cohérence interne, ni au caractère

« acceptable » d'une image de marque. Le dénouement de la controverse s'explique plutôt par la solidité des liens du réseau d'influence que construisent les acteurs (p. 4).

Un chercheur ayant mobilisé cette dernière théorie pour l'étude des organisations est Cooren (2001). Pour lui, des coalitions se forment précisément puisqu'un processus de traduction de la multitude est implicite dans les narratifs organisationnels. Des processus d'association et de dissociation (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1988) sont activement employés dans le compte-rendu des acteurs de la situation organisationnelle. Pour Cooren, il existe une analogie entre la controverse et le récit greimassien. Il affirme ainsi que les narratifs des acteurs de la controverse participent d'un processus de production du sens [*sensemaking*]. D'après lui, le phénomène de la controverse se déploie sous la forme de récits organisationnels. Cooren remarque donc qu'une controverse surgit 1) lorsqu'un individu ou un groupe pressent une rupture à l'ordre des choses; 2) qu'un minimum de deux parties ou coalitions est impliqué; 3) que chaque coalition mobilise différents alliés et surmonte des obstacles ou opposants pour satisfaire une « quête »; 4) que la performance de chaque partie est sanctionnée. La cohérence du récit d'un chercheur de la controverse est donc un enchevêtrement de narrations échafaudant une histoire du conflit rétrospectivement. Il convient alors d'écouter ce que les gens racontent de la controverse puisque des identités, des normes, des valeurs et des engagements sont produits par cette mise en récit. Ce sont ces conversations qui orientent les acteurs dans l'adversité.

De plus, soulignons qu'une fois mobilisées comme ressources rhétoriques dans les narrations des acteurs, les entités non-humaines participantes du processus d'association et de dissociation du récit de la controverse peuvent néanmoins échapper au contrôle du rhéteur qui les a mises en scène : ces matières « vibrent », elles possèdent une certaine autonomie dans les assemblages auxquelles elles participent (Bennett, 2010; C. Benoit-Barné, 2007, 2009; Callon, 1986). Lorsqu'elles sont invoquées, ces ressources rhétoriques participent au cadrage de la situation et engagent les rhéteurs envers elles – sauf s'ils n'ont point de scrupules à se contredire ultérieurement. Se limiter strictement à l'analyse de

l'argumentation sans tenir compte des associations et engagements qui sont ainsi générés, c'est donc négliger les répercussions des problèmes d'alignement entre les actants qui échappe au contrôle des protagonistes de la controverse. C'est justement ce qui rend les controverses si intéressantes : il y a des surprises, des alliances politiques négociées ou remises en cause. Il ne faut pas céder au déterminisme sociologique, ni à la réduction de l'intentionnalité des acteurs. L'agentivité des actants est loin d'être causale, ou conséquente de leurs identités. Des frustrations peuvent survenir à tout moment, dès qu'un électron libre emprunte une trajectoire divergente, ou qu'un acteur refuse subitement de se laisser associer à un groupe contre son gré. Quand on crée un réseau politique tel que celui que rapporte Callon (1986), on aura beau traduire les intérêts des coquilles Saint-Jacques dans un dispositif d'élevage tel qu'une petite cage de métal, ces mollusques peuvent toujours refuser de s'y coller. Les non-humains peuvent agir de manière désordonnée, inconséquente ou arbitraire – et parfois même, dira-t-on à la blague, clémente ou altruiste.

Dans le cas de la littérature en gestion, on révèle donc le travail de communication requis pour coordonner divers actants et faciliter la collaboration, maintenir une identité de groupe, et maximiser les bénéfices résultant de ces alliances pour le collectif. Les controverses affectent la réalisation de projets et la coordination d'équipes de travail au sein des entreprises (Tjosvold, 1985), de même qu'elles altèrent tant les manières de faire de ses membres que la légitimité ou la réputation d'une image de marque (Cooren, 2001). La controverse, tout comme le changement, est un processus omniprésent et inévitable qui, en mobilisant les employés d'une entreprise autour d'un enjeu, les organise : des acteurs s'alignent par rapport à un enjeu et en débattent. « Controversy is something that occurs as we live our lives together. Sometimes easily aside, sometimes not » (Scott, 1991, p. 20). Bien qu'elle évacue quelque peu l'importance du débat public, cette littérature a le mérite d'accorder de l'importance aux pratiques par lesquelles celui-ci est mis en acte. Outre une interprétation qui représente le débat public comme un jeu de pouvoir entre individus, il y a une tendance prononcée dans la littérature à voir dans celle-ci un ensemble d'interprétations différentes, de narratifs ou de cadrages de la situation divergents, explique Bueger (2011).

Cet auteur met en garde le chercheur contre la réduction de la motivation des acteurs de la controverse au calcul d'une utilité espérée, ou à limiter leur agentivité au respect ou à la désobéissance de normes préétablies.

While these [previous approaches] come closer to recognising the variety of sites of politics, and grasping the collective character of doing politics, in adopting structural lenses they lose a sense for the tempo-spatial distinctiveness of situations of controversy, and are inclined to reduce politics to linguistic practice, sidelining the many doings and material objects employed in controversies(p. 4).

Il propose ainsi de porter attention aux pratiques liées à des situations controversées et de voir comment certains enjeux sont remis en cause par des agencements politiques qui proposent des scripts pour l'action. Des agencements, cet auteur en propose d'ailleurs cinq : 1) la souveraineté (pour négocier le pouvoir), 2) la délibération (pour atteindre le consensus), 3) la gouvernementalité (pour gérer et contrôler), 4) l'enquête (pour résoudre des problèmes), 5) le laboratoire (pour découvrir). Selon lui, une forme d'organisation est rattachée à chaque agencement – dans l'ordre : les organisations politiques formelles, les assemblées citoyennes, les bureaucraties, la sphère publique, les organisations scientifiques. Ces formes d'organisations jouent un rôle-clé dans le cours du débat public : pour cet auteur, une controverse survient lorsque diverses pratiques incompatibles et spécifiques à des agencements politiques qui se rencontrent de manière conflictuelle. Plutôt que de proposer une solution universelle et chercher à régler l'issue de la controverse, l'analyste peut ainsi étudier son évolution plutôt que sa résolution. En documentant des pratiques de communication plutôt que des discours, il pourra ainsi décrire les gestes par lesquelles les acteurs se positionnent face à une situation ambiguë et controversée, les narratifs que ces derniers produiront pour en faire sens, de même que leur recours à des artefacts (textes et technologies). Il pourra expliquer comment des acteurs s'organisent différemment quand il est question d'enjeux sociaux.

De toutes les approches théoriques que j'ai résumées, celle-ci me semble la plus féconde. Je choisis d'en faire mon point de départ, informé d'un regard interdisciplinaire

sur la notion de controverse. En accordant une préférence non plus à l'objet de la controverse ou au discours sur celui-ci, mais aux pratiques de communication qui articulent artefact et narrations, je m'autorise une description beaucoup plus fine du processus politique à l'œuvre en situation de controverse. L'identité des acteurs de la controverse, leurs intérêts et leurs motivations ne sont plus pris pour acquis; le contexte organisationnel devient majeur et l'analyse devient beaucoup plus concrète, se focalisant désormais sur les pratiques qui affectent visiblement l'alignement d'acteurs qui débattent d'un enjeu. Un pont est ainsi effectué entre la dimension locale de l'événement politique et l'aspect global du débat public. Il devient alors possible de documenter le travail interactionnel par lequel le processus de la controverse est rendu possible dans la conversation.

Tableau 1 : Synthèse des approches de la notion de controverse

Controverses	Sociologie des sciences	Études rhétoriques	Sciences de la gestion
Objet	Connaissance	Prise de parole	Collaboration
Unité d'analyse	Énoncé	Discours	Narration
Statut ontologique	Phénomène	Situation	Contexte
Manifestations	Enjeux sociaux	Actions politiques	Problèmes d'alignement
Positionnement face à l'adversaire	Avoir raison contre	Avoir raison de	Avoir raison avec
Mode	Démonstration	Argumentation	Traduction
Foyer de l'analyse	Début et clôture du débat public	Délibération publique	Relations publiques

1.3. Positionnement du chercheur

1.3.1. La controverse, un accomplissement communicationnel

Je considère donc que la controverse n'est pas une « chose » préexistante et fixe que l'on analyse, et encore moins un phénomène dont on peut aisément mesurer l'expansion dans l'espace et le temps. Nombreuses sont les réserves quant à ce type d'analyse. Comme le remarque Lemieux (2007), il vaut mieux privilégier une approche en termes de dynamique de publicisation et de confinement de la controverse de préférence à une vision statique qui réifie le différend, et repartir de l'espace institutionnel ou du milieu social où est née la controverse plutôt que de la scène médiatique où elle a été rendue visible au plus grand nombre (p. 200-201). Il devient alors pertinent d'aborder la controverse comme un accomplissement, un processus communicationnel local et public – c'est-à-dire comme une conversation qui trouve une résonance plus large que le contexte local de son énonciation.

Ainsi, plutôt que de reconstruire l'histoire d'une controverse à partir d'un corpus de discours provenant de textes médiatiques, je m'intéresse plus spécifiquement aux pratiques de communication par lesquelles des acteurs passionnés par un enjeu de société nourrissent le débat public. Cet enjeu social auquel ils s'intéressent et dont ils parlent est constitué par des pratiques de communication qui, en retour, donne forme à leurs identités, intérêts et actions politiques. En un mot, je propose de documenter les pratiques de communication des membres d'un collectif participant régulièrement au débat publique afin de suivre la controverse publique *en train de se faire*, pour paraphraser la maxime bien connue de Latour (2005). Ma problématique s'appuie ainsi sur son argument qui soutient que la meilleure façon de comprendre l'accomplissement de quelque chose, c'est de suivre les acteurs qui le performant. De la sorte, je souhaite ainsi décrire la complexité du travail interactionnel relatif au positionnement d'individus face à un enjeu et à la mobilisation d'autres acteurs pour effectuer une action politique.

1.3.2. Les controverses au quotidien

Comme je l'ai argumenté précédemment, une limite majeure des théories de la controverse est la tendance qu'elles ont à la réifier par le langage. Le récit de la controverse, pour des considérations de cohérence stylistiques parfaitement justifiées, la réduit à un phénomène unique, un événement singulier – ce qui est loin d'en être le cas, comme l'a suggéré Phillips (1999). La plupart du temps, la controverse apparaît comme un épisode ponctuel, spectaculaire, impromptu, voire violent. Elle semble ainsi l'antinomie du quotidien.

Je pense que les principaux auteurs que j'ai précédemment décrits n'excluent pas tous nécessairement l'idée que les controverses se vivent aussi au quotidien. Par exemple, en conceptualisant la controverse en rapport avec des pratiques, Stewart (2009) et Bueger (2011) rendent possible une description plus fine de la dissension et son observation dans la vie de tous les jours. Toutefois, l'idée même que les controverses publiques soient manifestement visibles dans la conversation courante demeure inexplorée, bien que l'argumentation et la narration soit tous deux au centre de la théorisation de la controverse. En soi, ces modes par lesquels une dissension est exprimée ne sont pas extraordinaires : ils sont omniprésents dans la communication. En effet, quand Dascal (2008) postule que la controverse est un état intermédiaire entre la discussion et la dispute, il la situe au niveau analytique de la conversation. Cependant, chez Dascal comme d'autres, la conversation est définie comme un échange successif d'arguments – alors qu'en fait, on peut également l'envisager comme une succession de tours de paroles (Sacks, Schegloff, & Jefferson, 1974), ce qui est d'ailleurs plus proche de la conception classique de la dialectique éristique qui prenait la forme du dialogue en « face à face ».

De surcroît, lorsqu'Olson et Goodnight (1994) conçoivent la participation des acteurs d'une controverse au débat public comme un engagement rhétorique, et la controverse comme un espace où sont argumentées les conventions sociales et les normes de la communication, ils ouvrent la porte à une vision très locale de la controverse – et cela,

même s'ils ne l'exploitent pas lorsqu'il s'agit de critiquer les pratiques d'argumentation enrichissant la délibération publique. Ils n'excluent pas que la controverse soit composée de tous ces petits moments d'échanges d'arguments particuliers entre les acteurs concernés par un enjeu. À mon avis, ce sont par ces échanges que les normes de communication peuvent être négociées. D'ailleurs, l'idée que les acteurs négocient dans l'interaction les normes de communication pertinentes pour leurs échanges d'arguments est aujourd'hui éprouvée. Par exemple, l'article de Robichaud et Benoit-Barné (2010) s'appuyant sur Giddens et Garfinkel insiste sur le fait que les normes sont constamment renégociées dans l'interaction : ce ne sont pas des cadres qui lui préexistent (p. 11). Dans l'ensemble, ces travaux me permettent d'envisager que les acteurs d'une controverse renégocient de telles normes lorsqu'ils discutent d'enjeux controversés dans leurs conversations de tous les jours.

Enfin, puisque la narration est l'un des modes de raisonnement privilégié de la nature humaine au quotidien (Bruner, 1991) et que la négociation des normes peut s'accomplir par le biais du narratif, il est possible d'envisager que l'élaboration de narratifs organisationnels est une occasion privilégiée afin d'observer le processus de la controverse en action. Ces récits de la controverse participent d'un processus de production du sens qui lui, est bel et bien quotidien. Comme le souligne Cooren (2001), l'événement déclencheur de la controverse est initié par les narrations qui mettent en intrigue la rupture de l'ordre normatif. Puisqu'elles rassemblent les interprétations multiples d'une situation controversée par la traduction des intérêts de la collectivité, la mise en récit de la controverse produit des coalitions par l'association ou la dissociation d'actants; ces narrations peuvent remplir diverses fonctions organisationnelles au quotidien : définition de l'identité du groupe, socialisation des nouveaux membres, justification des décisions managériales, etc. Il devient alors pertinent de mettre en perspective ces gestes d'association et de dissociation dans les processus organisant.

Mon second argument se résume donc à cette idée que les manifestations de la controverse au quotidien ont été ignorées. Bien entendu, la règle ne se confirme jamais sans l'exception. Dans son livre *Challenges of Ordinary Democratie*, Karen Tracy (2010) a analysé les conversations télédiffusées d'un comité de travail sur les politiques d'une école primaire à Boulder, au Colorado. En s'attardant plus précisément aux controverses qui ont donné forme aux pratiques de communication de la démocratie telle que vécue au quotidien, Tracy documente de manière très subtile, entre autres, des controverses sur les finances de la commission scolaire et les politiques de valorisation des minorités. Elle a remarqué que les organisations devaient s'adapter à plusieurs controverses en même temps, que le ton des commentaires portant sur un enjeu controversé pouvait être hostile tout en étant raisonnable, et que le langage jouait un grand rôle dans le dénouement du débat – que ce soit en structurant l'alternance des tours de parole ou en recadrant la discussion sur un enjeu social comme une dispute sur les mots. Toutefois, même dans le cas de Tracy, qui étudie spécifiquement la démocratie ordinaire, la collecte des données se restreint aux traces médiatiques de la communication politique. Comme elle l'a remarqué elle-même, la diffusion télévisuelle de la conversation affecte l'expression et l'intervention discursive des acteurs en public. L'exposition médiatique des discours donne forme à la prise de parole elle-même. Ceci m'amène donc à mon troisième et dernier point qui questionne les méthodes de collecte de données qu'emploient les théoriciens de la controverse.

1.3.3. L'ethnographie des controverses

Jusqu'à présent, un bilan inégal de la recherche sur les controverses est dressé quant à l'échantillonnage des documents médiatiques retenus pour l'analyse. Bien que la littérature sur la gestion des controverses dans les organisations ouvre une brèche à ce sujet, les théories de la controverse ne s'appuient bien souvent que sur un seul type, bien homogène, de données. Schmoll (2008) en fait la remarque :

Les études récentes sur les controverses se sont centrées sur celles qui ont été médiatisées. Que dire des processus qui sont restés en deçà de ce stade? Les médias

suscitent, formatent, orientent la controverse, introduisent une manipulation qui l'éloigne du modèle idéal de la dispute en montant en épingle les questions qui font vendre et en délaissant celles dont on pense qu'elles n'intéresseront pas le grand nombre. Il faudrait s'intéresser aux débats qui n'arrivent pas sur la place publique, aux objets de connaissance qui semblent rester en dehors de ce processus polémique et connaître d'autres formes de traitement, comme le refoulement ou la forclusion. » (p. 260).

Ce commentaire est assez original : il affirme que la dimension interpersonnelle propre à l'intervention discursive en public est négligée dans l'analyse; que les questions de pouvoir, de culture ou d'épistémologie sont teintées du prisme médiatique. Et pas n'importe quels médias, remarquez bien : les médias *de masse*, aux dépens d'une variété de médias alternatifs (ouvrages scientifiques, réseaux sociaux, performances corporelles, etc.). Dans la majorité des cas, les études sur la controverse privilégient l'étude de la rhétorique formelle (Tracy, 2002) : ne sont alors considérés que les discours provenant de cérémonies institutionnalisées, de déclarations officielles, de documents certifiés, etc. Conséquemment, la rhétorique informelle de la controverse est négligée.

Outre l'étude pionnière d'Aakhus & Vasilyeva (2008) qui procède à l'analyse conversationnelle d'échanges informels prononcés dans le cadre d'une réunion de chefs municipaux, les chercheurs n'étudient pas les discours informels qui façonnent la controverse publique; ils se limitent aux traces médiatiques des prises de paroles telles qu'enregistrées et formatées en divers documents médiatiques, eux-mêmes accessibles via des sources électroniques. Cette option est probablement favorisée en raison de l'accessibilité de ces données – alors qu'en fait, comme le soutient Bueger (2011), une controverse est liée à la configuration d'agencement politiques qui ne sont pas nécessairement médiatiques; j'ajouterais même : elle se manifeste dans une variété de contextes (conversations informelles, routines organisationnelles, rites sociaux) et de manières (gestes non verbaux, actes manqués, signatures, etc.) que l'ethnographie seule peut révéler. Comme le démontre bien Stewart (2009), un compte-rendu d'une controverse n'est pas le même selon qu'on s'attarde aux textes produits, aux pratiques discursives ou

aux pratiques sociales. Selon le point de départ qu'il choisit pour analyser, le chercheur peut forger des modèles théoriques bien différents de la notion de controverse.

En résumé, trop d'attention a été accordée à la synthèse et au résumé de controverses (exclusivement) médiatisées – contrairement à la description d'un processus. Peu de recherches ont considéré l'éventualité que la controverse puisse même *exister* en dehors de ses manifestations médiatiques et discursives. Je propose donc de délaissier l'analyse des traces médiatiques au profit des interactions quotidiennes, des conversations informelles. Pour suivre les acteurs d'une controverse eux-mêmes, ainsi que je l'expliquerai dans le chapitre suivant, j'adopterai la méthodologie de l'ethnographie. Je répondrai ainsi aux questions générales de recherche suivantes : Comment se manifeste la controverse publique dans les interactions quotidiennes des membres d'un collectif? Quelles sont les pratiques de communication spécifiques, locales et situées, qui la nourrissent?

Chapitre 2. Méthodologie

2.1. La tradition ethnographique

Après avoir convenu qu'il ne faut pas présumer à l'avance des identités, des intérêts et des motivations des acteurs de la controverse, ni situer leurs actions dans l'espace nostalgique ou idéaliste d'un métadiscours, et encore moins réduire leur agentivité à des relations causales, il importe alors de restaurer la dimension événementielle de la communication par une démarche qualitative (Lindlof & Taylor, 2010), c'est-à-dire de penser l'accomplissement de la controverse comme une performance au quotidien, à la fois stratégique et authentique, spontanée et continue. J'affirme ainsi qu'on peut étudier les pratiques qui reflètent un processus de controverse en documentant des interactions par lesquelles celui-ci se manifeste; qu'on peut le reconnaître non pas par son contraire, l'ordre normal des choses, mais pour ce qu'il est véritablement. Pour cela, l'ethnographie semble la démarche méthodologique la plus prometteuse.

Qu'est-ce qu'on apprend quand on étudie une seule chose en profondeur? Un tas de choses sur celle-ci, répond Harry Wolcott (1999) aux chercheurs qui, selon lui, abusent des comparaisons dénuées de sens. Pour cet anthropologue, l'essence de l'ethnographie réside dans une méthode d'enquête de terrain qui s'étend sur une période de temps prolongée et permet d'écrire les différences de culture en fournissant une abondance de détails. Autrefois préoccupés uniquement par ce qu'ils étudiaient et où ils allaient, les ethnographes sont de plus en plus concernés par la façon dont ils procèdent. L'ethnographie, plus qu'un ensemble de techniques, est une façon unique de voir les choses (Wolcott, 1999). Et John van Maanen (1988) nuance « (...) there is no way of seeing, hearing, or representing the world of others that is absolutely, universally valid or correct. Ethnographies of any sort are always subject to multiple interpretations. » (p. 35) Selon cet auteur, l'ethnographie représente la réalité sociale à travers l'expérience du monde des autres, tout en accordant une place importante à la réflexivité dans la production de ce compte-rendu. La pratique de l'ethnographie est préoccupée par la relation entre les notions de culture et de comportement, par l'expérience du terrain, par le style d'écriture de l'auteur et les

auditoires auxquels il s'adresse. Ne cherchant plus à vérifier des modèles abstraits qui prédisent et expliquent tout comme ce fut le cas jadis, l'ethnographie se caractérise maintenant par la construction active d'un texte qui évoque plus ou moins poétiquement la vision du monde d'un groupe tout en demeurant factuel et vraisemblable. Cette représentation du monde de l'autre est loin d'être évidente, car « (...) in ethnography, process and product are joined closely » (Lindlof & Taylor, 2010, p. 17)

J'ai beaucoup réfléchi sur la difficulté d'articuler les rationalisations de ceux que j'ai étudiés avec mes réflexions de chercheur en communication, en demeurant bien conscient de la production de comptes rendus de la situation (Garfinkel, 2007) par les participants de ma recherche et de leur maintien des apparences (Goffman, 1972, 1978). Comme le stipule Wolcott (1999), l'ethnographe n'a pas à effacer sa voix complètement derrière celle du « natif » qui participe à l'étude. Sinon, ceci reviendrait à n'avoir qu'une perspective « émique » (le discours qu'une communauté tient d'elle-même), aux dépens de la perspective « étique » (l'orientation de l'étranger qui se meut au sein du groupe étudié), tout aussi cruciale pour assurer la portée heuristique de l'ethnographie comme démarche scientifique. Si j'avais attendu que les acteurs de mon terrain mentionnent le mot « controverse » pour pouvoir reconnaître son processus dans la conversation, je n'aurais pas collecté une seule minute de donnée pour l'analyse! C'est que le mot, s'il est fréquent dans le discours journalistique, est moins fréquemment utilisé dans le langage courant. Sans trahir la représentation de ce qu'est une culture, cela ne m'empêche pas, en tant que chercheur, que je puisse nommer « *Sequoia giganteum* » ce que d'autres pourraient appeler « Big Tree » (Wolcott, 1999, p. 143). « Recognizing significant events involves deciding that they count as an example of a higher order concept. » (Lindlof & Taylor, 2010, p. 158)

Il y a plusieurs façons de s'assurer qu'on parle véritablement de séquoia, et non pas de poteau électriques, par exemple. J'ai alors essayé d'être systématique dans ma collecte de données et analytiquement rigoureux lors de mon analyse; plusieurs fois, j'ai informé les participants de ma recherche de mes réflexions théoriques, leur ai résumé ma pensée ainsi que soumis mes arguments à leur évaluation; finalement, je les ai impliqués dans la

rédaction de ce mémoire, leur demandant de lire et de préciser mon texte. C'est dans cet esprit d'ouverture et d'humilité que j'ai entrepris cette ethnographie et que j'ai corrigé, au fur et à mesure, mon interprétation de la culture activiste LGBT qu'il m'a été donné d'observer.

2.2. Le cas du *LGBT Human Rights Council*

Dans le cadre de ce projet de maîtrise, j'ai réalisé l'ethnographie d'une organisation préalablement impliquée dans une controverse. L'objectif de ma recherche fut de décrire, en contexte de travail, les nombreuses pratiques de communication qui alimentent et nourrissent les débats et controverses publiques du moment. Pour atteindre celui-ci, je me suis penché sur le cas du *LGBT Human Rights Council*, un organisme de défense collective des droits qui agit à titre de porte-parole et d'interlocuteur privilégié auprès des instances décisionnelles provinciales tant politiques que sociales. Celui-ci procède à la veille de l'actualité concernant les dossiers LGBT, se positionne face à celle-ci et entreprend des actions politiques conséquentes. Le processus polémique est donc inhérent aux activités organisationnelles du Conseil. Dans mon cas, la personne-ressource qui m'a permis d'accéder au terrain (*gatekeeper*) s'est avérée être l'informateur-clé de ma recherche. J'ai ainsi effectué la filature (Meunier & Vasquez, 2008; Quinlan, 2008) de la présidente du Conseil, Lauren Garner. J'ai assisté celle-ci lors de ses nombreux déplacements, que ce soit au restaurant, lors de réunions ou de conférences de presse. Pendant 18 semaines, du 24 janvier au 26 mai 2011, j'ai filmé les conversations se déroulant dans le cadre des activités du HRC.

Pour ma collecte de données, j'ai privilégié une méthode mixte, combinant observation participante, filature vidéo, entretien ouvert et recherche documentaire, un processus de triangulation qui renforce la validité de l'ethnographie (Wolcott, 1999). Ces techniques me permirent de comprendre mon expérience du terrain de façon holistique. En premier lieu, je justifie ce choix en signalant le fait que l'observation est la méthode de collecte de données la plus à même de faire sens de l'expérience des individus au quotidien

(Bonneville, Grosjean, & Lagacé, 2007). En deuxième lieu, pour compléter ces données provenant de l'observation participante, j'ai mené des entrevues ouvertes durant l'entièreté de mon séjour ethnographique afin que les participants de ma recherche puissent rationaliser leurs activités et expliciter leurs interprétations de l'actualité politique. L'entrevue ouverte est un volet nécessaire pour explorer une réalité organisationnelle parfois tacite : en traitant les narratifs des individus produits dans les entrevues comme autant de données traduisant leur expérience du monde, la compréhension qu'a le chercheur de ses participants s'en trouve accrue (Flick, 1999). En troisième lieu, j'ai tiré profit de mon accès aux archives institutionnelles et aux communications internes du Conseil : leur lecture m'a aidé à baliser mes interprétations. Si des documents furent produits ou mobilisés dans les interactions observées, ceux-ci ont été lus afin de renseigner mon analyse. Des notes manuscrites pour stimuler la réflexivité sur la pratique de l'ethnographie furent prises également.

Après quatre mois passés sur le terrain, j'ai saisi environ cent cinquante heures d'enregistrement. J'ouvrais le caméscope numérique à mon arrivée et le fermais à mon départ, n'interrompant l'enregistrement que lorsque les acteurs me le demandaient. Ceci n'arriva que deux fois : lorsque Lauren et Keith eurent un conflit sur le salaire de ce dernier, et lors d'une assemblée privée d'un collectif de travail où siégeait le Conseil, à laquelle j'ai pu assister sous serment de taire ce que j'entendrais. Ma collecte de données aboutit à la production d'un corpus d'une soixantaine de pages de transcription de conversations se déroulant en milieu de travail ou de réunion. Seules les interactions les plus pertinentes furent transcrites, en s'inspirant des techniques d'analyse de la conversation de Jefferson (1984). J'ai alors essayé d'identifier les pratiques de communication les plus pertinentes pour l'analyse de ce milieu culturel (Carbaugh, 2007). L'enregistrement des conversations a facilité le repérage et l'analyse d'une série d'événements générateurs d'arguments et de narratifs, soit parce qu'ils faisaient intervenir des préoccupations politiques qui s'articulaient explicitement ou implicitement avec un débat public quelconque, soit parce qu'ils affectaient les pratiques de communications typiques des routines de travail des membres du HRC. À la fin, j'ai cessé d'enregistrer et de

prendre des notes lorsqu'un effet de saturation empirique se fit sentir et que je n'appris plus rien de nouveau, anticipant même les comportements des participants de mon étude et leurs réactions face à de nouveaux événements (Lofland, Snow, Anderson, & Lofland, 2005).

Avec les données que j'ai accumulées, j'ai pu documenter des pratiques de communication et décrire comment le processus de la controverse est vécu au quotidien dans un organisme de défense des droits LGBT. En suivant les acteurs politiques eux-mêmes, j'ai remis en question le moment où l'on rentre dans la sphère publique. J'ai cherché à expliquer des choses aussi simples et banales que de savoir comment un journal stimule le débat public. Dans mon analyse, j'ai tenté de faire le pont entre les dimensions micro et macro afin d'expliquer comment la controverse, un concept abstrait de second ordre, est visible quand des individus en chair et en os parlent ou tapent sur le clavier d'un ordinateur. Ces gestes concrets se déroulant au niveau micro entraînent des conséquences abstraites et macro. Une notion aussi désincarnée que celle-ci existe bel et bien dans les conversations de la vie de tous les jours, qu'elles soient médiatisées ou non. En adoptant un tel point de départ, je critique donc la réification analytique et langagière de la controverse et ne tiens pas pour acquis le statut des acteurs produisant un discours. Ainsi, cette contribution pourra, je l'espère bien, suggérer quelque analogie avec d'autres organisations similaires, répondant ainsi à l'exigence de transférabilité relative aux résultats d'une recherche qualitative (Bonneville, et al., 2007) – plutôt qu'une généralisation statistique des comportements observés, un objectif difficilement atteignable pour une ethnographie (LeCompte & Goetz, 1982). Finalement, je tiens à souligner que mon mémoire s'inspire de l'analyse du discours mais ne s'y limite pas : mon analyse est informée d'abord et avant tout par ma connaissance ethnographique de mon terrain de recherche.

2.3. La pratique de l'ethnographie

Deux à trois fois par semaine, j'ai pris la ligne de bus 73, je me suis rendu au bureau du HRC, j'ai bu de trois à six tasses de café – extra sucré – et j'ai travaillé sur divers projets personnels. À quelques reprises, j'ai donné un coup de main aux employés du

Conseil, mettant à profit mes compétences de recherche et d'écriture. Sans vouloir m'épancher en détail sur mes états d'âme et produire ainsi une longue confession sur les problèmes de la recherche en vue de faire de la réflexivité méthodologique une fin en soi, ne disposant ni de l'autorité ni de l'intérêt pour le faire (Van Maanen, 1988), il faut tout de même donner un aperçu du processus de recherche sur le terrain. Je serai bref : parmi les nombreux problèmes que j'ai dû adresser, les principaux sont ceux relatifs à la présentation de soi et à l'annonce d'un sujet de recherche tabou.

C'est devenu un truisme : le travail de l'identité est un outil de présentation de soi du chercheur qui affecte les données qui sont collectées: la sélection des traits saillants qui sont mis de l'avant permet de gérer les impressions des participants de l'étude (Cassel, 2005). Je me suis donc présenté aux participants en tant que chercheur, offrant mon aide comme bénévole, insistant inlassablement sur le fait que je voulais enregistrer des conversations ordinaires pour étudier la communication politique, et non pas effectuer l'ethnographie d'un groupe politique afin de procéder à une analyse sociohistorique d'un dossier politique. D'ailleurs, pour éviter la confusion, toute référence à l'actualité fut soigneusement évitée : les noms des personnalités publiques et des médias figurant dans mes données furent anonymisées. Pendant quatre mois, j'ai réalisé des documents de sensibilisation aux réalités LGBT, j'ai évalué les outils de communication de l'organisme, j'ai corrigé la correspondance et les discours de la présidente du Conseil, et j'ai écrit plusieurs communiqués de presse. Dans ces conditions, Lauren me présentait à ses collègues comme « un gentil bénévole »; malgré mon insistance à rappeler mon titre de chercheur, je fus étiqueté en tant que « stagiaire » du HRC. Ceci me posa problème, car les membres d'une réunion très importante (et très controversée) où siégeait le Conseil me refusèrent l'autorisation d'enregistrer et de prendre des notes, ne m'accordant peut-être pas suffisamment de crédibilité. Pour réparer le tort subi à mon orgueil, on vint me féliciter de mon expérience de stagiaire au Conseil, laquelle pourrait me permettre de décrocher un emploi de journaliste – alors même que j'ai déjà exercé cette profession deux années durant!

Le mot « controverse » figurait dans le titre de mon questionnaire de consentement, mais le reste du texte faisait surtout référence à la notion de « délibération publique ». Lorsque je fus suffisamment à l'aise, j'ai précisé aux participants de ma recherche l'importance du concept de la controverse dans ma problématique. L'annonce du sujet de ma recherche pouvait poser problème en lui-même : la controverse est un tabou qui peut susciter la crainte des membres d'un collectif. Or, dissimuler le véritable objectif d'une ethnographie de la controverse est un manque à l'éthique de la recherche. Néanmoins, dans l'ensemble, je crois avoir trouvé un compromis et avoir fait preuve de tact. Si j'ai parfois ressenti quelques tensions à l'égard de la présence de ma caméra, quelques craintes vis-à-vis l'usage que je pouvais faire de mes données, je pense avoir établi un lien de confiance à force de jurer sur mon honneur et de répéter sans cesse que mon intention n'était pas de porter préjudice. Je dus garantir la confidentialité des participants de la recherche, étant donné que les conversations enregistrées comportent de nombreux passages plutôt provocateurs et même compromettants.

Je suis devenu intime très rapidement avec les membres du Conseil (à titre d'anecdote, à cause de mes caprices, on m'a surnommé « la précieuse du HRC »). Je les ai soutenus dans leurs moments d'anxiété et de stress, et ils m'ont épaulé dans mes moments de doutes et de déprime. Nous avons vécu ensemble des expériences difficiles. Nous avons abordé des thèmes délicats dans la conversation (rupture amoureuse, suicide, drogue, sida, prostitution, etc.). Nous avons eu nos moments de colères, nos moments de joie. Mais jamais je ne les ai réduits à des moyens, des sources d'information. Pour moi, les membres du HRC ne sont plus des participants mais des amis. Je fus donc privilégié et pus conduire, ô fortune, une ethnographie sans malheur, sans problème d'envergure. C'était assez plaisant, très agréable même.

Chapitre 3. Analyse

Au Conseil, plusieurs activités de communications sont effectuées sur une base régulière : faire une revue de l'actualité, monter un dossier de plainte, rédiger des lettres d'intention publique, accorder des entrevues aux médias, organiser des événements pour les LGBT, produire des campagnes de sensibilisation à leurs diverses réalités, etc. Ces diverses activités se chevauchent, s'interrompent, sont parfois repoussées à plus tard; leur gestion peut être similaire à celle de plusieurs autres entreprises et organismes communautaires. Ce sont les manières particulières des membres du Conseil d'effectuer ces diverses tâches qui, j'en suis persuadé, participent du processus de la controverse que j'ai circonscrit dans ma problématique.

Puisqu'il a pour raison d'être de défendre les droits des communautés LGBT, le Conseil dénonce et critique un certain nombre d'injustices. Or, identifier ces injustices requiert un travail considérable. Il faut que les employés du HRC les débusquent : ils doivent s'informer de l'actualité, évaluer des cas problématiques et prendre des décisions. Travailler au HRC, c'est chercher à engager la conversation sur des thèmes LGBT dans le débat public. Cela consiste à affirmer et contrecarrer certaines opinions dans les médias sur un sujet controversé. C'est aussi faire des recommandations aux politiciens. Tout cela exige qu'un travail de relation publique soit accompli, mais aussi que les membres du Conseil recourent à diverses stratégies telles que l'éloge et le blâme, l'enrôlement et la désaffiliation, les gestes d'autorité et de discréditation, la légitimation et le commérage.

Dans les sections suivantes de l'analyse, j'expliquerai 1) comment se construit l'objet d'une controverse publique par un travail d'argumentation tangible, transformant les préoccupations qui animent certains individus en enjeux collectifs, interpellant à l'action politique; 2) que ces enjeux doivent être rendus visibles pour avoir une influence sur le débat public; 3) que pour s'imposer dans le débat, les multiples acteurs d'une controverse se mobilisent et se regroupent autour d'un enjeu, par esprit de solidarité pour cette cause; 4) que pour s'assurer de la solidité du collectif ainsi formé, certains acteurs sont volontairement écartés de ces alliances; 5) que chacune des opérations précédentes est

soumise au hasard et que leur faisabilité dépend des circonstances et des contingences du milieu de travail dans lequel elles s'inscrivent.

Je répondrai ainsi à ma première question de recherche en expliquant *comment la controverse se manifeste dans les interactions quotidiennes des membres d'un collectif* lorsqu'ils discutent de matières à controverse, initient des conversations d'ordre public et procèdent à la mise en commun des intérêts de tous par un jeu de traduction – avec tous les problèmes d'alignement que cela engendre. De plus, je mettrai en perspective l'ensemble de ces manifestations du processus de controverse par rapport aux routines organisationnelles du HRC. Enfin, pour répondre à ma deuxième question de recherche, je détaillerai les nombreuses pratiques de communication par lesquelles ce processus est observable, c'est-à-dire s'indigner, s'insurger, interpellier, publiciser, inclure, solidariser, concerter, assister, écarter, opposer, dénoncer, calculer, recycler, comparer, évaluer et apprendre. Chacune d'entre elles seront définies tout au long de ce chapitre. C'est ce lot de pratiques, peut-être unique au HRC, qui nourrit les controverses publiques du moment et motive des individus à devenir les protagonistes d'un conflit persistant. En conclusion, j'explicitai comment ces pratiques, suivant une logique médiatique, participent du champ politique.

3.1 Les matières à controverse

Lorsqu'on adopte une posture rétrospective pour étudier une controverse publique déjà close, il est facile de ne retenir que sur les acteurs ayant fait des déclarations tapageuses à propos d'un enjeu qu'on assume qui les passionne, en raison même de l'identité professionnelle ou culturelle qu'ils affichent. Ceci présuppose que pour une situation de controverse, les acteurs qui y participent agissent et réagissent spontanément, parce qu'ils sont intéressés et qu'ils doivent se prononcer, en vertu de cette identité : ainsi, les gais se prononcent sur les enjeux qui concernent les gais. Or, ceci est loin d'être évident en pratique. Le HRC, par exemple, s'est prononcé sur un sujet tel que l'euthanasie, un enjeu qui ne concerne pas les communautés LGBT directement. Les motivations des acteurs

d'une controverse sont complexes; la participation sur la scène du politique est circonstancielle : elle exige que les acteurs soit passionnés par une cause ou acculés au mur et contraint de se justifier, selon les modalités qui s'offrent à eux pour s'exprimer. Retracer les dynamiques d'une controverse de façon rétrospective à partir de la cartographie de ses réseaux d'acteurs ou de la chronologie d'une série d'événements et de discours ne peut rendre compte de la façon dont un acteur en vient à se passionner d'un enjeu au point d'agir. Afin d'expliquer la nature de cette passion, les interactions constituent le point de départ idéal pour l'analyse de la construction d'un enjeu social, contrairement aux raisons qui justifient l'action rétrospectivement.

Ainsi, la première manifestation du processus de la controverse publique au quotidien, la plus facile à observer selon moi, c'est la conversation à propos d'un sujet, objet, acteur, événement, discours, etc. déjà controversé. Quand les membres d'un collectif discutent d'un tel enjeu, ils alimentent le débat public, indépendamment du fait que leur participation soit visible ou non. Toutefois, ceci se complexifie lorsqu'il faut aussi expliquer le processus constitutif par lequel un objet en vient à être controversé ou non. Toute préoccupation, tout litige ne se mérite pas nécessairement l'étiquette d'« enjeu social ». Comment cet enjeu en vient-il à s'imposer? Pour cela, quelque chose doit s'imposer dans l'esprit de tous en tant qu'objet de controverse. Cette question est significative car, quand cela se produit, le processus de la controverse est réifié. Par exemple, un débat public sur le projet de construire une centrale thermique au gaz naturel à cycle combiné tel que l'a proposé Hydro-Québec au début des années 2000 peut se résumer par une figure de style : on parle de la controverse du « Suroît », tout simplement, en référence au nom de la sous-région de la Montérégie du Québec où Hydro-Québec planifiait de mener ce projet. Lorsqu'on se réfère à cette réduction qu'est « le Suroît » tout simplement, tout le travail accompli par les acteurs de la controverse pour problématiser la décision de construire une centrale au gaz est gommé; on élimine le difficile travail de problématisation et la question à débattre – Est-ce une bonne décision ? – derrière l'évidence qu'il s'agit, en rétrospective, d'une mauvaise idée. L'éლისion peut facilement devenir un raccourci de pensée et l'on peut

s’imaginer, comme c’est le cas avec des controverses qui durent depuis plusieurs années, que certaines matières telles que l’euthanasie ou l’avortement sont *naturellement* et *universellement* propices au débat. Il faut donc retenir de ceci, d’une part, que les discours polémiques ne le sont pas intrinsèquement : puisqu’il n’y a pas d’objets qui soient nécessairement controversés à priori, tout comme il n’y a pas d’intérêts à défendre qui soient, en vertu d’un quelconque principe, cohérents avec une identité définie; par contre, il y a des matières qui peuvent devenir, au fil de la conversation, des enjeux d’une importance relative. D’autre part, que les enjeux qui nous animent sont flous, multiples et coexistent dans la conversation.

Je vais à présent expliquer comment une préoccupation personnelle – la reconnaissance légale et sociale des transsexuels – peut s’imposer comme un enjeu collectif dans une conversation ordinaire sur l’actualité. Pour que cela soit possible, je vais démontrer qu’il faut que des individus s’indignent préalablement d’une situation qu’ils qualifient d’injuste. Afin qu’une action politique soit posée, il faudra ensuite que les acteurs s’insurge contre celle-ci : c’est-à-dire que tous ceux qui sont convaincus de la gravité de l’injustice en cause entreprennent de poser un geste politique. Je décrirai par la suite comment, dans l’interaction, un objet aussi anodin qu’un titre de journal peut susciter la controverse.

3.1.1. S’indigner d’une actualité

Un cas d’intérêt pour les membres du HRC fut l’adoption du projet de loi J-730. Ce document visait à faire reconnaître l’identité de genre dans la *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Le directeur des communications du Conseil, Keith, est particulièrement concerné par cet enjeu. L’identité de genre est l’un de ses chevaux de bataille. Lui-même transsexuel, il ramène constamment cette préoccupation à l’ordre du jour. Une conversation s’étant déroulée au Conseil, en particulier, illustre bien comment cette préoccupation pour la reconnaissance légale des transsexuels devient, par un processus d’indignation, un problème d’intérêt pour le Conseil; à la fin de la discussion, nous verrons aussi comment

d'autres enjeux viennent s'y greffer et comment certaines actions politiques sont entreprises. Dans l'extrait suivant, Keith lit l'actualité. Au début de chaque journée de travail, il procède à une revue de l'actualité, s'informant de l'avancement de certains dossiers LGBT sur la scène politique. Il est à la recherche d'événements brimant les droits des personnes LGBT, ou tout simplement susceptibles de les intéresser. Lauren et moi travaillons sur deux autres documents. Après un long moment de silence, Keith émet un commentaire à haute voix à propos de l'argumentaire d'un groupe qui se prononce contre le projet J-730. Le cas hypothétique invoqué par les opposants au projet – à savoir qu'un prédateur sexuel mâle peut entrer légitimement dans les toilettes des femmes et se réclamer du droit d'y demeurer, en vertu d'une prétendue identité de genre – est discrédité, jugé comme improbable.

- | | |
|---|---|
| K | C'est beau le portrait qu'ils font des femmes. |
| P | C'est femmes là? |
| K | Ben même les hommes là. Il y a des hommes là-dedans. Eux-là, ce qu'ils craignent par rapport aux toilettes, c'est que les les. Ils prennent le temps de spécifier hein « male sexual predators in the woman's washroom ». Comme si il n'y avait pas de femmes prédatrices sexuelles et comme si hein. Tsé. Comme si aujourd'hui y'en avait été empêché parce qu'il n'y avait pas ça supposément dans la Charte des droits. (1.0) Eh, j'te jure. (6.0) Ils s'inquiètent des gars qui sont dans les toilettes des filles mais ne s'inquiètent pas de filles qui iraient dans la toilette des gars. (1.0) Tu as-tu déjà été dans des institutions, des endroits où les toilettes étaient mixtes? |
| P | Bah oui, l'Université, c'est de même. |
| K | Où ça? |
| P | Dans le département de communication là. |
| K | Bon. Y'as-tu déjà eu des problèmes? |
| P | Toute mon CÉGEP c'était de même. |
| K | Tsé moi j'ai eu, quand j'ai fait mon diplôme en journalisme, les toilettes étaient mixtes. Au début, tout le monde se sent bizarre. Après ça, pff. Faque. |
| P | La plupart des gens s'en fout. Tsé dans ce temps-là, quand c'est interdit, c'est (). C'est un argument pente glissante. C'est le genre qu'on interdit au même genre d'espace () qu'est-ce que tu veux. |
| K | Ben oui. |
| P | Pour moi, c'est un argument qui se classe dans la même catégorie que toutes les autres qui, c'est un argument pente glissante pour moi. C'est le genre d'affaires que il faut apprendre à vivre avec la différence plutôt que de. |
| K | Mais je te donne un exemple, celle qui écrit le rapport de <i>Human Rights & Democracy</i> , qui est lesbienne, (1.0) on a découvert qu'elle a certains problèmes |

avec les hommes. Un moment donné, moi pis ma copine on en parlait justement tsé. Les toilettes mixtes pis tout ça. Pis elle disait, full réfractaire, « Jamais est-ce que j'irai dans une toilette où il y a des hommes pis tout ça! C'est ben trop dangereux tsé! »

P Dangereux, non.

K Pis quand on y amenait des cas de problèmes de toilettes justement pour les personnes trans (.) ben là elle pour elle, c'était correct que le monde se plaigne. Ben là, penses-tu vraiment que à part quelques cas d'exhibitionnisme, euh ((Sourire)) c'est pas juste les trans qui se touchent. Je pense que la majorité des trans qui ne sont pas opérés sont très très très discrets par rapport à leurs organes génitaux dans les vestiaires tsé. Je pense que s'il y a une place où ils ne vont pas se montrer là, c'est là tsé. Je pense qu'ils vont tout faire pour pas dévoiler leur secret tsé. ((Rire)) Tsé chu comme « Sacrament! »

Keith critique le portrait que font les opposants au projet de loi des femmes comme victimes, et des hommes comme prédateurs sexuels. Selon lui, ce témoignage n'est pas crédible : « Comme si il n'y avait pas de femmes prédatrices sexuelles et comme si hein. Tsé. » La phrase « Eh, j'te jure. » exprime son découragement face à une telle réduction. En me demandant si j'ai déjà utilisés des toilettes mixtes, Keith contextualise le problème décrit dans l'article de journal en faisant appel à son vécu personnel et au mien. Les arguments des adversaires sont éprouvés et comparés par rapport à notre expérience. Ceux qui s'opposent au projet sur cette base sont perçus comme « réfractaires »; on tente de faire sens de leur opposition (en invoquant des pseudos problèmes avec les hommes, par exemple). Quand Keith précise qu'« à part quelques cas d'exhibitionniste », les transsexuels ne font pas de vague, il positionne ce groupe de personnes comme une majorité et les exhibitionnistes comme une minorité. En même temps, il exclut les transsexuels du groupe des exhibitionnistes, arguant qu'ils et elles sont « très très très discrets ». La dernière phrase de cet extrait (« Tsé chu comme "sacrament!" »), exprime l'indignation croissante d'un Keith exaspéré. Il ne s'indigne pas pour les mêmes raisons que les opposants au projet de loi, mais contre les discours de ceux-ci. En somme, ce segment nous informe du rôle central de la presse dans les activités quotidienne du HRC et de l'intensification du sentiment d'indignation tout au long de la conversation. En comparant son vécu avec le mien, Keith rationalise ce sentiment et présente la question de l'accès des personnes transsexuelles aux toilettes comme un problème concret et révoltant

qui, de prime abord, n'apparaît pas comme tel. Les toilettes mixtes deviennent un enjeu social complexe.

Nous continuons alors à parler un peu de ce dossier. Lauren, qui subit le laïus de Keith sur les droits des transsexuels tous les jours, s'énerve, l'interrompt et lui demande sur quoi il travaille. Dans le fond, elle est d'accord avec lui, mais puisque le Conseil ne dispose pas de beaucoup de ressources financières, Lauren désire que Keith, pendant le peu de temps qu'il est présent au Conseil, travaille le plus possible. Piquée au vif, il lui répond sèchement.

S	Sur quoi tu travaillais là Keith.
K	Ben là là euh je révisais-sais justement les nouvelles qui sont sorties justement sur le projet de loi J-730.
S	Je veux que d'ici la fin de la journée, que t'aïlles-
K	Que je travaille sur d'autres choses? Ce que je faisais maintenant? Je suis dans le document d'orientation qu'il faut qu'on monte pour la semaine prochaine!
S	J'aurai besoin de ma lettre pour la plainte contre le dictionnaire et j'aurais besoin que tu revoies le procès-verbal. de la dernière rencontre du collectif. On en avait parlé pour que tu puisses l'envoyer plus tard.
K	Pourquoi on envoie un P.V.? On a même pas, on a même pas un groupe officiel.
S	On peut toujours envoyer nos P.V.
K	Ouais je sais mais c'est ben plus urgent de faire ce que je fais là!
S	C'est parce que le P.V., c'est une question de <u>transparence</u> . Il y a des gens qui n'étaient pas à la rencontre, ça va leur permettre de jaser.
K	() C'est pas que je veux pas envoyer le P.V., c'est que il faut travailler sur le document là parce que c'est ça le plus <u>important</u> là. (.) TSÉ MOI JE SUIS en train de faire quelque chose pis tu m'arrives avec une liste d'épicerie tsé! Tu pouvais m'appeler à matin pis me la donner, moi je me suis embarqué dans kekchose d'important là. ((Lauren lui donne son chèque de paye.)) Merci! Tu trouves pas ça important toé?
S	Écoute moi je regardais les nouvelles deux fois ce tabarouette de document-là (.) écoute (.) on est pas capable vraiment de tsé de de pff. Trouve-moi cinq idées là qu'il faut pas laisser passer là.
K	Ben c'est [simple ça.]

Dans cet extrait, il y a une tension évidente entre Lauren et Keith. Elle est présente au premier tour de parole, quand le patron demande à son employée de rendre des comptes sur son travail et que celle-ci qui lui répond brusquement, répétant deux fois le terme « justement » pour insister sur la légitimité de cette tâche et sa priorité. Cette tension

revient au tour de parole suivant lorsque Lauren ordonne à Keith de travailler sur une autre tâche, et que celui-ci refuse et argumente avec lui. Cette tension augmente lorsque Keith hausse le ton et critique le style de gestion de Lauren, contestant son autorité. À plusieurs reprises, Keith m'a parlé de dossiers concernant les transsexuels, et Lauren s'est irritée de mon écoute, comme si elle était la cause du manque d'assiduité au travail de Keith; à l'inverse, ce dernier se réjouissait de mon attention, brisant la monotonie de l'habituelle dynamique entre patronne et employé. Dans l'esprit de Keith, s'informer de l'actualité fait partie de sa définition de tâche. Alors qu'elle est supposée travailler sur un document d'orientation pour un comité de liaison entre les communautés LGBT et le ministre Robert Stewart, Keith surfe sur le Web, à la recherche d'arguments pour faire valoir la lutte contre la transphobie au sein de ce comité. En lui demandant de s'occuper d'un procès-verbal, Lauren juge que cette tâche est plus prioritaire, ce que conteste Keith par la suite. La transphobie est un enjeu qu'elle juge primordial, et puisque le comité se réunira bientôt, elle considère la rédaction du procès-verbal comme de moindre importance. On remarque donc qu'à cette étape de la conversation, cette préoccupation de Keith à l'égard des transsexuels ne constitue pas encore un enjeu digne d'intérêt pour chacun : pour preuve, Lauren l'accuse de ne pas travailler!

Mais l'entêtement de Keith ne connaît de bornes. Un peu plus tard, il revient sur le sujet, toujours un peu plus indigné. Ce troisième extrait démontre comment le cas du Bill J-730 devient un tremplin pour bavarder à propos d'une autre préoccupation de l'heure, connectée en quelque sorte à la première : la montée de l'idéologie religieuse en politique. Ce nouveau sujet de conversation énerveille Lauren qui participe alors activement à la discussion, faisant des liens avec d'autres médias d'information. Ceci devient même prétexte à plusieurs blagues, entremêlées d'autres anecdotes personnelles.

K	Tu veux que je te dise les réactions de certains fous face au Bill J-730?
S	Non?
K	Il y a Dick Gallagher, president of the <i>Canadian Institute of Family Values</i> . Il dit que : « If gender identity is enshrined in the <i>Criminal Code of Canada</i> , any <u>male</u> at any time will be permitted to enter in girls bathroom, shower and change room as

long as they have innate feeling of being female. » (2.0) Pis le pire, dans un autre article, il dit que justement c'était pour se prémunir contre les prédateurs sexuels mâles de se changer dans les toilettes des filles. (1.0) Non non mais c'est parce que c'est un truc contre la discrimination. Si un prédateur sexuel va habillé dans une toilette de fille, un il a pas besoin d'être protégé par la loi. Deuxièmement, si c'est un prédateur sexuel, il commet un acte peu importe. Gars, fille, trans vont être criminalisés là. (2.0) Tu vois là, il y a une association de VRAIES femmes qui s'est, qui s'est constitué pour lutter contre ça. (2.0)

S Bon, ça va ben.

K Je sais pas si t'as écouté hier aux nouvelles, euh je pense que c'est *Scoop* qui a sorti ça.

S Ben ils en parlent à soir à *Scoop*.

K Pis tsé ils en parlaient beaucoup hier à la Radio.

S De la droite religieuse qui est rentrée hier au gouvernement oui on le sait.

K Non mais pas juste qu'elle est rentrée au gouvernement, mais c'est qu'il y a une des lobbyistes qui était au gouvernement supposément bénévole mais qui était lobbyiste qui a réussi à avoir une carte

S bénévole. Elle rentre partout n'importe quand.

K C'est ça.

S Oui, je l'ai vu. À soir le reportage va être plus long car c'est vraiment toute l'émission qui est consacrée à *Scoop* à ça ce soir.

K Oui oui, Mais c'est aussi leur position face à Israël. La raison pour laquelle ils appuient Israël all the way peu importe c'est que supposément que dans la Bible c'est écrit que euh que le le retour de Jésus va arriver le jour où tous les juifs seront en Israël. FAQUE ça serait ça la politique pro israélienne des conservateurs. Ça a même pas de. Ben je savais que ça existait aux États-Unis, mais je

P ((RIRE))

K Pourquoi tu me regardes de même?

P Ben j'en reviens pas sont ben épais. Je savais que ça existait aux États-Unis ces fondamentalistes-là.

S Ça c'est pas le problème, c'est qu'ils sont puissants. C'est là qu'est le problème.

P Sont pas puissants, sont organisés, c'est différent.=

S =OUAIS pis ils ont du cash PAS MAL PLUS que BEN du monde.

K Faque ()

S Mais écoute ils ont, pour se partir une religion, on va se trouver des nouveaux adeptes, tu vas voir, on va en faire du cash!

K Écoute si () au lieu de dépenser de l'argent din bar le vendredi, si on

P C'est pas que les gens ont besoin de croire en quelque chose, mais ils ont besoin de croire quelque chose, mais ils le canalisent à travers=

S =J'en ai des parentes qui sont pentecôtistes, baptistes, pis elles virent pas folles.

P C'est ça tsé. Il y en a ben des baptistes qui ont des croyances ben tsé mais qui s'impliquent pas.

K Non non ()

P	()
K	Ça l'a passé par le gouvernement.
S	AH non moi c'est le ministre que tu vois le ministre « Grâce à elle, elle travaille bien, elle remet certains politiciens dans le DROIT chemin. » Pis tout ça.
K	Ouais ouais, c'est ça.
S	<u>OULALA!</u> Merci!
K	Mais le pire là, c'est que c'est les mêmes personnes qui après ça disent qu'il faut pas que le dictateur Revach sacre son camps parce que ça ouvre la porte au fondamentalisme (.) musulman! C'est quoi si c'est pas du fondamentalisme, eux! Tsé c'est comme.
S	Non mais c'est parce qu'eux sont pas fondamentalistes! Ils ONT la vérité.
K	Ben ouais. Je sais, mais tsé, c'est fou là.
S	D'ailleurs là (1.0) en tout cas. Je pense que ça va être la thématique euh du <i>Gay Jamboree</i> . Je pense que ça va être « le religieux ».

Dans cet extrait de la conversation, l'intensité des propos de Keith augmente. La phrase « Tu veux que je te dise les réactions de certains fous face au Bill J-730? » étiquette les opposants au projet en tant qu'individus irraisonnables. Elle ironise sur leurs revendications (« association de VRAIES femmes ») et récuse leurs arguments un à un. Ces adversaires sont menaçants, puissants et organisés, conclut Lauren, parce qu'ils ont de l'argent. Face à au sentiment d'impuissance ressenti, devant l'impossibilité de leur faire concurrence, Lauren et de Keith blaguent (« on va se faire des nouveaux adeptes, tu vas voir, on va en faire du cash! ») et remettent la situation en perspective (« =J'en ai des parentes qui sont pentecôtistes, baptistes, pis elles virent pas folles. »). Plutôt que d'atténuer le sentiment d'indignation, ces éléments l'accroissent, postulant l'injustice comme un fait accompli, accentuant l'irraison de ceux qui pensent autrement. À son tour, Lauren nourrit l'indignation croissante, revenant sur la déclaration d'un ministre qu'elle trouve particulièrement problématique; par la suite, Keith se consterne du fait que l'on a maintenu le dictateur Revach au pouvoir pendant trente ans à titre de rempart contre le fondamentalisme arabe. Jusqu'à la toute fin, cette conversation est des plus banales et pourrait convenir à d'autres contextes que celui d'un milieu de travail. C'est alors que Lauren prend une décision saugrenue : faire de la religion la thématique du prochain Jamboree LGBT. À la dernière minute, cette conversation qui paraît à prime abord insignifiante – voire victimisante – se révèle extrêmement importante, car elle informe des

décisions aussi importantes que celle du choix de la thématique du *Gay Jamboree*. Ce bavardage sur la politique canadienne s'articule ainsi entre deux autres tâches de travail : faire une revue de la presse et organiser un événement festif engagé. À force d'indignation, un sujet de conversation tel que celui de la spiritualité des politiciens en appellent au positionnement du HRC et de la communauté LGBT au sens large.

L'insistance de Keith semble avoir porté fruit : quelques minutes plus tard, après un bref silence, Lauren modifie son agenda et lui assigne une tâche de travail par rapport au projet de loi J-730. Toutefois, ce dossier ne constitue pas encore un enjeu en soi, mais une opportunité de faire valoir les droits des transsexuels en général. Ce dossier d'actualité d'envergure nationale intéresse Lauren uniquement parce qu'il peut servir de levier d'action au provincial, pour faire reconnaître l'identité de genre dans la *Provincial Charter of Rights and Freedom*, à l'instar de son homologue nationale.

- | | |
|---|---|
| S | Dans euh dans tes « to do », tu vas rajouter quelque chose. |
| K | <u>Qui</u> ::: |
| S | Suite à l'adoption du projet de loi J-730, on va revenir à la charge avec le ministre Robert Stewart. |
| K | Sur? |
| S | Ben tsé le Conseil avait déposé un mémoire, tsé sur le projet D-430. |
| K | <u>Qui</u> ::: |
| S | Sur l'égalité homme femme dans le plan B de la charte. Donc avec ce jugement-là. Mais là il faut qu'il passe au Sénat! C'est pas fait ça là. |
| K | Je sais. |
| S | Il faudrait peut-être attendre. Mais en tout cas, regarde le, mais l'idée, c'est qu'il ne faut pas perdre ce dossier-là de vue parce que on va revenir à la charge avec la ministre (.) de la Condition féminine (.) pour que suite à cette adoption-là on puisse le faire pour la charte provinciale. Donc comme ça, ça va nous donner un levier pour essayer de faire avancer le dossier. |
| K | Oui oui mais même s'il est refusé par les conservateurs, ça ne change rien. Je veux dire, je ne pense pas que les libéraux soient pro-conservateurs. ((Rire.)) |
| S | Non mais la majorité au Sénat est conservatrice maintenant. |
| K | Non non mais c'est un dossier provincial là. Qu'on veut faire avancer. |
| S | Non non sauf que si. |
| K | Non non mais même s'il est refusé au Sénat, ça ne change rien. Au poids que les libéraux, le NPD et que quelques conservateurs ont voté « Pour ». |
| S | Sauf que si ça passe pas au Sénat, ça veut dire que ça sera pas inclus. |

K	Non. Ça empêche rien de le faire ici.
S	C'est parce que l'idée c'est que ça soit officiel.
K	Non non mais même si c'est pas officiel, l'argument est simple, c'est que c'est des vieux crisses de conservateurs rétrogrades qui ont empêché la loi de passer. ((Rire))
S	Ben là chu pas certain que le Christ trouverait ça gentil, que tu dises qu'il est vieux. Ben il est mort à trente-trois ans là.
K	Bah c'est ce qu'on dit. (2.0) On peut fermer la porte, il y a un courant d'air.=
S	YES Revach va démissionner.
K	Mais faudrait quand même parler à Derek pour les supports d'états civils.
S	Regarde le 10 mars, on va rencontrer le ministre. On peut prendre cinq minutes après avec Derek pour lui en reparler.
K	Ben bon on a une motion- <u>là</u> qui a été adoptée à dernière rencontre, justement qu'il fallait qu'on en parle au ministre. Mais
S	On en parlera au ministre en même temps que la rencontre. Fait juste pas l'oublier là. Mais ça c'est pas le groupe qui. Tsé on peut en parler devant le ministre directement. On est pas obligé de passer tout ça devant le comit- le collectif.
K	Ben non, je suis d'accord.
S	Bon ben c'est ça, fait juste te mettre une note pour que quand on va rencontrer le ministre, on l'échappe pas dans la craque.
K	Inquiètes-toi pas, ça je l'oublierai pas. ((Rire.)) ((Sourire)) C'est mon dossier numéro un.

Comme le débat national lui importe peu, Lauren veut agir de manière prudente et attendre le résultat du vote au Sénat avant d'agir. Pour Keith, il faut se prononcer sur ce dossier immédiatement; il argumente qu'une telle revendication vaut la peine d'être défendue, même qu'en cas de défaite : « l'argument est simple, c'est que c'est des vieux crisses de conservateurs rétrogrades qui ont empêché la loi de passer ». Le fait qu'un projet de loi ne soit pas approuvé au Sénat ne diminue en rien sa légitimité. Dès lors, ils conviennent de parler de l'identité de genre à l'attaché politique du ministre Robert Stewart afin de sensibiliser ce dernier à l'enjeu que constitue le changement du *Register of Civil Status* pour les transsexuels et transgenres. Mais au sujet de ce projet de loi J-730, pour l'instant, ils n'envisagent pas d'intervenir directement: ce dossier n'est qu'un prétexte pour faire autre chose. La plupart du temps, comme c'est le cas ici, les actualités dont discutent Lauren et Keith n'entraînent aucune répercussion sur l'agenda politique du Conseil. Par contre, comme nous le verrons dans la prochaine section, le sentiment d'indignation peut se muer en volonté d'insurrection.

3.1.2. S'insurger contre l'injustice

Parfois, un dossier d'actualité en vient à passionner les individus, au point qu'ils veulent se prononcer sur ce sujet et poser un geste ostensible. L'indignation atteint un certain seuil à partir duquel la colère se transforme en action politique : on s'insurge désormais contre quelqu'un ou quelque chose⁵. Ce fut le cas du projet de loi J-730 qui émergea à nouveau dans la conversation : un peu plus tard, Keith revient à la charge contre l'intolérance dont sont victimes les transsexuels. Plutôt que de s'en prendre aux opposants du projet de loi J-730 – les « fous », les « crisses de conservateurs » –, elle se fâche contre un nouvel acteur, émergent. En effet, le *Canadian Herald* a publié un article que Keith trouve offensant, titré « MPS pass Bill to protect ILL defined group ». Remarquons également que ce titre choque peu ou prou Lauren, qui lui répond par l'ironie.

K	AH 'sti, r'ga' le <i>Canadian Herald</i> . « MPS pass Bill to protect ILL defined group » « [ILL DEFINED] GROUP ».
L	[Oui oui] (1.0)
L	((Ironique, en parlant des transsexuels.)) Vous êtes malades, c'est vrai.

En interprétant la signification du titre, Keith et Lauren se méprennent sur le sens évoqué par un mot en anglais, leur langue seconde. Alors que la locution « ill-defined » est plutôt neutre (elle signifie « mal défini »), l'attention de Keith est focalisée entièrement sur le mot « ill » qui lui, est bel et bien connoté comme péjoratif. C'est d'ailleurs pourquoi l'ironie de Lauren est mordante, car elle fait référence à cet état des choses et son apparence de vérité («Vous êtes malades, c'est vrai. »). En feignant, elle-aussi, de partager cet avis, Lauren souligne implicitement la difficulté qu'il y a à changer la situation actuelle. On peut soupçonner que ce genre de réponse incite Keith à se révolter plutôt que de se calmer.

⁵ J'utilise ici le mot « insurrection » au sens figuré et non au sens propre qui implique l'idée de révolte *et* de violence. Je me réfère à la définition suivante : « Action de se révolter, de contester une autorité sociale, morale, religieuse, esthétique, un état de fait. » (TLFI, 2011b) Au-delà de la simple remise en cause que produit l'acte de contester, s'insurger présuppose qu'un acteur passionné s'indigne contre le *statu quo*.

Je trouve la suite de cet extrait particulièrement intéressant, car elle illustre la façon dont un enjeu peut être construit de toute pièce. Un objet anodin – un titre de journal – devient une matière à controverse; une préoccupation strictement personnelle se transforme soudainement en un enjeu collectif digne d'intérêt pour le Conseil. Lauren et Keith en viennent à blâmer, injustement, un autre acteur pour un tort qu'il n'a pas commis. Deux minutes plus tard, dès la première phrase, on prend acte très nettement du point de rupture où le processus d'insurrection supplante celui de l'indignation. Keith se révolte contre le *statu quo*, contre la représentation sociale qui dépeint les transsexuels comme des personnes malades.

K	On porte-tu plainte contre le <i>Canadian Herald</i> ?
L	Pour?
K	Pour son titre horrible.
L	Ben on va être obligé de se défendre que dans le DMC
K	Ben non! « ILL » c'est plus que, « ill » c'est proche de « evil ».
P	((Rire))
K	C'est pas juste être malade là. C'est pas comme « sick ». ((Rire.))
P	C'est vicié.
K	Ouais, c'est ça. C'est c'est
L	C'est quoi l'instance média écrit?
K	(1.0) Ben euh. Je sais pas, il doit surement y avoir un conseil de presse.
L	Bon là il faudrait peut-être aboutir à faire notre plainte au TBC là.
K	()
P	Quelle plainte?
L	Contester au TBC la décision qu'on a perdu de <i>Broadcasting in Canada</i> .
	(7.0)
L	Les anglophones, qui c'est qui s'occupe de ça, les médias écrits? C'est sûrement pas le TBC.
K	Ben non.
	(9.0)
L	« Ill », c'est deux H-I-L-E?
K	Non c'est I-L-L.
L	I-L-L?
K	Ouais. I-L-L. « Ill » c'est comme dans le sens de « malade fucké », « pervers », « méchant », euh « fou ». Tsé c'est comme IRRATIONNEL tsé.
	(10.0)
K	Son truc, c'est, c'est très dégradant. (1.0) C'est comme s'il portait un jugement de valeur en disant : « Regarde, le gouvernement, il va passer une loi pour protéger ces fous malades-là tsé. »

	(10.0)
L	Ouais non mais là tsé je suis un dictionnaire et ils ne donnent pas ce type d'interprétation là.
K	Regarde, « Ill » veut dire « malade », « maux », « malheur ». Donc quand on l'utilise comme adjectif c'est aussi « mauvais », « souffrant » et « méchant ».
L	Bon ben souffrant. Les personnes « souffrantes ».
K	Non mais c'est que, c'est comme. ((Irrité)) Ben là c'est drôle que tu t'as-, que tu me contredises. C'est exactement les mêmes arguments que quand on a porté plainte contre le mot « tappette ».=
L	NON NON, « tappette » « faggot » il y a pas trente-deux mille utilisations tandis que là t'as [trente-deux mille]
K	[mais là ils se sont] défendus qu'une tapette c'était un objet patati patata.
L	Non mais là c'est eux qui ont répondu pour rire d'Aamir Khanna. ((Lauren se réfère à une ancienne plainte que le Conseil a émise contre le journaliste Khanna à cause de son usage du mot « tapette » pour décrire les homosexuels.))
K	Regarde, c'est quelque chose de méchant quand tu dis de quelqu'un qu'il est « ill ».
	(.) Regarde, je vais te le trouver d'abord.
L	C'est quoi le reste, c'est () quoi?
	(6.0)
K	Hum (1) « Ill Defined Group ». (13.0). Ben c'est très négatif parce que « not favorable », « unpropitious ». Ça peut dire également « not measuring up to recognize (tender) of excellence as a behaviour or conduct. » (3.0) Comme adverbe, c'est aussi le pire tsé.
	(10.0)
L	Ben garde-le de côté pis on s'en occupera la semaine prochaine. (3.0) Ça te va?
K	Hum hum.
L	C'est même synonyme de « evil » comme je te disais pis de « péché ». Selon les sources tsé.
	(3.0)
P	Qu'est-ce que vous allez faire avec ça?
L	Il a dit que je mettais ça sur le <u>réchaud</u> .
P	Sur le réchaud.

Keith est tellement indigné qu'il ne fait plus preuve de sens critique : convaincu que le mot « ill » est offensant, il tente inlassablement de convaincre Lauren de ce fait. Lorsqu'elle lui propose d'écrire une plainte à cet égard, Lauren pense d'abord à la faisabilité de la chose : quel serait le motif de la plainte? Devant quelle instance le *Canadian Herald* devrait-il se défendre? Le conseil a-t-il d'autres causes plus urgentes à défendre, tel que contester la décision de *Broadcasting in Canada*? Avant de se prononcer sur le dossier, d'émettre une opinion, Lauren évalue les modalités d'expression du Conseil et son pouvoir d'action sur la

scène publique. Lauren est prudente : avant de prendre une décision, elle cherche d’abord à vérifier le sens du mot « Ill » dans un dictionnaire. Keith, en lui épelant le mot, lui offre sa propre définition : « “Ill” c’est comme dans le sens de “malade fucké”, “pervers”, “méchant”, euh “fou”. Tsé c’est comme “IRRATIONNEL” tsé. » Après dix secondes de réflexion, légèrement impatient, il poursuit dans la même veine, déclamant que le titre du périodique est « très dégradant ». La proposition timide d’une définition alternative par Lauren peut être interprétée comme la mise en doute des compétences linguistiques du directeur des communications. Keith propose alors quantité de substantifs pour faire sens du mot « Ill » : « malade fucké », « pervers », « méchant », « malade », « maux », « malheur » « mauvais », « souffrant », « not favorable », « unpropicious », « not measuring up to recognize (tender) of excellence as a behaviour or conduct », « evil », « péché ». Il n’en finit plus d’énumérer des qualificatifs péjoratifs, ce qui crée un effet rhétorique d’insistance. L’accumulation de cette série de définition n’a d’autre but que d’imposer une vision du réel, de prouver non plus qu’il y a offense ou injustice, mais de témoigner de son degré de violence. Toutefois, Lauren n’est pas convaincue et Keith semble offusqué par son scepticisme. Pour faire valoir son point, il fait un lien avec une plainte antérieure que le Conseil a formulée à l’encontre de l’usage du mot « tapette » par le chroniqueur Aamir Khanna, un cas que le Conseil a gagné. Elle manipule ainsi Lauren, la contraignant à adopter son point de vue s’il veut agir de manière cohérente avec ses actions antérieures.

Lauren propose alors d’envoyer l’article de journal à Eckhart Middleton, un anglophone siégeant sur le conseil d’administration du Conseil, ce qui enrage Keith au plus haut point. L’autorité de son jugement semble mise en cause. En sachant que Lauren blague souvent sur la piètre qualité de son anglais, ceci peut être perçu comme insultant.

L	Envoie-moi la phrase, je vais l’envoyer à Eckhart Middleton, je me demande comment il la traduirait.
K	Qui? Gar-
L	Non non c’pa ça, je veux voir si lui il la perçoit comme ça.
K	Ben!
L	C’T’UN anglophone, tsé!
K	((Faché)) J’AI GRANDI DANS LE MILIEU ANGLAIS MOÉ! JE CONNAIS ASSEZ L’ANGLAIS POUR ÇA TSÉ!

L	D'ACCORD!
K	Quand qu'on se traitait de ça, c'était pas pour rien! ((Rire)). Tu peux l'envoyer à Eckhart aussi, mais regarde.
L	C'pas ça, c'est parce que je veux être sûr qu'on le gagne.
K	Ben je pense que c'est dans notre argumentaire qui fait qu'on le gagne. (1) HEYE ça ressemble aux manchettes sur les gais des années 70-80 ça là.
L	Si tu le dis, c'est pas que je te crois pas, c'est que je veux être sûr que avant, on se ramasse avec un jugement victorieux. (13.0)
K	Tiens, je te l'ai envoyé.

Keith réagit de manière émotive, criant après Lauren. Son recours à l'argument d'autorité (« J'AI GRANDI DANS LE MILIEU ANGLAIS MOÉ! JE CONNAIS ASSEZ L'ANGLAIS POUR ÇA TSÉ! ») laisse entendre qu'il perçoit le doute de Lauren comme une critique personnelle. Aussitôt, celui-ci tente de le rassurer : « C'pas ça, c'est parce que je veux être sûr qu'on le gagne. » La récente défaite de Lauren, suite du règlement de sa plainte par le *Tribunal of Broadcasting Complaints* (TBC) contre les propos homophobes des journalistes sportifs Bairstow et Collins lui pèse sur le moral, me confiera Keith par la suite. Depuis cette amère expérience, Lauren multiplie les mécanismes de prudence, ce qui contraint Keith à argumenter et défendre certaines causes plus qu'il n'en faudrait. À propos du titre du *Canadian Herald*, elle n'hésite pas à faire une analogie avec une cause du passé, susceptible d'éveiller l'empathie chez Lauren : « HEYE ça ressemble aux manchettes sur les gais des années 70-80 ça là. »

Ce segment d'interaction met en lumière la manière dont des activistes s'insurgent contre une situation qui les indignent. À mon avis, le titre du *Canadian Herald* ne vaut pas la peine d'être dénoncé. Il ne m'apparaît pas véritablement digne du statut d'objet de controverse, mais s'impose néanmoins comme tel dans la conversation. Keith, extrêmement préoccupé par la reconnaissance légale et sociale des transsexuels, ne cesse de revenir sur le dossier du projet de loi J-730. Sans cet effort, sans ce travail accompli dans l'interaction, le sort des transsexuels ne serait pas aussi influant sur l'agenda politique du Conseil qu'il l'est actuellement. En critiquant à tour de rôle les discours des opposants du projet de loi J-730, mais aussi les croyances de conservateurs bigots, l'appui de la dictature de Revach et le

manque d'éthique professionnelle des médias, Lauren et Keith s'indignent. Ce ressentiment contre l'injustice est nourri au fil de la conversation, poussant enfin Keith à s'insurger à tort : l'injustice qu'ils débusquent est contrefaite, fictive. Quand Keith tente de convaincre Lauren que le titre du *Canadian Herald* est un objet digne de controverse, on remarque donc, très nettement, la ligne de partage entre ce qui passionne et préoccupe, et ce qui révolte et pousse à l'action. La dimension interactionnelle de la controverse est ici liée à sa dimension médiatique. Le dommage perçu s'aggrave lorsqu'on le condamne à l'aune de tous ces autres discours médiatique, de l'heure, qui le surplombe. En analysant ces conversations, on peut rendre compte plus aisément du processus de constitution de la controverse (par exemple, dans ce cas précis, la controverse publique sur l'inclusion de l'identité de genre dans la *Canadian Charter of Rights and Freedom*). On comprend mieux comment se justifie l'intérêt d'un acteur pour un enjeu social particulier (ici l'identité de genre) et sa motivation à intervenir dans le débat public.

3.2 Nourrir le débat public

Dans la section précédente, j'ai expliqué que certaines injustices méritent d'être défendues et publicisées contrairement à d'autres. La conversation que j'ai analysée entre Keith et Lauren sur le projet de loi J-730 montre bien que les activistes tentent de rationaliser leur décisions, de rentabiliser leur emploi du temps et de prioriser leurs dossiers. Comme ils me l'ont confié à de nombreuses reprises, ils ont l'impression qu'ils ne peuvent tout faire : ils n'en ont ni les moyens, ni l'énergie. Des contraintes pratiques deviennent évidentes lorsqu'il faut choisir quelle cause on appuie ou non, et à quel pallier d'intervention : provincial, national ou international. Par exemple, les appuis politiques aux causes internationales – débordant ainsi du mandat provincial du Conseil – sont tolérés s'ils améliorent la réputation du HRC, car ils accroissent la légitimité de l'organisme pour de futures demandes de financement. Les injustices d'autres pays peuvent aussi servir d'exemples pour sensibiliser et éduquer la communauté LGBT québécoise. Toutefois, seules les causes qui passionnent les membres du collectif et qui sont justifiées à leurs yeux

débouchent sur l'action politique. Ceci dit, dans cette section, je peux maintenant m'attaquer au problème des formes que prend l'action politique.

3.2.1. Interpeller une autorité

Dans cette section, il sera plus particulièrement question des manières dont les acteurs posent un geste politique. J'expliquerai que l'action politique consiste souvent en une adresse à un autre, un autre que l'on cherche à engager et à se commettre en faveur d'une cause, parfois contre son gré. Nourrir la controverse, c'est donc interpeller⁶ d'autres acteurs pour qu'ils participent eux aussi au débat public. Dans le quotidien d'un groupe tel que le HRC, ce geste se performe de plusieurs manières, certaines plus conventionnelles – la manifestation citoyenne, le communiqué de presse, l'entrevue journalistique –, d'autres moins – l'envoi d'une mise en demeure à une personnalité publique, la correspondance épistolaire, le commérage, la caricature. Interpeller un acteur pour solliciter son appui permet d'acquérir une crédibilité ou une expérience qui serait autrement inaccessible, d'accéder à un réseau politique ou une tribune par le biais d'un tiers, etc. Ainsi que nous le verrons, la controverse prend vie à travers ces initiatives, ces adresses à un autre que l'on supplie ou invective.

Dans l'extrait suivant, Lauren m'explique comment elle en est venue à intervenir en faveur d'une militante cambodgienne pour les droits LGBT. Elle me raconte de manière factuelle quelle action politique elle a posée et dans quel ordre d'idée elle l'a faite. Interpellée par Carlos du *Rainbow School*, la présidente du Conseil a rédigé une lettre d'intention publique et l'a soumise à l'attention du ministre Glenn Fox. Par le fait même de cet appui à une cause internationale, elle participe à une controverse qui ne concerne pas, à strictement parler, les organismes LGBT canadiens – et donc qui déborde du mandat

⁶ Encore une fois, j'utilise surtout le terme dans son sens figuré. « Interpeller » peut signifier qu'on s'adresse brusquement à un autre ou qu'on le somme à comparaître, mais également qu'on invite à prendre conscience d'une présence, comme dans la locution « L'injustice nous interpelle ». J'apprécie donc cette idée que le geste d'interpeller un individu le *met en mouvement*. C'est donc la définition suivante que je retiendrai « Provoquer l'attention de; exiger une réponse, une prise de position de » (TLFI, 2011c).

provincial du Conseil. Lauren interpelle à son tour un acteur qui ne s'était pas prononcé dans le débat mais qui, selon elle, pouvait et aurait dû le faire. On peut donc interpeller certains acteurs pour qu'ils en interpellent d'autres, plus puissants, afin qu'ils agissent à notre place. Il est d'ailleurs utile de rappeler le fait que dans un compte-rendu plus « historique » du déroulement d'une controverse, cette intervention politique et ses effets auraient été ignorés par l'analyste, car une telle lettre n'était pas destinée aux médias et n'aurait pas été visible si on avait procédé à une recherche documentaire. Et pourtant, elle joue un rôle tangible : elle met sous pression le ministre Glenn Fox et lui suggère d'intervenir pour faire avancer ce dossier.

- | | |
|---|--|
| L | Bon nos amis Cambodgiens sont heureux de la lettre qu'on a envoyée au ministre de la Just- euh des affaires internationales. |
| P | C'est quoi ça? |
| L | Au Cambodge actuellement il y a des problèmes avec (.) Chaila Rath, une avocate qui défend les droits des homosexuels au Cambodge. Elle est présidente d'une asso de défense des droits homosexuels, mais il y a aussi un groupe jeunesse. Ils ont déposé un projet auprès de la Commission européenne (.) de l'Union européenne pour un volet, un projet (.) ils ont un volet d'un projet de l'Union européenne et ils ont déposé un projet dans ce cadre-là. Ils ont été acceptés, ils ont eu trois cent mille euros. Sauf que quand ça s'est su, ça l'a viré au bordel au Cambodge. Les médias s'en sont pris, puis même le gouvernement a interpellé le président de l'Union européenne pour leur dire « Vous avez pas d'affaire à leur donner de l'argent bla-bla-bla vous contribuez, vous vous mêlez pas de vos affaires pis et cetera. » Pis là y'a eu des menaces de mort qui ont été faites auprès de= |
| P | =Parce qu'ils ne se mêlaient pas, c'est illégal? |
| L | Ah non c'est illégal, c'est la peine de mort. Et il y a un groupe d'ados, de jeunes ados qui ont menacé de mort le groupe d'ados homosexuels VIH. Euh le groupe VIH de jeunes. Pis en tout cas, donc là on a été interpellés. Donc Carlos du <i>Rainbow School</i> m'envoie un courriel, on se parle de ça, on en jase un peu. Je lui dis : « Écoute, je peux toujours envoyer une lettre. » Donc on a écrit une lettre, Keith l'a relu; j'ai écrit une lettre, Keith l'a relu, l'a retravaillé.
(...) |
| P | Pis là finalement eux ils l'ont envoyé au ministre Glenn Fox? |
| L | Ben moi je l'ai fait parvenir à M. Fox en copie conforme aux chefs des autres partis. Un coup que je leur ai envoyé, moi je l'ai envoyé à Carlos, qui l'a envoyé à son ami qui lui demandait de l'aide tsé. |

« Sauf que quand ça s'est su, ça l'a viré au bordel au Cambodge. » Voici comment on met en récit la naissance d'une controverse, lorsqu'on n'est pas un acteur qui participe à la formulation d'un enjeu. « Ça » choque, « ça » arrive parce que cela devait logiquement se produire, compte tenu des circonstances. Lauren ne m'explique même pas pourquoi une telle subvention aux communautés LGBT par l'Union européenne est problématique : elle sait que l'homosexualité est passible de la peine de mort au Cambodge. Une fois la subvention attribuée, cela lui apparaît normal que les médias, le gouvernement et de jeunes ados réagissent à cette nouvelle. Cette histoire – à l'instar de beaucoup d'autres analyses typiquement journalistiques, et même scientifiques – ne problématise pas pourquoi ni comment les différents acteurs d'une controverse prennent position. On présume que l'élément déclencheur, ce dont il est question, ne comprend qu'une seule dimension, le « quand ça s'est su ». Les acteurs attribuent des causes simples à des événements complexes imbriqués dans divers processus organisationnels. Immédiatement après, lorsque Lauren me raconte comment le HRC en est venu à participer à cette controverse. Son compte-rendu nonchalant détonne avec la façon dont elle raconte les gestes passionnés des autres acteurs de la controverse. Dans la narration, l'action politique est dépeinte non plus comme une réaction face à une injustice, mais comme une succession de tâches plus ou moins bureaucratiques : parler, rédiger, corriger. Si l'entrée du HRC dans ce débat public n'est pas problématique – on lui a demandé d'intervenir –, on peut aisément deviner qu'elle l'est davantage pour le ministre Glenn Fox. Faire parvenir la lettre au ministre en copie conforme aux chefs des autres partis est une tactique qui vise publiciser l'action du HRC auprès d'autres acteurs politiques; s'il veut bien paraître, le ministre Glenn Fox est forcé de répondre à son interlocuteur, ce qu'il ne désire peut-être pas. « (Sourire) Habituellement, ça ça oblige le ministre à me répondre. Minimale. », me confie Lauren, d'un sourire mi-figue, mi-raisin. Très probablement, une telle lettre ne trouvera jamais son chemin vers la tribune médiatique, et même vers le politicien à laquelle elle est adressée. Il est bien connu que les attachés politiques filtrent le courrier des ministres. Lauren en est consciente : elle blague sur le sujet, me racontant que la dernière fois qu'elle a envoyé une lettre sur un enjeu d'actualité semblable, le ministre Glenn Fox a pris quatre mois à lui répondre. Et

selon Lauren lui-même, une telle lettre n'est même pas rédigée dans l'intention d'induire un changement à court terme. Comme elle me l'a expliqué : « Pis un moment tu dresses un bilan pis ça permet de dire : "Écoutez, le Canada régresse dans la défense des droits homosexuels dans le monde. À telle reprise, telle reprise, telle reprise. Le gouvernement est resté muet sur les enjeux, et cetera, et cetera, et cetera." » La rédaction d'une lettre adressée à un ministre n'est donc pas toujours un moyen, mais souvent aussi une fin en soi. Elle participe d'un mouvement de dissension plus large contre l'état des choses et dont les effets politiques sont multiples. Une fois envoyée, cette lettre fait pression en faveur de certaines orientations stratégiques sur l'agenda d'un parti politique; archivée, elle permet de mesurer l'efficacité d'un ministère, de juger et de condamner l'inaction politique. L'envoi d'une telle lettre à un ministre alimente la controverse sur l'illégalité des subventions internationales aux organismes LGBT en Asie. Peu visible, mais combien stratégique, celle-ci n'est pas communiquée aux journalistes. Cela n'empêche que tous les autres acteurs de la controverse la lisent et en discutent. Certes, elle interpelle, mais cette lettre vise d'abord et avant tout à publiciser un problème auprès d'acteurs disposant de l'autorité et du pouvoir décisionnaire pour faire une différence dans le débat. Or, informer les autorités compétentes d'un problème, cela n'est pas suffisant pour créer une controverse, comme nous le verrons ci-dessous. Il faut faire du bruit pour attirer l'attention des autres sur ce qu'on présente *de facto* comme un enjeu passionnant et rendre publiques les préoccupations qui nous animent.

3.2.2. Publiciser un enjeu

En interpellant quelqu'un, on cherche à mobiliser un autre acteur afin de rendre visible ce dont il est question, que ce soit par le biais d'une déclaration publique ou de son témoignage. Publiciser un enjeu est donc un geste complémentaire à celui d'interpeller un tiers. La conversation téléphonique suivante entre Lauren et un citoyen en colère, victime de discrimination de la part d'un commerce homophobe, rend bien compte du recours à

cette pratique de communication⁷. Afin de défendre ses droits, l'individu a appelé l'organisme pour être conseillé sur la façon de régler un conflit. Puisque le Conseil n'est pas compétent pour intervenir à ce sujet, la présidente recommande au citoyen d'autres acteurs plus qualifiés pour lui venir en aide. Lauren lui suggère alors de publiciser son histoire grâce à plusieurs moyens pour « faire du bruit » et lui explique, grosso modo, comment donner de la crédibilité à son discours afin de rendre visible « une affaire comme ça », comment révéler ce qui est aussi discret et sournois qu'une attitude discriminatrice.

	((Lauren donne un coup de fil.))
L	Oui bonjour, j'aimerais parler à Zachary. (.) Oui bonjour Lauren Garner du <i>LGBT Human Rights Council</i> .
	(.)
L	Vous allez bien?
	(.)
L	Oui ben c'est pour ça que je vous appelle, je viens de recevoir votre courriel. Écoutez, il n'y a pas trente-deux mille alternatives à la situation. Soit une plainte à <i>Human Rights & Democracy</i> . Si vous êtes patient, ça va prendre entre deux et trois ans à être traité. Il y a toujours les médias, (.) dénoncer cette attitude-là publiquement. Et il y a aussi de passer par <i>Queer & Trans</i> avec Jennifer Houston. Voir s'il y a-
	(.)
L	Ouais c'est ça, nous on est un organisme provincial, mais en région vous avez la chance d'avoir un organisme un peu d'action politique qui est <i>Queer & Trans</i> avec Jennifer Houston.
	(.)
L	Oui donnez-moi deux secondes, je vais aller chercher le... Parce qu'il pourrait faire aussi des articles dans son journal, il y aurait peut-être moyen, il y a ben des petites choses qui pourraient être faites, donnez-moi deux secondes. <i>QUEER & TRANS</i> . Le numéro de téléphone est le XXX XXX XXXX. S'il n'est pas au bureau, vous pouvez lui laisser un message. Et son adresse courriel c'est XXXX@XXXX.
	(.)
L	Euh écoutez, c'est plutôt rare que les gens se plaignent pour ce type d'événements là, ils vont plutôt passer ça sous silence, ils vont préférer aller ailleurs, sauf que dans la métropole, le choix des bars, il y a en a comme une tonne.
	(.)
L	Non mais que vous soyez une clientèle discrète ou pas, ça n'a aucun rapport.

⁷ Pour des raisons pratiques et des considérations éthiques, les répliques de l'interlocuteur de Lauren ne seront par rapportées, comme pour toutes les autres conversations téléphoniques qui suivront.

- ()
- L T'as ton cercle d'amis pis tout ça. Pis là non non moi d'ailleurs je pense que j'inviterais tes amis à aller ailleurs.
- ()
- L Ouais mais ça tsé un article « Le propriétaire du bar *O'Reilly* homophobe ne souhaite pas servir les clients tels LGBT. » Donc tsé il peut y avoir un article là-dessus dans *The Town's Daily News*. Même Greg il peut peut-être en parler via parce qu'il écrit aussi pour *The Gay Magazine*, donc tsé il y a moyen de faire du tapage tsé.
- ()
- L Non mais c'est ça avec *Human Rights & Democracy*, comme je vous dis, ça peut prendre deux trois ans.
- ()
- L Est-ce que vous avez des gens qui ont entendu la conversation que vous dites dans le fond qui voulaient pu vous servir parce qu'ils voulaient pas cette clientèle-là?
- ()
- L Ben écoute l'autre aspect aussi. T'es pas retourné depuis hein? T'es pas retourné depuis?
- ()
- L Ce que tu pourrais faire, c'est d'y retourner avec quelqu'un. Pour avoir un témoin. Et si il te refuse et tout ça, écoute, à la rigueur, vas-y avec Jennifer. Ça pourrait être drôle. Ben non, ça serait pas drôle, mais.
- ()
- L Ouain mais tsé. T'as pas eu de nouvelle de lui de ta lettre que tu lui as envoyée.
- ()
- L Il maintient.
- ()
- L Ben en tout cas, comme je te dis, parle à Jennifer, pis dit à Jennifer de me tenir au courant de la situation. Bonne journée, bye-bye.
((Lauren raccroche.))

Rendre une cause publique nécessite d'interpeller des personnes compétentes qui sont susceptibles de publiciser l'enjeu qu'on souhaite rendre visible. Pour être effective, la dénonciation de l'attitude homophobe d'un commerçant doit être publique; autrement, elle n'a pas de répercussion sur les mentalités, sur l'état des choses. Pour être efficace, le discours de l'individu qui dénonce doit s'appuyer sur l'autorité d'un autre acteur pour faire valoir son point. Dans ce cas-ci, Lauren recommande au citoyen de s'adresser à trois types d'institutions : *Human Rights & Democracy*, *Queer & Trans* et les médias. La sensibilisation d'un tiers à un enjeu le consacre comme allié et l'instaure comme un

interlocuteur des autres acteurs du débat public. Si un organisme comme *Human Rights & Democracy* interpelle le propriétaire du bar accusé d'homophobie, celui-ci est sommé par la loi de lui répondre. Il n'a pas le choix de prendre en considération ce que les représentants de la Commission disent ou décident. Toutefois, ce genre de publicité n'est pas nécessairement la meilleure façon de lutter contre la discrimination car ce type d'action politique, selon Lauren, n'obtient pas de résultat concret à court terme. D'autres moyens de publiciser cette injustice existent. Une multitude de « petites choses » peuvent être faites pour nourrir le débat public : faire circuler une plainte, publier un article dans le journal local ou dans *The Gay Magazine*, etc. D'ailleurs, il est judicieux de noter que tout comme la missive de Lauren à l'attention du ministre sur le problème du Cambodge, la lettre qu'a rédigée le citoyen à l'intention du propriétaire du bar n'a pas obtenu de résultat. Si le dialogue avec l'autre n'est pas possible, il est toujours possible de le forcer à considérer celui qui l'interpelle en le dénonçant publiquement. Il faut alors commettre le propriétaire du bar à son attitude discriminatrice, entachant ainsi sa réputation de commerçant. C'est pour cela que Lauren suggère que de faire du bruit, de nuire à son image. L'attitude discriminatrice d'un commerçant envers les gais peut choquer les LGBT et leurs alliés au point de le boycotter, le discriminer eux-aussi.

P	C'était quoi, un client de bar?
L	Ça faisait deux trois ans qu'il allait au bar <i>O'Reilly</i> sur 23 rd Avenue et récemment il s'est fait dire par un des associés qu'il ne voulait pas avoir de cette clientèle-là dans son bar. Sauf qu'il était tout <u>seul</u> , il n'a pas de <u>preuves</u> . Il a envoyé une lettre, il lui a parlé par téléphone, mais il lui a dit que « non, on maintient notre décision ». Faque je lui ai recommandé d'y aller avec Jennifer. Mais tsé, on peut faire du bruit avec une affaire comme ça tsé. Tu peux dénoncer dans les médias pour discrimination, homophobie, etc. Il s'est fait traiter de « fag » par le propriétaire. Pis tsé (2) la région la 23 rd Avenue, ça marche tsé. Pis aussi la 23 rd Avenue marche beaucoup à cause de la clientèle gaie. Faque si le <i>O'Reilly</i> se fait ramasser, je ne suis pas sûr que ça va être bon pour son image. Il y a plein de choses que tu peux faire, tu peux faire une mob devant le <i>O'Reilly</i> , tu dénonces l'homophobie des propriétaires, mais tsé. Tsé ce que je trouve plate, c'est qu'il dit : « Je ne comprends pas, je suis un homme discret. » MÊME S'IL AVAIT L'AIR DE LA REINE D'ANGLETERRE!=
P	=Exactement.

L C'EST PAS UNE RAISON! Mais ça montre aussi que le gens font encore attention pour pas en avoir l'air! C'est pas important! Mais bon. Faque c'est un peu triste mais. Qu'est-ce que tu veux. (2.0) Hé je te dis.
 ((Lauren se prépare pour fumer une cigarette.))

Lorsqu'on fait du bruit, ce n'est pas seulement la réputation de l'autre qui est en cause, mais aussi la sienne. Lauren recommande ainsi au citoyen de se munir de preuves avant de publiciser la discrimination, de s'armer du témoignage d'une personnalité publique. Ce sera le témoignage de ce dernier qui accrédiitera celui qui dénonce et ouvre le débat. De façon assez curieuse, le citoyen qui appelle Lauren ne semble pas convaincu de disposer de la crédibilité suffisante pour faire du bruit, non pas parce que sa tentative de dénonciation n'est pas appuyée par un témoignage, mais parce qu'il fait partie d'une minorité homosexuelle discriminée, susceptible du crime d'être efféminé. Conséquemment, selon Lauren, le citoyen hésite à prendre la parole en publique pour exprimer son mécontentement, de peur qu'on accuse sa voix de n'être pas assez masculine puisqu'homosexuelle. Ce genre de conflit survenant entre un client « discret » et un propriétaire de bar intolérant est souvent évacué du débat public. Les gens se taisent ou résistent sournoisement, comme en faisant des choix de consommation éthique par exemple; les commerces homophobes sont boycottés et la confrontation est évitée puisque des bars, il y en a « une tonne ». Rares sont ceux qui, comme Lauren, se positionnent franchement en faveur de l'effémination. La présidente du Conseil déplore d'ailleurs que des citoyens se mortifient lorsqu'ils sont victimes de discrimination. Sa phrase « MÊME S'IL AVAIT L'AIR DE LA REINE D'ANGLETERRE! » exprime sa frustration à l'égard de ce sentiment de culpabilité que la communauté LGBT éprouve lorsqu'elle qu'elle affiche ses différences – ce qui renforce le consensus qu'il existe des « bons » gais masculins et des « mauvais », plus efféminés, et qui pourraient suggérer un air de ressemblance avec Élisabeth II. L'évitement par les homosexuels de la prise de parole en public, bénéficiant depuis quelques années de l'égalité juridique au Canada, dissimule malheureusement leur inégalité sociale. D'où l'énervement de Lauren : après tous ces gains acquis par l'histoire du militantisme LGBT canadien pour la liberté d'expression, Lauren déplore l'autocensure des LGBT qui oblige à la discrétion et rend la discrimination invisible. Elle promeut une

autre logique d'action : en publicisant l'attitude discriminatrice d'un commerçant, on peut espérer rallier plusieurs autres acteurs à sa cause et rendre visible un problème qui ne le serait pas autrement. Interpeller un tiers et publiciser un enjeu sont deux pratiques de communication qui diversifient ainsi les voix du débat public, tout en nourrissant le processus de la controverse.

3.3. Mettre en commun

J'ai décrit ci-dessus comment, en posant un geste politique, un acteur s'adresse à un autre: il interpelle ses adversaires et les force à répondre avec l'aide d'alliés qui renforcent sa crédibilité. Je détaillerai maintenant d'autres pratiques de communication qui permettent d'obtenir un appui à une cause et d'exprimer une dissension de manière inclusive. L'ensemble de cette section décrira comment Lauren s'y prend pour sensibiliser ses interlocuteurs à une cause et les responsabiliser. Plus précisément, j'argumente que chacune de ces pratiques lui permet de « mettre en commun » ses préoccupations, c'est-à-dire de présenter *ipso facto* un enjeu social comme le problème de tous et chacun. Ainsi, Lauren s'assure de l'adhésion d'autres acteurs à un projet collectif : dans un contexte de controverse, elle communique avec de nombreux acteurs, leurs assigne des rôles et coordonnent diverses activités concertées.

3.3.1. Inclure d'autres acteurs dans son discours

La section précédente pourrait laisser entendre que de rendre un enjeu visible entraîne nécessairement l'adhésion du public visé à faveur de celui-ci. En effet, le recours à l'autorité est une stratégie pour accroître la crédibilité d'une démarche, mais celle-ci ne suffit pas toujours à convaincre et sensibiliser les acteurs de la controverse. Pour être cohérent avec la posture constitutive adoptée dans ce mémoire, de la même manière qu'il faut expliquer comment se construit un enjeu social et comment on effectue une action politique, je prétends qu'il ne faut pas présumer des motivations qui incitent certains acteurs à appuyer une action politique. Dans l'interaction, un travail de gestion des relations

interpersonnelles est requis pour qu'un appui à une cause soit accordé. Cet appui n'est jamais garanti : il faut toujours s'assurer du soutien de ses alliés, réitérer leur engagement en faveur d'une cause. Pour éviter d'avoir à recommencer ce travail à chaque fois, de justifier la pertinence d'un enjeu encore et encore, un lien de solidarité est primordial. Rien de plus difficile pour un acteur politique que de n'avoir aucun appui. À cet égard, il convient de noter que la menace d'ostracisme politique plane. Selon Lauren, personne n'écoute les militants des communautés LGBT, personne ne les inclut dans leur discours. Dans les extraits suivant d'un de nos entretiens en tête à tête, Lauren me communique son sentiment d'impuissance devant la situation actuelle du militantisme LGBT, qui souffre d'un problème de visibilité publique.

« Sauf que ce qui est plate c'est que les groupes communautaires, au niveau social, au niveau médiatique et au niveau population, notre message passe pas. Un, les médias, on a peu d'espace. Puis au niveau de la population, c'est qu'ils n'arrivent pas à saisir l'importance du travail qu'on fait comme organisme de défense des droits. On est toujours perçu comme des chialeux. Puis vu qu'on a très peu accès aux médias, ou à la parole médiatique, t'arrives pas à faire contrepoids au discours mettons de droite ou d'extrême droite. »

D'après Lauren, l'accès aux médias et une meilleure compréhension du travail de militantisme du HRC sont deux facteurs nécessaires à l'appui populaire. Sans ces conditions, il faut faire un effort supplémentaire non seulement pour se publiciser (obtenir de la visibilité dans les médias), mais aussi pour éveiller la sympathie des publics que l'on cherche à rejoindre (sensibiliser ses interlocuteurs à un enjeu). Ce manque d'intérêt pour les causes LGBT est un problème majeur pour la présidente du HRC. Selon elle, l'ostracisme politique d'un groupe social est l'affaire de tous : la discrimination est un maux qui accable l'ensemble des citoyens, et pas seulement les LGBT. « Les gens voient pas vraiment ce qui se passe » est une phrase qui revient comme un leitmotiv dans le discours de Lauren : un péril menace les citoyens qui n'écoutent pas la voix du Conseil et qui sous-estiment le danger que pourrait représenter la réélection d'un gouvernement conservateur :

« Quand les conservateurs sont rentrés au pouvoir, la première chose qu'il a faite, c'était que, il a voulu remettre, il tout de suite voulu remettre rouvrir le débat sur le

mariage gai. Après ça il y a eu, il a commencé à parler du financement. Moi je disais aux gens, à d'autres groupes de défense des femmes et tout ça, pis après ça il revenait avec les gais pis tout ça. Et après ça il y avait d'autres choses. Tsé après ça il a commencé à contrôler la presse, les médias. Il a commencé à faire trainer les demandes d'accès à l'information, etc. Et moi je disais aux gens : "–Vous allez voir. Quand vous allez commencer à- La population la plus facile à s'attaquer, c'est toujours les LGBT. Parce que ça n'émeut pas personne. Après ça par contre, si vous voulez savoir où un gouvernement s'en va, quand il s'attaque au LGBT, c'est parce que vous allez suivre."; "– Ben là, t'exagères, BLABLABLA."; "– Je vous le dit!" Pis évidemment c'est ce qui est arrivé. »

Ici, un récit catastrophe de l'investiture du gouvernement conservateur est produit dans lequel se succèdent les controverses (la réouverture du débat sur le mariage gai; le financement des organismes culturels; la censure de l'information). Pour Lauren, certaines controverses médiatiques émeuvent davantage la population que d'autres. Implicitement, la présidente du Conseil sous-entend que l'identification de la population envers les communautés LGBT est plus difficile : ceux-ci n'arrivent pas à combler la distance rhétorique qui les séparent (Meyer, 2010). Et puisque l'attitude intolérante des conservateurs, aux dires de Lauren, n'est pas dirigée seulement contre une minorité, mais contre tout groupe qui ose afficher une différence, elle s'avère un problème de société. Lauren dramatise la situation, l'appui de tous est sollicité :

« Quand il y a eu la nomination de Sean McCorkell à Democracy in Canada que nous autres on a dénoncée rapidement, euh on était les premiers groupes à dénoncer cette nomination-là. Il y a eu après tous ceux qui s'occupaient des juifs et tout ça, mais hum c'est comme. LÀ, j'ai commencé à m'associer avec eux autres et effectivement les gens ont commencé à comprendre que il commençait avec nous autres puis là tout le monde tsé, ((Elle fait un mouvement de vague avec son bras.)), il y avait un effet de domino. »

La nomination de Sean McCorkell, les attaques contre les Juifs, les atteintes aux groupes de femmes : ces nouveaux objets de controverse pourraient être définis comme des accidents ou ne faire l'objet que d'un débat localisé. Or, une fois que les activistes de groupe communautaires caractérisent ces événements comme des symptômes d'un problème bien plus large, ils s'ajoutent à ceux du mariage gai et du financement des arts. L'interprétation de Lauren au sujet de cette cascade d'événement donne le beau jeu au Conseil. Elle

positionne les LGBT comme un corps social qui fait office d'agneau sacrificiel et dont les tourments indiquent la résurgence du mouvement de la droite politique. Évidemment, ces préoccupations que communique Lauren sont loin d'être imaginaires : elles sont appuyées dans son discours par plusieurs exemples de « méfaits » des Conservateurs puisées à même la mémoire organisationnelle du HRC sur l'actualité politique. L'opposition du Conseil face au gouvernement conservateur n'est pas chose soudaine, mais résulte en fait d'une accumulation d'atteintes aux droits démocratiques et d'injustices envers quantité de groupes minoritaires. C'est précisément la systémativité de cette attitude discriminatrice qui révolte Lauren et la motive à entrer en contact avec d'autres organismes à ce sujet, à s'organiser officiellement contre le gouvernement conservateur. Exprimer une dissension qui rallie et sensibilise l'opinion publique exige donc des LGBT de se publiciser, de se solidariser, de mettre en commun leurs intérêts avec ceux de la population et d'acquérir ainsi un poids politique suffisant pour lutter contre la discrimination. Alors seulement, d'après Lauren, un « effet domino » peut survenir. Or, ce ne sont pas tous les dominos qui tombent l'un sur l'autre, et la présidente du Conseil exprime une certaine amertume à propos d'orateurs qui, se mobilisant contre le gouvernement conservateur, néglige les alliées que sont les communautés LGBT : si ces dernières appuient les droits des femmes et des minorités ethniques, par exemple, le contraire est rarement observé. Elle regrette aussi, m'a-t-elle confié à de nombreuses reprises, que lorsque certains acteurs se vantent des actions politiques qu'ils ont accomplies devant la presse, ces derniers effacent systématiquement la contribution d'autres acteurs LGBT, mus par une morale du chacun pour soi. Ces acteurs sont qualifiés de narcissiques, d'égo-centriques ou de manipulateurs par les autres activistes. En s'accaparant toute l'attention médiatique pour rehausser leur réputation, ces acteurs ne partagent pas leur visibilité avec leurs associés. Ils ne sont pas solidaires, ils n'accordent aucun appui aux causes qui ne les concernent pas. C'est tout le contraire d'une attitude inclusive :

« Y'a, qui c'est qui a fait une conférence de presse pis. Écoute ils se sont mis à parler des gais et des lesbiennes. Je me suis dit : " Mon dieu, depuis quand ils se mettent à parler de nous autres eux autres? " Jamais qu'ils ne parlaient de nous

autres, mais quand ils ont commencé, ils ont fait une conférence de presse pour parler de quelque chose puis ils ont commencé à parler des droits des gais et des lesbiennes comme de quoi. J'ai fait : " Mon dieu, bon ben y'é à peu près temps qu'ils commencent à dire le mot 'gai' et que ça ne soit pas un organisme LGBT qui le fasse. " Mais pour arriver à ça, il a fallu que dans la gang que je suis, avec *Freedom of Speech*, que je revienne tout le temps. »

Lauren déplore ainsi que, de manière générale, seuls des militants LGBT agissent à titre de porte-parole des communautés LGBT pour défendre leurs droits. Et pourtant, ce sont des problèmes de société qui nous concernent tous. Défendre les intérêts LGBT n'est pas toujours *à la mode*. Pour que ça soit le cas, il a fallu que Lauren s'associe à d'autres acteurs, qu'elle inclue le HRC dans d'autres regroupements, et ramène inlassablement les intérêts des LGBT à l'agenda. La participation du HRC à des tables de concertation, à des coalitions et d'autres comités de travail permet à Lauren d'exercer un leadership et d'unir les voix d'un corps hétérogène d'acteurs politiques, beaucoup moins visibles autrement. Le travail en équipe, la collaboration et l'échange d'information ne sont donc pas le propre des pratiques du monde du travail, mais aussi du processus de la controverse publique. Le ralliement d'autres acteurs à une cause et leur coordination nécessitent de faire preuve d'un certain leadership. Quand Lauren essaie de faire adhérer divers acteurs à un collectif de travail, en fait, elle les pousse à se commettre par un engagement qui comporte son lot de contrainte. L'appui à une cause politique se consolide alors dans une multitude de petits contacts qui réaffirment le lien de solidarité entre les membres du collectif. Ces gestes peuvent inspirer la fraternité, l'amitié, l'altruisme ou la responsabilité, renégociant ainsi les relations interpersonnelles entre les acteurs de la controverse. C'est ces sentiments qui motivent un acteur à appuyer une cause et garantissent sa fidélité envers une alliance.

3.3.2. Solidariser d'autres acteurs par rapport à un enjeu

En se regroupant au sein d'un collectif, plusieurs individus peuvent s'unir et répondre d'une seule voix à un interlocuteur commun. Ainsi, lorsque le ministre Robert Stewart a contacté les organisations LGBT individuellement afin de sonder leur opinion à propos de la rédaction d'un plan d'action gouvernemental pour les communautés LGBT, celui-ci n'avait

pas prévu qu'elles puissent se regrouper, s'adresser à lui en tant que collectif, et même négocier avec lui! Lorsqu'il me raconte l'histoire originale de la création de ce collectif de travail LGBT, Lauren ricane facétieusement : « Ils nous ont posé un questionnaire. ((Sourire)) On a décidé de répondre collectivement et non individuellement. Ils n'ont pas beaucoup apprécié. » À la puissance d'une autorité supérieure, Lauren oppose les contre-pouvoirs de la solidarité et de la cohésion. Ce sont des objectifs à atteindre qui exigent des groupes communautaires LGBT de dépasser leurs intérêts individuels et parfois égoïstes. Quand il doit négocier avec une instance gouvernementale et que celle-ci peut s'avérer être une éventuelle source de financement pour les communautés LGBT, il devient alors crucial de maintenir une cohésion, de ne « pas partir de tout bord tout côté, parce qu'en fin de compte c'était les groupes les plus puissants qui allaient ramasser. » En exerçant un rôle de leadership pour coordonner les différentes instances formant le collectif, Lauren a dû s'efforcer de prioriser les recommandations que le collectif ferait au gouvernement, ne retenir que celles « qui avantagent le plus de gens possibles ». C'est par souci de légitimité que Lauren agit ainsi, espérant l'unification du groupe sous une même bannière. Les membres du comité de travail qui représentent l'ensemble des communautés LGBT doivent donc choisir de manière éclairée quelle recommandation ils feront au ministre. Il faut ne retenir que les mesures les plus pertinentes. Un tel regroupement des communautés LGBT en un collectif permet d'avoir non seulement un poids politique contre le gouvernement, mais aussi contre les groupes les plus puissants qui ramassent tout : l'argent, l'espace médiatique, le mérite et la crédibilité. Lorsque Lauren communique avec d'autres intervenants à ce sujet, elle essaie d'instaurer ce sentiment de solidarité, d'insuffler un esprit de groupe. Un enjeu est mis en commun : le financement des groupes communautaires LGBT.

Dans la conversation téléphonique suivante, Lauren exerce son rôle de leader. Elle effectue un travail de motivation, espérant ainsi renforcer l'adhésion de son interlocutrice aux prémisses qui légitiment, dans le cadre du développement d'une politique gouvernementale LGBT, la pertinence d'un collectif de travail LGBT pour conseiller le

ministre. Elle implique donc Carlos dans le processus de décision, lui demandant de lui suggérer deux ou trois recommandations qu'elle juge nécessaire de communiquer au ministre. Lauren en profite également pour le sensibiliser à l'importance que revêt cette tâche pour l'ensemble du collectif. Elle lui suggère de ne pas réaliser cette tâche dans un esprit individualiste, mais bien selon une vue d'ensemble.

- L ((Au téléphone avec Carlos du *Rainbow School* depuis un petit bout de temps.)) En passant, la rencontre du 18, ça va être une grosse rencontre parce que il faut essayer de. Tsé le plan d'action on le sait que on prendra pas toutes les recommandations, du rapport. Et il va falloir arriver effectivement à dégager des orientations ou des. Tsé le questionnaire qu'il nous a envoyé en novembre, il va falloir y répondre d'une façon ou d'une autre. On n'aura pas le choix. Il faudrait regarder les orientations quelque chose, quelque chose qu'il faut pas laisser passer. Et donc dans le document d'orientation qu'on a envoyé au ministère, il faudrait, si tu as du temps, ça serait bien que t'essaie de le regarder et de dégager deux trois orientations que tu considères pertinentes, qu'il faut vraiment pas laisser passer.
()
- L Non mais faut que ça serve, il faut pas que il faut pas l'analyser en fonction individuelle, mais en fonction collective. Qu'est-ce qui va être le plus avantageux. Exemple, il y a plusieurs recommandations que c'est que le ministère crée des outils d'informations blablabla. C'est toute la même affaire. Bon ben est-ce qu'on s'entend pour dire que tous les ministères doivent produire de mais de dire que ces documents là doivent être faits avec les groupes terrain qui ont les expertises. Tsé par exemple tout ce qui concerne les euh ministère, ben que euh exemple que les gais soient concertés quand il y a des documents qui sont fait sur le programme par rapport aux orientations tsé. Un peu dans cette nature-là. Est-ce que, on s'entend aussi qu'une des priorités c'est le financement des groupes.
()
- L Non ça veut pas dire qu'il y a de l'argent neuf, mais s'il y a plein d'autres recommandations qui coûtent ben du cash pis qu'elles sont pas sûres d'être efficaces, on est mieux d'avoir l'argent nous autres même tsé.
()
- L Bah nous financer, ils pourraient essayer de mettre un montant. Parce que c'est une des priorités d'action de soutenir, c'est dans les recommandations de toute façon de soutenir, pis ça revient à plusieurs reprises là. Tsé soutenir les projets, prioriser les volets projets LGBT et cetera, donc c'est du financement. Donc ça euh ça peut être une priorité d'action, une orientation qu'on dit « Oui, ça faut pas le laisser s'échapper, ce qui concerne les volets projets des ministères qui favorise la réalité LGBT, que ça soit mis de l'avant. » Mais euh
()
- L Pauvre petit. Pis sinon toi comment tu vas? ((La conversation continue.))

En tant que coordonnateur du comité de travail LGBT, Lauren essaie de transformer les intérêts personnels de son interlocuteur en priorités collectives. Elle crée un esprit de solidarité grâce à plusieurs pratiques de communication. Premièrement, en tant que porte-parole du collectif, Lauren unifie les voix de tous ceux qui ont à répondre au ministre. Elle incarne le collectif et le représente lorsqu'il doit prendre la parole en public. Deuxièmement, elle attribue des tâches aux individus qui ont des répercussions sur l'ensemble du groupe afin de les responsabiliser. Ceci est bien visible lorsqu'elle parle avec Carlos et qu'elle lui demande de choisir deux ou trois orientations qu'il considère pertinentes. Troisièmement, elle insiste sur une vision d'ensemble du projet qui dépasse les intérêts personnels. À ce sujet, la phrase « Non mais faut que ça serve, il faut pas l'analyser en fonction individuelle, mais en fonction collective. » est explicite. En précisant quel type d'orientation elle désire avoir (« Un peu dans cette nature-là. »), Lauren indique la voie à suivre. Quatrièmement, elle définit le financement des groupes LGBT comme un enjeu commun. Sa question rhétorique « Est-ce que, on s'entend aussi qu'une des priorités c'est le financement des groupes. » présente cette priorité comme une évidence. Là encore, afin d'éviter toute forme d'ambiguïté, elle précise ce qu'elle entend par là : « Tsé soutenir les projets, prioriser les volets projets LGBT et cetera, donc c'est du financement. » Comme réponse à toutes les questions de Carlos, Lauren offre ainsi des lieux communs du type « c'est dans l'intérêt de tous ». Chacun de ces gestes est éminemment rhétorique : ils visent à réduire l'aspect problématique de la situation actuelle (Meyer, 2010). En agissant de la sorte, Lauren évite de potentiels problèmes d'alignement et prend des mesures de précaution afin que les discours des nombreux acteurs de ce projet ne fuient pas dans toutes les directions. Sans cohésion, elle affirme que le collectif ne bénéficierait pas de la même autorité.

3.3.3. Concerter ses alliés

Afin de ne pas trahir ceux qu'il représente lorsqu'elle parle en leur nom, Lauren a plusieurs personnes dans la communauté qui agissent à titre de référence sur certains dossiers, quand elle pose des questions, quand elle veut tester une idée. Dans son esprit, tel individu est la

personne-ressource à consulter pour les groupes de lesbiennes, tel individu pour les groupes jeunes, tel autre pour les communautés culturelles, etc.

« Tu vois, comme dans le cas de *Rock You Baby*, je préférerais avoir un organisme jeunesse qui s'occupe des jeunes pour l'homophobie et la démystification. Parce que avoir pris le *Provincial Association for Gay Rights*, dont Billy Hutchinson que j'adore, qui est le coordonnateur, c'est des VIEUX gais d'une AUTRE génération. Tsé faque la conception du monde qui les entoure est pas la même que celle des jeunes ou de ceux qui œuvrent auprès des jeunes. Tsé. Faque. C'est ça. »

Chaque contact possède un point de vue spécifique sur la situation d'ensemble, et chaque commentaire permet à Lauren de se faire une opinion générale. Le présidente du Conseil s'entoure donc de gens qui représentent différentes strates des communautés LGBT. Lauren m'explique que lorsqu'elle réagit à une nouvelle de l'actualité et qu'elle prend position en public, elle s'assure préalablement d'obtenir l'accord et l'appui d'amis et de collègues avant même de poser une action politique.

« C'est ça j'ai des petits repères comme ça quand j'ai des idées. Je les teste pour savoir comment ça va être reçu. Faque si Carlos pogne les nerfs, habituellement je me modère ((Rire.)) (...) Tsé comme *Rock You Baby*, notre réaction, j'ai envoyé le communiqué à Carlos pour voir qu'est-ce qu'elle en pensait. (2.0) Faque quand elle a dit que c'était correct. (...) Je l'ai envoyé. Parce que si Carlos m'était tombée sur la fripe, euh je l'aurais pas envoyé.»

Certains sujets requièrent une expertise particulière; tâter le pouls des opinions politiques de certains groupes est utile. Quand elle planifie une action politique et qu'elle appelle son réseau, Lauren n'obtient pas seulement les commentaires des autres, elle cherche aussi à anticiper leurs réactions afin de savoir s'ils l'appuieront.

3.3.4. Appuyer d'autres causes

De plus, comme nous l'avons vu précédemment, Lauren appuie également des causes qui ne le concernent pas directement, par esprit de solidarité. Parfois, elle prend des actions politiques qui semblent cohérentes pour le Conseil, mais qui ne le sont pas nécessairement pour quelqu'un qui est étranger à l'organisme. Par exemple, elle a déjà appuyé, au nom du

Conseil, une cause défendue par un regroupement de comités de logements sociaux – ce qui n’a rien à avoir avec le mandat du Conseil. « Ben c’est parce que moi je travaille beaucoup avec ces autres organisations là dans un autre regroupement. Donc selon les campagnes, on essaie d’être le plus solidaire possible. Ça part du principe de solidarité envers d’autres causes. » Puisqu’elle a beaucoup travaillé avec eux et que le Conseil a déjà appuyé une de leur cause, il apparaît cohérent pour la présidente du Conseil d’en appuyer une autre à nouveau. Cependant, certaines causes méritent l’approbation des autres membres du Conseil :

« Il est clair que comme habituellement, c’est comme convenu que on est solidaire de certaines causes. Là où est-ce que je vais interpellier le C.A., ou certains membres du C.A., c’est lorsque (.) exemple (.) les autochtones. (1.0) Selon le euh (.) l’enjeu, je peux on peut appuyer décider d’appuyer. Entre autres, tout ce qui est question territorial, ça devient plus difficile parce que un, on s’y connaît pas, on connaît pas les impacts, on n’a pas les avis juridiques qui nous permettent d’avoir une position claire. Donc ça dépend. Là, je dis ça là, mais à la rigueur, dans le temps, on pourrait peut-être même changer d’idée. Par contre, ce qu’on va faire, si on n’arrive pas à appuyer une cause, ce qu’on va essayer de faire, c’est de trouver une façon de dénoncer l’inaction du gouvernement. »

La législation sert aussi de point de repère afin de se positionner par rapport à un enjeu. Certains méritent d’être dénoncés, mais la nature de l’injustice elle-même est susceptible de changer dans le temps, comme nous l’avons vu dans la première section de ce chapitre. Si, par défaut d’expertise, une cause ne peut être appuyée officiellement mais que les membres du Conseil se sentent concernés par elle, le Conseil peut agir tout de même : Lauren dénoncera l’inaction du gouvernement. Le HRC peut ainsi venir à la défense d’un registre de baux, des autochtones, et même se prononcer sur l’euthanasie et le suicide assisté, comme il l’a fait dans le passé. Cet organisme peut donc être concerné par une foule d’enjeux qui débordent de son mandat, mais qui font sens pour ses membres en relation avec la mission de l’entreprise et en fonction du vécu personnel de chacun. Cependant, quelque fois, il apparaît impossible de soutenir certaines causes. C’est le cas, comme nous le verrons ci-dessous, d’un militant en faveur des droits des pédophiles et des pédérastes qui contacta le Conseil pour obtenir son appui.

3.4. Les problèmes d’alignement

Dans la section précédente, j’ai décrit quelques manières par lesquelles Lauren sensibilise ses interlocuteurs afin qu’ils s’engagent pour une cause. Dans cette section, je m’attarderai maintenant aux problèmes d’alignement qui peuvent survenir lorsqu’un acteur ne parvient pas à (ou ne désire pas) en mobiliser d’autres, ou que ses manières d’agir ne font pas l’unanimité. Je montrerai ainsi comment certains acteurs en viennent à qualifier la démarche d’un autre comme une déviance plutôt que l’expression d’un dissentiment légitime, et comment cela peut mener les premiers à écarter le second du débat public.

3.4.1. Écarter les discours déviants du débat public

Caractériser un individu comme déviant, c’est diminuer la nature de sa contribution et évacuer son discours du débat public. Dans une telle circonstance, il ne convient plus d’unir les voix des différents acteurs et de collectiviser : il s’agit plutôt d’éliminer un acteur, d’escamoter son discours et de s’esquiver afin de ne pas lui répondre. De ce fait, on rend un acteur invisible. On distingue ses priorités des siennes, surtout lorsqu’on n’approuve pas l’enjeu social qui est mis de l’avant par celui-ci. On l’évite, on ne lui répond pas, on l’exclut, car ce qu’il défend est redéfini comme une préoccupation singulière, marginale et déviante.

Le Conseil ne défend pas toutes les causes qui s’offrent à lui : il discrimine. Parfois, la réputation du HRC ne peut souffrir d’assumer le coût relatif à certaines associations jugées risquées ou éthiquement inacceptables. De ce fait, le courriel suivant a provoqué une mini-crise au Conseil. Un militant des droits des pédophiles et pédérastes a demandé l’aide de Lauren, désirant « attirer l’attention » d’autorités compétentes (plus précisément, le comité de travail LGBT que Lauren coordonne) sur « l’importance des minorités affectives et sexuelles ». Ce militant tentait ainsi de rallier le HRC à un enjeu subversif en mettant en œuvre des tactiques similaires à celles observées dans la section précédente : il cherchait à mettre ses préoccupations en commun. Plusieurs manœuvres sont employées pour atténuer

l'aspect fortement contentieux que sont les sujets de la pédophilie et de la pédérastie pour nos sociétés contemporaines.

-----Message d'origine-----

De : Andrea [mailto:X]

Envoyé : X

À : Lauren

Objet : Pour ton information

Bonjour Lauren,

Bonne et Heureuse année 2011. Que le bonheur de vivre continue et que tes projets d'engagement soient couronnés de succès.

Je te fais parvenir un texte pour ton information que j'ai déposé à la table de concertation de l'Adult Mental Illness Committee. Je l'ai fait parvenir à l'attaché politique Derek Bieber, à la chercheuse universitaire Nazanin Bayegan, à *Homo Power* et à deux magazines gais : *The Gay Magazine* et *Gayzzz*. Mon propos n'est pas polémique : je veux juste que les responsables de l'application des orientations gouvernementales attirent l'attention du réseau de la santé et des services sociaux, dont font partie les CSSS, sur l'importance des minorités affectives et sexuelles dans les analyses de besoins de la population.

Je lis régulièrement *The LGBT Gazette*. J'y pige pas mal d'information. Pour moi, c'est un lieu d'information important et je le transfère à certaines personnes qui peuvent s'y intéresser parce que concernées.

Bonne journée,

Andrea

D'abord, en offrant à Lauren ses vœux de succès pour la nouvelle année, Andrea essaie de gagner sa sympathie. Puis, il utilise ensuite la figure rhétorique de la prolepse pour nier que cet enjeu soit problématique en soulignant que son « propos n'est pas polémique ». Il utilise le terme « minorités affectives et sexuelles » comme euphémisme pour désigner les pédophiles et pédérastes. Aussi, il déguise le véritable but de son message : il prétend vouloir informer, alors qu'il sollicite en fait un appui à sa cause. Enfin, il conclut en soulignant qu'il apprécie *The LGBT Gazette*, le bulletin mensuel rédigé par le Conseil. Cette dernière phrase précisant qu'il transfère ce mensuel à « certaines personnes qui peuvent s'y intéresser parce que concernées », peut obliger Lauren au contre-don (Mauss, 1925) : si Andrea lit et recommande *The LGBT Gazette*, il s'attend à ce que Lauren

en face de même de son rapport. Toutes ces manœuvres visent donc à faire valoir les intérêts des pédophiles et pédéastes. Quand on sait que les homosexuels ne disposent de l'égalité juridique que depuis tout récemment dans l'histoire occidentale, on comprend que les activistes LGBT sont en mauvaise posture pour condamner d'autres comportements sexuels qui sont jugés illégaux ou déclarés amoraux. À l'instar de la pédophilie et de la pédéastie, l'homosexualité est encore un tabou pour plusieurs; à l'international, dans certains pays, c'est un crime passible de la peine de mort. Dès lors, refuser de s'engager pour les droits des « minorités affectives et sexuelles » exige du tact : Lauren ne peut l'insulter, le traiter directement de « pervers ». Dans les extraits suivants, Lauren cherche à faire du sens du courriel qu'il a reçu. Elle prend position contre la cause d'Andrea.

	((Lauren lit le courriel d'Andrea. Elle se parle à voix haute.))
L	°Hé que je suis dans marde avec lui. Qu'est-ce que je va faire. Je sais pas où j'ai mis son courriel original.° (6.0) °C'est un gars qui est un peu particulier.°
P	(C'est pourquoi?) ((Lauren se prend le visage dans les mains.))
L	C'est parce que c'est un gars qui essaie d'entraîner le Conseil dans la défense des droits des pédophiles tsé. °C'est comme tsé.°
P	(.) Ah. (4.0)
L	C'est parce qu'il a fait parvenir de quoi au C3S de la région de Longueuil parce qu'il se passait quelque chose. TOUT le document était super bien fait pour les LGBT. Mais à la fin, il amène un volet concernant les <u>pédophi::les</u> , et comme quoi ils ont besoin de servi::ces, et comme quoi c'est leurs droits.
P	J'ai pas de problème avec ça.
L	((Grimaçant))) Ouais mais c'est parce que dans son cas, c'est pas des services pour les <u>traiter</u> nécessairement. Tsé c'est pas fait nécessairement sous cette optique-là. Tsé c'est plus comme par exemple des services d' <u>écou::te</u> , des services. EU::H.
P	Ouais mais ça dépend comment c'est fait là.
L	Ouais mais c'est parce que quand tu connais le gars
P	Tu sais que
L	Tu sais que c'est pas (2.0) Tu sais que ce qui veut, c'est pas nécessairement les services pour (2.0) guérir ou entre guillemets là ((Il fait le geste en même temps.)). Tsé c'est des services pour qu'on finisse par accepter que oui il y a des gens qui sont pédophiles et que c'est normal entre guillemets ((Lauren fait le signe des guillemets à nouveau.)). Faque c'est toujours un peu. Pis tsé c'est un vieux militant, pis () pis c'est toujours ben délicat. Et là il veut essayer d'interférer ce document-là

	dans les travaux du ministre Robert Stewart dans l'élaboration de la politique LGBT.
P	OK
L	Faque. Là ce que je me demande, c'est : « Est-ce que j'y réponds? Où j'y réponds pas, ou j'y réponds en y disant "Envoye-le directement au ministre." »
P	Ah ben c'est délicat cette affaire-là.
L	Hein?
P	C'est quand mêm-
L	Ouais sauf que je pense que je vais ménager la chèvre et le chou. C'est-à-dire que je vais lui dire de l'envoyer au bureau du ministre, mais je vais appeler son attaché politique Derek pis je vais lui dire : « Quand tu vas recevoir le document, n'en tiens pas compte. Fais juste dire "Merci et nous avons bien reçu." Point. »
P	Ah ben tu peux dire aussi à l'attaché politique : « Le Conseil n'endosse pas ce document. »
L	Ouais sauf que là il y a une très grosse partie qui est super intéressante. Là c'est ça faut que j'essaie de le relire et j'essaie de le relire en cas des fois mais là. Je pense qu'il est chez nous à la maison. (2) Faque c'est toujours ben délicat.
P	Effectivement. (60.0)

Se parlant d'abord à lui-même, découragé, Lauren fait face à un problème d'éthique : comment se débarrasser, tout en restant poli, de ce militant qui cherche à s'associer aux activités du Conseil? Ce militant essaie d'engager le Conseil en faveur d'une cause qui est étrangère à sa raison d'être : « C'est parce que c'est un gars qui essaie d'entraîner le Conseil dans la défense des droits des pédophiles tsé. °C'est comme tsé.° » Les deux hommes ne partagent pas la même vision des droits des pédophiles et pédérastes : pour l'un, ils nécessitent la reconnaissance; pour l'autre, ils sont pathologiques. Ce que craint Lauren, c'est que d'accorder son attention aux pédophiles et pédérastes les rendre visible et nuise ainsi à la réputation du Conseil. Le document controversé de ce militant risque d'enrayer les efforts du collectif de travail pour voir au jour l'élaboration d'une politique LGBT. Plutôt que de prêter assistance au comité de travail LGBT, la missive d'Andrea perturbe Lauren qui ne sait trop comment y répondre. Le document qu'il soumet à son attention comprend bel et bien, selon ce dernier, un agenda caché. Lauren établit une distinction entre les services « pour qu'on finisse par accepter » les services « pour guérir », attribuant des intentions détournées à Andrea. « Tsé c'est des services pour qu'on finisse par accepter que oui il y a des gens qui sont pédophiles et que c'est normal entre guillemets

((Fait le signe des guillemets à nouveau.)). » Le recours aux guillemets par Lauren lui permet de faire montre de rectitude politique. En elle-même, la démarche du militant n'est pas scabreuse. Pour preuve : mon incompréhension devant la réaction de Lauren alors que je crois que la proposition d'Andrea Alberti consiste à instaurer des services de soutien aux pédophiles et pédérastes dans une perspective curative. Mais Lauren a une idée générale de la démarche de l'individu que je n'ai pas. Celui-ci est figuré comme un individu hors norme : « °C'est un gars qui est un peu particulier.° »; « Ouais mais c'est parce que quand tu connais le gars ». Une connaissance du contexte informe son cadrage de la situation sur ce qui est permis ou non, sur la sensibilité de ce dossier et du coût d'une intervention. « Pis tsé c'est un vieux militant, pis () pis c'est toujours ben délicat. » Ce n'est pas la première fois qu'Andrea interpelle Lauren à ce sujet.

- | | |
|---|---|
| L | °Qu'est-ce que je pourrais faire pour le flusher.°
(5.0) |
| P | C'est-tu la première fois qu'il essaie de se servir du Conseil pour ce genre de de trucs là? |
| L | Non ben habituellement. Tsé c'est pas, il insiste pas pour qu'on prenne position pis tout ça tsé. C'est juste qui nous, pour chaque circonstance il trouve toujours moyen un peu de le <u>ramener</u> tsé. Faque. J'l'ai vu trois-quatre fois. C'est un homme qui est assez particulier. Mais c'est correct tsé. C'est juste que c'est sûr que le Conseil prendra jamais position là-dessus. Pis en plus il tombe ben mal parce qu'il parle à une femme qui a été violée à l'âge de douze ans ça fait que. C'est (.) pas sûr que je vais le soutenir dans ses efforts (.) à faire reconnaître les pédophiles. |
| P | Attends lui-même a été violé? |
| L | Non moi. |
| P | Toi tu as été violée à douze ans? |
| L | Faque tsé, on comprendra que je ne suis pas la plus ardente défenseuse des pédophiles. |
| P | Ouais. |
| L | Sauf que là j'ai flushé son tabarouette de texte. °Je le retrouve plus.° |
| P | Demande-lui de te le renvoyer.
(5.0) |
| P | Mais j'imagine, ça doit pas passer inaperçu quand il fait ce genre de démarches là. |
| L | C'est parce que ce que je me rappelle de la lecture, ce que je trouve plate, c'est que ce volet-là vient scrapper tout le reste qui est vraiment intéressant tsé. Parce que tsé je veux dire tu te ramasses dans la régie d'une assemblée et tu te mets à voir ou à entendre parler de pédophiles pis tout ça, pis c'est pas dans une optique de curatille, |

de curative pardon, t'as un problème tsé. Faque tu viens toute scrapper le reste sur lequel tu aimerais que l'agence travaille.
 ((Pascal va chercher du café.))
 (120.0)

Ce genre d'intervention s'appliquant à défendre les droits des pédophiles et pédérastes décourage mais ne surprend pas Lauren, habitué à la même ritournelle : « Tsé c'est pas, il insiste pas pour qu'on prenne position pis tout ça tsé. C'est juste qui nous, pour chaque circonstance il trouve toujours moyen un peu de le ramener tsé. Faque. J'l'ai vu trois-quatre fois. C'est un homme qui est assez particulier. Mais c'est correct tsé. » La fonction de cette dernière phrase est problématique, car il est difficile de savoir ce qu'elle tempère ou répare. Qu'est-ce qui est « correct »? La démarche du militant, ou sa volonté d'aider les pédophiles et les pédérastes? Le malaise de Lauren est fort intéressant, car deux logiques s'affrontent : puisqu'il est un vieux militant, l'individu ne peut être discrédité, ignoré ou condamné aussi facilement qu'un jeunot. Bien qu'elle ait toutes les raisons d'être émotive ou de s'emporter, Lauren est prudente; ayant été violée dans son enfance, cette dernière n'a pas beaucoup de tolérance pour les pédophiles et pédérastes. Elle ne cherche pas à blâmer ou condamner l'individu immédiatement, mais à exploiter toute contribution à la cause LGBT. C'est ainsi qu'elle déplore cette section finale du document qui vient, selon son dire, tout gâcher. Mais le contenu du document et la connaissance de l'individu et de ses manières de procéder ne lui suffisent pas à prendre une décision. Lauren visite alors le site Web du militant afin de voir quel genre de discours Andrea publicise.

L EUHHHPHH. Je suis allé sur son site, pis c'est VRAIMENT, vraiment (2) la promotion de.
 ((Je viens voir le site.))
 L Tsé pis honnêtement, c'est pas parce que tsé j'ai pas réglé mes bibittes avec ça.
 P Ouais ouais.
 L Tsé honnêtement, tantôt je chialais mais c'est juste que je le sais qu'un enfant de dix ans, est pas émotivement autonome pour choisir de. Il y a toujours un rapport de pouvoir entre le pédéraste et l'enfant. Mais là tsé c'est comme hallucinant là. (1) Tsé r'garde, attends un petit peu. (.) ((Lauren se met à lire à voix haute)) Mille neuf cent soixante-deux. ^La proposition à peine débattue est catégoriquement rejetée par les représentants des organismes gais à la première assemblée du Conseil fédéral

d'élargir aux pédérastes et aux pédophiles le membership et la mission de la coalition. L'exploration de la pédophilie par un groupe de réflexion sur l'homosexualité constituée de leaders provenant de plusieurs années d'échange avec[^] () Attends un petit peu.

P Avec des hommes?

L Avec des hommes pédérastes ou pédophiles ou avec des hommes ni pédérastes ni pédophiles. ((Lauren recommence à lire.)) ^La comparaison quant à la facilité avec laquelle les gais et les lesbiennes ont réussi aujourd'hui à se faire entendre et participer aux débats les concernant et d'autre part l'épaisseur du silence et des préjugés qui enferment encore des milliers de personnes de ces minorités affectives et sexuelles nous a convaincus ainsi d'offrir une visibilité et une tribune qui leur soit consacrée alors qu'elle leurs sont partout refusées. Il va donc de soi que nous trouvions un moyen de diffuser des textes qui ont déjà été écrits ainsi que ceux que nous pourrions écrire au sujet des interventions. ^

P ((Lisant par-dessus l'épaule de Lauren)) Ephébiphile, c'est quoi ça?

L Éphèbe, ça veut dire « pas de poil. » Pas rien tsé.

P C'est une minorité sexuelle ça?

L Habituellement, c'est. C'est parce qu'il y a une différence entre les pédophiles et, voyons c'est quoi déjà?

P Pédéraste?

L Pédéraste. C'est ça, pédophile et pédéraste, parce que les pédophiles, il y a une question d'âge. Les pédérastes, c'est vraiment les enfants. Contraire, je sais plus trop.

P La différence entre pédophile et pédéraste, c'est la jeunesse?

L D'ailleurs, faudrait que je retire ce site-là [du site Web du Conseil.] Ah il l'est pas.

P Fiou.

L Ah je vais aller vérifier d'ailleurs, je suis pas sûr. Parce qu'au début, il m'avait demandé. C'est pas homosexuel, c'est *LGBTequality.com*. Attends un petit peu.

Les ressources pour les LGBT étant limitées, Lauren est réticente à se débarrasser d'emblée d'un document rédigé sur le sujet, craignant ainsi, comme le dit le proverbe, de jeter le bébé avec l'eau du bain. Cependant, cela ne veut pas dire pour autant que la présidente du Conseil approuve les pédophiles et les pédérastes. Lauren va alors consulter le site du militant afin de se faire une idée globale du document qu'elle a reçu. S'agit-il d'une maladresse, ou d'un discours bien élaboré? Lauren se rend alors à l'évidence, c'est un site qui fait la promotion de la pédophilie et de la pédérastie. À la lecture d'un extrait de texte du site Web du militant, sa crainte est confirmée : celui-ci tente bel et bien d'imiter les stratégies des LGBT afin d'englober la pédophilie et la pédérastie sous l'acronyme, à titre

de « minorité sexuelle ». D'ailleurs, la lecture du Site Web d'Andrea rappelle à Lauren que son propre site Web pourrait y faire référence; elle s'empresse alors de vérifier qu'il n'y figure pas. Elle ne désire absolument pas seconder Andrea dans ses efforts pour rendre les pédophiles et pédérastes visibles. Lauren hésite à ne pas répondre au courriel. Elle a besoin d'une excuse valide pour décliner la contribution d'Andrea. Étonnamment, Lauren ne se base pas sur son vécu pour justifier son refus de s'engager. Elle s'empresse de m'informer qu'elle est objective et que sa réaction est rationnelle : « Tsé pis honnêtement, c'est pas parce que tsé j'ai pas réglé mes bibittes avec ça. » Néanmoins, l'initiative d'Andrea la déstabilise. Comme pour se persuader elle-même, elle prend la peine de justifier sa conviction que les mineurs ne sont pas assez matures pour une relation sexuelle et qu'il y a un rapport de pouvoir entre le pédéraste et l'enfant.

Plus tard en après-midi, Lauren pense encore à cette histoire; elle m'expose alors ce qu'elle compte faire : elle va traiter le courriel du militant comme une requête d'information, et non pas comme une demande de soutien.

- | | |
|---|---|
| L | Bon ben tu vois pour Andrea Alberti, ce que j'ai fait, c'est. J'ai envoyé le nom du responsable du comité interministériel en santé/services sociaux en charge de l'élaboration de la politique LGBT. C'est tout. Je lui ai donné son nom pis son courriel. Il fera ben ce qu'il veut, pis si j'ai un rebound du ministère, à ce moment-là, je vas. |
| P | T'as pas spécifié que le Conseil? |
| L | Non non non. Non j'appuie pas. BEN EN FAIT, JE POURRAIS PRENDRE SON DOCUMENT, PIS LE RETRAVAILLER. |
| P | Mais messemble ce n'est pas prendre appui que de recommander? |
| L | Non, il me demande une information. |
| P | Ah toi tu lui as envoyé le numéro au gars en question mais pas au ministère. |
| L | C'est ça. |
| P | T'as pas envoyé le document avec ton adresse courriel au ministère. (1) T'as juste envoyé le courriel du ministère à Andrea Beauchamps. |
| L | Andrea Alberti. Oui. Non, je ne transfère pas ce document-là. |
| P | C'est ça que je me demandais. Faque lui il va s'arranger avec ça. |
| L | C'est ça, c'est un grand garçon. |
| | (4) |
| P | Pis c'est ça que tu penses qui est le mieux? |
| L | Ouf c'est ce qui a pour l'instant, en fait c'est ce qui, c'est ce qui. Pfff s'il avait été le moindrement chercheur, il l'aurait trouvé le nom de toute façon. Il était indiqué |

dans un article dans *The Gay Magazine*, dans le *Faggity*, il pouvait regarder sur le site du ministre Robert Stewart. Il pouvait voir c'était qui le sous-ministre, et tout ça. Il aurait même pu l'envoyer au ministre directement. Faque tu fais r'garde. C'est pas une adresse. La seule chose qui pourrait arriver, c'est qu'il pourrait dire « Oui Monsieur Lauren Garner bla-bla-bla du conseil m'a donné votre adresse. » Ouais faque ça s'il fait ça, on verra, mais moi inquiètes-toi pas que s'il fait ça, je vais en avoir des rebounds. Mais bon. (.) C'est ça, je vais continuer à trotter ça cette affaire-là dans ma tête. S'il y a quelque chose, je vais envoyer le document à Derek. Je vais lui dire « Écoute, probablement que le sous-ministre va recevoir ce type de document là, je tiens à t'informer qu'il n'y a personne du collectif=

P =qui n'appuie ça.

De manière paradoxale, pour Lauren, répondre au militant n'est pas considéré comme un engagement politique alors que de transférer le document en est un. Du coup, elle n'a pas à se prononcer sur ce document et recommande d'autres acteurs au militant. Elle peut ainsi faire assumer par une autorité extérieure à la communauté LGBT l'embarras de condamner ce texte.

Par la suite, lorsqu'il s'aperçoit que Lauren lui répond sans vraiment s'engager, Andrea change de stratégie. Il essaie alors de contacter les membres du groupe de travail pour entamer un dialogue sur les droits des pédophiles et pédérastes. Il dérange.

Le lendemain, Lauren, inquiète, fait part de l'incident à son directeur des communications de manière impromptue. Demander l'opinion de Keith permet à Lauren de confirmer son interprétation du document. Elle lui fait confiance et le consulte pour ce genre de situations délicates. Cet échange d'opinions est fréquent et s'avère une procédure de concertation typique du Conseil.

L Monsieur Andrea Alberti me dit : « Merci beaucoup. Par contre, j'ai cru comprendre qu'il s'était formé un groupe de travail formé de LGBT qui avait pour mission de maintenir le dialogue avec () et qui avait pour mission de participer au plan d'action proposé par le ministre en décembre dernier. Sait-on qui fait partie du comité et qui le coordonne? »

K C'est qui qui dit ça?

L Andrea Alberti.

K C'est qui Andrea Alberti?

- L Andrea Alberti est un vieux militant (.) qui a une conception de la diversité sexuelle et émotive TRÈS LARGE. Et très problématique actuellement.
- K ((Sourire)) OK. Et c'est quoi le lien avec le Conseil?
- L C'est parce qu'il a envoyé un document au C3S de la Rive-Sud par apport aux travaux qu'ils sont en train de faire pour (.) un plan d'action (.) quelconque. (1) Et il n'a pas eu de réponse à son courriel donc il a fait un premier courriel : « Ben là j'ai envoyé ça. Tiens, je te le donne aussi pour commentaire. Pas pour commentaire, mais pour ton information. » Il a envoyé son document. Il me revient : « J'ai pas eu de nouvelles. Y'as-tu moyen de l'envoyer à quelqu'un d'autre? Tout ça. » Faque là hier je jaisais un peu avec Pascal en me disant, on parlait de tout ça. « Qu'est-ce que je fais avec ça, j'y réponds-tu ou j'y réponds-tu pas? Bla-bla-bla.» Faque là j'essayais d'y trouver une façon d'y répondre sans. Pis là j'y ai donné le nom du ministre, du sous-ministre responsable du comité interministériel de la santé et des services sociaux. Je me dis, au moins moi j'y réponds, mais ça engage pas-, ça fait pas de pas de trouble pour personne. Pis je me disais à la rigueur, si on en entend parler, je pourrai toujours dire à Derek Bieber de ne pas en tenir compte. Tsé de (1). Faque là j'ai envoyé l'information, faque là il me dit merci beaucoup, mais là ((Sourire)) il veut rentrer en contact avec le collectif, ceux qui s'en occupent! Faque là je suis un petit peu mal pris. (3) Je vais t'envoyer le docume::nt. (4)
- K ((Sourire)) Son document es-tu positif ou pas ((Rires))?
- L En fait, moi mon opinion c'est que son document il est bon. Pour plusieurs aspects, le problème, c'est qu'un moment donné, il jette le spot sur les péd- pédophiles et les pédéastes.
- K De quelle façon?
- L J'va te lire le document. Peut-être que c'est moi qui comprends mal la chose, mais c'est trop délicat.
- K C'est un électron libre qui veut faire diffuser ses idées. Même s'il envoie ça à l'ensemble du collectif de travail, ça ne changera rien.
- L Non. Par contre, il y a peut-être des points qu'il soulève. (2) Je te l'envoie.

Lauren résume une situation complexe laconiquement : « Andrea Alberti est un vieux militant (.) qui a une conception de la diversité sexuelle et émotive TRÈS LARGE. Et très problématique actuellement. » Tout comme l'a fait Lauren la journée précédente, la première réaction de Keith consiste à évaluer si le document est positif ou non, puis à marginaliser la démarche du militant en le qualifiant d'« électron libre ». Toutefois, contrairement à elle, il ne s'inquiète pas des répercussions de celui-ci et balaye cette menace du revers de la main, ne se préoccupant même pas de son poids politique. D'après Lauren, le problème de la démarche d'Andrea, c'est que la conception de ce qu'est une « minorité sexuelle » est trop large, *trop inclusive*. En contexte de controverse, il y a

certaines acteurs qu'on ne désire pas appuyer : les criminels, les violeurs, les pédophiles et pédérastes. Andrea cherche donc à mettre ses préoccupations en commun – il inclut, solidarise, concerte – et Lauren évite réciproquement de s'engager, de laisser Andrea parler en son nom. Aussi, en spécifiant que le discours d'Andrea est problématique « actuellement », Lauren ne sous-entend pas tellement le fait que la pédophilie et la pédérastie sont acceptées dans certaines sociétés et à certaines époques, mais affirme plutôt l'idée que son discours survient comme un chien dans un jeu de quille, dans un moment crucial pour les activités du Conseil. Ils ne veulent pas qu'Andrea s'adresse au ministre Robert Stewart en tant que militant LGBT et nuise aux négociations en cours, faisant ainsi valoir des intérêts étrangers à ceux des populations LGBT. Lauren n'a donc pas de problème à être interpellé par Andrea sur d'autres sujets – elle accorde de la valeur à son militantisme –, mais elle refuse absolument de publiciser les enjeux qu'il promeut sous la bannière des « minorités sexuelles ». Dans l'extrait qui suit, un consensus s'établit d'ailleurs entre Keith et Lauren sur l'impropriété de cette étiquette qui « englobe les pédérastes, les pédophiles et autres ».

L	Je t'ai entendu faire de loin.
K	Ouin je viens de lire son document. Je pense qu'il y a deux problèmes majeurs avec son document. En tout cas, ((Sourire)) du moins, pour nous. C'est que il veut que la notion de minorité sexuelle englobe les pédérastes, les pédophiles et autres hum.
L	C'est ça.
K	Tout ça. Ça c'est mon premier problème. Pis deuxièmement, je suis d'accord avec lui sur le fait que tout ce qu'on a fait avec ces gens-là c'est criminaliser, alors qu'ils ont besoin d'aide. Sauf que la manière dont il l'amène, c'est, je suis pas d'accord avec la manière dont il amène ça, tu comprends ça? C'est comme s'il mélangeait les choses.
L	Ouais.
K	les choses. Faque pour nous ça marche pas.
L	Non mais je pense que nous c'est dans une perspective d'aide à, mais lui il l'a fait dans une perspective d'acceptation de.
K	Et voilà. C'est pour ça que je dis que je suis
L	Faque bon, je suis pas si con que ça.
K	J'ai un problème avec ça, c'est que oui je suis d'accord avec le fait qu'il n'y a pas de ressources et que les gens sont pognés avec ce problème-là, pis ils ne savent plus vers qui se tourner et s'ils se tournent vers quelqu'un, ils vont être jugés, les

- dénoncer et les criminaliser. Ça c'est un gros problème, mais euh. C'est pas de même qu'il l'amène ((Rires)).
- L Donc étant donné que tu es sur le collectif et que c'est nous qui gèrent beaucoup, qu'est-ce qu'on fait avec ça.
- K Il peut ben l'envoyer à tout le monde. Qu'est-cé que ça change? Je me dis, la liste est pas secrète, elle est dans *The Gay Magazine* du mois de Juillet.
- L Ouais mais sauf que ça vienne de nous autres.
- K Ça vient pas de nous autres, on peut juste y répondre=
- L =Mais qu'on devienne l'agent de transmission.
- K Non non nous on le transmet pas.
- L Ben c'est parce que là oui, regarde le courriel qui nous donne.
- K Oui je sais mais.
- L Là il nous demande de quoi là. Il faut que je lui réponde. Qu'est-ce que je fais, je laisse le courriel vide? Tsé. Je peux pas laisser ça vi::de.
- K Mais non mais ce que j'allais dire, c'est qu'on peut lui dire que euh, ben y poser la question sur le collectif, °regarder son propos°.
- L Ben c'est ça, ce que je vais faire, c'est que je vais-

Keith résume le nœud de l'affaire. En premier lieu, il y a le danger de se faire associer, contre son gré, à la cause controversée des pédophiles et pédérastes; en deuxième lieu, il y a le problème moral de la légitimité des pédophiles et pédérastes à intervenir sur la scène politique. C'est ce problème dont Lauren et Keith discutent dans cet extrait. S'ils s'entendent sur le fait qu'il y a un problème quant au support des minorités affectives et sexuelles, ils récusent la façon dont le militant argumente son discours : « C'est comme s'il mélangeait les choses », affirme le directeur des communications. Ils distinguent ainsi deux manières de faire les choses : « aide à » et « acceptation de » la pédophilie et la pédérastie. Pour Keith, l'incident s'achève là. En rétrospective, Lauren craint toutefois de devenir une « courroie de transmission » contre son gré; elle craint que l'acte de répondre au courriel lui-même ne soit perçu comme une forme d'engagement politique, contrairement à ce qu'elle pensait la veille. Elle est ébranlée lorsqu'Andrea lui écrit de nouveau.

- K Non mais tout ce qu'on pourrait dire, c'est que nous ne sommes pas mandatés pour diffuser notre liste des membres du comité. Par courriel, on n'est pas mandaté pour diffuser la liste du comité. Par contre, s'il veut connaître la liste, elle est disponible sur l'article dans *The Gay Magazine*. Il y a toute la liste, alors s'il veut trouver toutes les adresses de tout le monde, ben il le fera. Nous on n'a jamais diffusé de

- l'information de d'autres groupes sur des choses qui ont pas rapport avec ce qu'on fait là. Je sais pas si tu vois ce que je veux dire?
- L Ben là c'est qu'il faut répondre à deux questions. Qui qui est sur le chose et qui qui le coordonne. Ceux qui le coordonnent c'est toi pis moi.
- K Non non, mais en envoyant le lien vers l'article dans *The Gay Magazine*, ben il y a toute la liste, on est toute là. °L'article du *The Gay Magazine* du mois de juillet, on est tous signataires.° Pis il n'y a pas de coordination du collectif de travail.
- L Tu veux les nommer?
- K Non, ça existe pas.
- L Non mais, oui sauf qu'on parle du comité de liaison.
- K Oui mais le comité de liaison est là pour faire, il est là pour faire le lien entre le gouvernement et le collectif, c'est tout. Si tu veux vraiment jouer là-dessus, te défendre là-dessus. (1) On coordonne, mais ce n'est pas officiel. On a eu le mandat de coordination. Si on veut n'importe qui dans le collectif pourrait caller une réunion.
- L C'est parce que si on répand ça pis on lui envoie le texte il va chercher les noms pis il va dire : « Si le comité vous êtes là-dessus le comité et tout ça. »
- K « Nous ne sommes pas habilités à diffuser l'information. »=
- L =Non mais il va nous dire « Vous pouvez-tu nous donner les adresses courriel? »
- K « Nous ne sommes pas habilités à donner les adresses courriel. » ((Rires)) Fait une fonctionnaire de toi!
- L C'est sûr qu'il n'a pas grand appui sur, dans la communauté là. Il reste que, il faut toujours penser au à l'impact du fait que il y a quand même de ses amis qui apprécient le Conseil pis qui sont pas nécessairement (.) dans la même optique que lui. Mais tsé. Mais c'est ça, initialement son commentaire, c'est pour venir en aide aux pédérastes et aux pédophiles.
- K Je pense que son intention c'est ça, mais il ne s'y prend pas de la bonne façon pantoute. Lui y parle justement qu'il faudrait faire une acceptation sociale au même titre que les gais, bisexuels, lesbiennes, [transsexuels] transgenres.
- L [C'est ça.]
- K Ce qui n'a pas de sens pour plusieurs raisons.
- L C'est ça.
- K Par contre, je suis d'accord avec le fait qu'il ne faut pas juste les voir comme des criminels. C'est des gens ((Sourire)) qui ont un besoin ((Rire)) de traitement de de.
- L Oui sauf que nous autres on le voit dans une perspective de guérison alors que lui il le voit dans une perspective d'acceptation.
- K Ben c'est ça. Bah sûrement guérison ou du moins. Veux veux pas, nous on est pour la sexualité consentante entre adultes consentants tsé faque du coup, la pédophilie, ça dépasse pas mal cette définition-là! ((Rire))

Keith refuse d'interpréter littéralement le contenu du courriel, et l'interprète comme une tentative d'enrôlement. Dès lors, selon elle, il n'y a pas lieu de répondre à ce message. En

suivant le conseil de Keith de singer l'attitude d'une « fonctionnaire », Lauren peut justifier son refus de collaborer, transformant de ce fait la requête du militant en une démarche inappropriée, ce qui décharge le Conseil de la responsabilité de répondre. Pour en arriver là, elle invoque la mission du Conseil et rend compte de l'histoire de ses interventions comme institution. « Nous on a jamais diffusé de l'information de d'autres groupes sur des choses qui ont pas rapport avec ce qu'on fait là. » Avec cet énoncé, elle exclut les intérêts des pédophiles et des pédérastes de la sphère des préoccupations du Conseil, et les relègue à « d'autres groupes », hors du « nous ». La liste d'information référençant les membres du comité de travail LGBT négociant avec le ministre pose un dilemme moral : si elle est publique, il n'y a pas lieu de répondre au militant; si elle relève des activités privées du Conseil et que celui-ci agit officiellement à titre officiel de coordonnateur du comité, alors il a l'obligation professionnelle de lui répondre. Or, Keith résout le problème en niant le fait même qu'un tel agent de coordination puisse agir : « Non, ça existe pas. » Pour Lauren, le fait d'être mandaté à la coordination d'un collectif de travail oblige à répondre à tous ceux qui s'adressent à lui, ce qui s'avère une contrainte importante sur le dénouement des choses; pour Keith, un tel mandat n'est pas une contrainte mais une ressource pour l'action; il leur fournit une cartouche supplémentaire : un devoir de confidentialité dispense les employés du Conseil.

Vers la fin de cette conversation, Keith en rajoute, usant de la définition rhétorique à nouveau, positionnant le Conseil en faveur de la sexualité « consentante entre adultes consentants ». Cette définition, excluant les pédophiles des pratiques sexuelles acceptables pour le Conseil, en laisse cependant filtrer plusieurs autres : bondage et fétichisme, jeux de rôles pervers et scatophilie, etc. Quelque temps après, lorsque je lui demande si elle approuve la définition de Keith d'une sexualité entre adultes consentants et si elle défendrait le droit de pratiquer la scatophilie. Embarrassé, Lauren m'affirme qu'elle n'y avait pas pensé. Elle me répond que non, mais que Keith, peut-être bien. Elle clarifie sa réponse par la suite : les interventions du HRC sont toujours conformes à la loi. Et quand je pose la même question à Keith, il précise que la marge de manœuvre du Conseil se situe, en

fait, au niveau d'application de la loi. Lauren et Keith reconnaît que celle-ci est façonnée par l'activisme politique. À titre d'organisme de défense des droits LGBT, ils en sont même plus que conscients! Au Canada, à titre d'exemple, l'homosexualité fut décriminalisée en 1969. Cependant, s'ils sont les premiers à critiquer la loi au nom de la communauté LGBT, ils se refusent à le faire pour les pédophiles et pédérastes. Une ligne bien nette est tracée entre ce qui est dans l'intérêt des communautés LGBT ou non. La définition du consentement légal requis pour avoir une sexualité épanouie clôt la discussion et instaure un consensus à propos du domaine de compétence du Conseil. Ce consensus résout la difficulté et met fin au contentieux.

En résumé, Andrea ne réussit donc pas à mobiliser Lauren et Keith en faveur de sa cause. Ces derniers décident d'ignorer sa contribution et d'éviter de lui répondre. Les droits des pédophiles et des pédérastes ne s'imposent pas comme un enjeu social. Outre Andrea, personne ne s'engage politiquement. Son discours est écarté du débat public. Et si ce militant parvenait tout de même à publiciser les préoccupations qui l'animent, il n'aurait pas nécessairement d'interlocuteur à qui s'adresser : il se peut que personne ne lui réponde. Il n'y aurait donc point de controverse.

3.4.2. S'opposer aux divergences qui dérangent

Lors de ma présence au HRC, un second problème d'alignement est survenu suite à un conflit persistant entre Lauren et un autre activiste dénommé Dany Hamilton, président de l'organisme *Homo Power*. Lauren a maille à partir depuis longtemps avec cet acteur bien connu du milieu communautaire qui partage les mêmes enjeux qu'elle sans démontrer toutefois de liens de solidarité envers les groupes LGBT qu'elle représente. Contrairement à Lauren, Dany dispose de nombreux contacts politiques. Il obtient de généreuses commandites de la part de particuliers et de personnes morales. Enfin, ses discours occupent toujours une large part de l'espace médiatique. Une animosité profonde divise les deux activistes. Ce conflit ne se résume plus à leur relation interpersonnelle : il mobilise quantité d'autres activistes, personnages publics et organismes gouvernementaux. Lauren a

plusieurs reproches à l'égard de Dany. L'activiste n'a pas bonne réputation au sein du Conseil : il congédie injustement des gens qu'il soupçonne d'être des alliés du Conseil et, s'attribue le mérite d'autres individus. Vis-à-vis de l'acronyme LGBT qu'il revendique, on l'accuse de négliger lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgenres. Cette négligence, c'est d'ailleurs le grief principal que soulève Keith à son égard. Selon les membres du Conseil, celui-ci ne défendrait que le modèle hétéronormatif du couple homosexuel. Cette critique revient constamment, surtout lorsqu'il est question d'événements organisés au nom de la communauté LGBT avec des fonds publics. Par exemple, lorsque nous parlions de la récente campagne de sensibilisation du Conseil sur les couples de même sexe, Lauren et Keith l'ont comparée à celle – alors en cours – d'*Homo Power*. Ils n'apprécient pas comment l'organisme a décidé de publiciser ce sujet, argumentant que leur campagne était déconnectée de la réalité, voire stéréotypée. Ils se permettent ainsi de critiquer les anciennes campagnes de publicité d'*Homo Power*; ses bons coups sont réduits à des cas d'exception. Des figures d'autorité telles que le *Annual Gay & Trans Gathering Committee* (AGTGC) sont invoquées pour dénigrer Dany.

K	<i>Homo Pow-</i> J'ai commis un impair tantôt. C'est pas vrai. <i>Homo Power</i> a eu UNE ((Sourire)) bonne campagne dans leurs dix dernières années.
P	OK.
K	C'est celle où on voyait des faces de bébés et où on voyait : « <i>That's So Gay!</i> » Ça c'était une excellente campagne mais toutes les autres, ouf.
L	Non il y a eu quelques bonnes campagnes. « <i>I'm fierce.</i> » « <i>Grow up.</i> »
K	C'était pas pour la journée nationale de lutte contre l'homophobie ça.
P	Non mais c'était une TRÈS bonne campagne ça.
L	Non mais c'est parce qu'à l'époque la journée existait pas.
K	Non mais moi je parle de la journée nationale de lutte contre l'homophobie. Je parle pas de toute ce que.
L	Ben sa meilleure c'est « <i>That's So Gay!</i> »
K	Mais toutes les autres comme celle qu'ils étaient en guerriers.
L	Non mais celle du hockey c'était choquant pour qui? Les deux petites filles habillées en joueurs de hockey, c'était excellent.
K	Lauren, il y a eu deux bonnes campagnes.
L	C'était <u>excellent</u> .
K	Je me retire, il y a eu deux bonnes campagnes. ((Rire)) On va être justes.
	(4.0)

K Notre problème, c'est que c'est rendu the Annual Gay & TRANS Gathering. *Homo Power* en plus ne veut RIEN savoir de ça. (.) Ben c'est rendu que même l'AGTGC c'est rendu la The Annual Gay & Trans Gathering. Pis ils se l'ont fait dire, pis ils continuent. À l'intérieur de leur organisme, ils se sont fait dire. « – C'est même dans notre mission nous aussi. On devrait quand même! – Non. »

À l'inverse d'Andrea qui inclut trop de gens avec l'appellation « minorité sexuelle », Keith reproche à Dany de ne pas être assez inclusif quand il emploie l'étiquette « LGBT » – surtout qu' il reçoit du financement pour représenter les communautés LGBT. C'est évident lors de certains moments stratégiques, notamment à propos du titre de l'événement organisé en fonction de la The Annual Gay & Trans Gathering. Le conflit n'est pas seulement personnel : Dany est en fait un adversaire politique. Lauren et Keith doivent s'opposer à lui et manifester clairement leur désaccord. C'est ainsi que Lauren et Keith décide de boycotter l'événement que Dany organise.

L Mais moi j'y vas pas cette année. Tu vois, il fait ça un lundi mardi au *Great Garden Super Mall*.

K Ah pour le Annual Gay Gathering?

L Ouais.

K ((Sourire)) C'est parce que nous on appuie *The Annual Gay & Trans Gathering*. Tu nous vois-tu arriver avec notre kiosque et ça en banderole en arrière?

L J'ai pensé prendre les cartes postales et les faire agrandir en en deux pieds par trois pieds.
(1.0)

K Le pire c'est que Nikos Mercouri ((un employé d'*Homo Power*)) pis d'autres on est sur la même longueur d'onde.

L Oui mais c'est que quand même on n'exclura pas d'autre tsé à quelque part là (.) tsé il faut quand même être conséquent avec ce qu'on pense et ce qu'on décide.

K Ben c'est ça parce que nous si on prend position comme ça à *Youth Queer* on peut pas se pointer là.

L Ben surtout c'est que si tu le fais comme ça ((Sourire)) tu risques de te faire mettre à la porte tsé! ((Rire)) Tsé on peut pas aller blaster Dany sur la place publique là.

K Ben je l'ai déjà fait moi là.

L Ouain mais pas (.) Moi je pense que la meilleure chose, c'est de surtout se solidariser pis de boycotter cette journée-là. Dans son événement à lui. Et de faire autre chose.

Le Conseil et *Youth Queer*, les deux organismes desquels répondent Lauren et Keith, ont été invités par courriel à participer à l'événement de Dany. Toutefois, ni l'un ni

l'autre ne savent vraiment pourquoi ils sont invités; s'ils s'y présentent, ils ne veulent pas soutenir Dany, mais lui faire front. Keith y voit ainsi l'occasion de s'opposer à lui. Lauren tente alors de calmer ses frustrations : on peut haïr Dany en coulisse sans le publiciser. Lorsqu'on affronte un adversaire de son calibre, mieux vaut le faire en privé : c'est donc être grossier que de critiquer d'autres activistes dans les médias. Il en va du savoir-vivre et de l'éthique professionnelle des acteurs du milieu communautaire. Lauren et Keith évaluent les avantages qu'ils peuvent retirer de la promotion de leur organisme grâce aux réseaux de communication de Dany. S'associer avec Dany Hamilton permet de bénéficier d'une visibilité que d'autres ne peuvent offrir. On rechigne à faire fi de l'individu complètement, lui qui se prévaut, présume-t-on, du pouvoir. Dans l'éventualité qu'ils participent à l'événement, Lauren et Keith discutent des artefacts (bannières, cartes postales) par lesquels ils pourraient véhiculer un contre-discours. Les points de discordance s'accroissent : Dany Hamilton s'attire les foudres des communautés LGBT, que ce soit en raison des campagnes de sensibilisation d'*Homo Power* que Lauren et Keith jugent simplistes, de ses interventions politiques non inclusives de la communauté LGBT, de sa perspective normative sur le couple homosexuel, etc. Voilà autant de préoccupations qui passionnent, de sujets de litige qui s'accroissent et rebutent les membres du Conseil à collaborer avec Dany. La frustration est à son comble. Dans l'extrait suivant, la première phrase de Keith est éloquent : « Moi c'est clair que cette année j'en ai ras-le-pompon que c'est juste The Annual Gay Gathering ».

- | | |
|---|---|
| K | Ouain c'est à réfléchir ça. Moi c'est clair que cette année j'en ai ras-le-pompon que c'est juste The Annual Gay Gathering. Je peux plus laisser passer ça, ça fait trop d'années-là que le message là messemble qu'on. |
| L | Ben à ce moment-là, c'est qu'il faudrait trouver des organismes alliés et (.) c'est ça que je te dis, la banderole commune. |
| K | Ben tu veux mettre ça où, une banderole commune? |
| L | Sur en avant de la table ou en haut de ton kiosque. On a tous la même en plus de nos bannières d'organisme. Mais il y en a une qui dit tout simplement : « The Annual Gay & Trans Gathering. » Pis on la met toute partout. |
| K | On peut faire des stickers pis marquer les deux. C'est ça que les organismes (.) |
| L | Non non mais je veux que le monde. C'est parce que les stickers, le monde la voyent pas. |

K	[On peut faire la même chose aussi]
L	[C'est parce qu'une bannière] il y a des photos pis tout ça. C'est parce que faut que tu penses pas juste à la personne, il faut que tu penses aussi dans le concept de visibilité.
K	Oui oui je suis d'accord. Mais c'est parce que [l'un n'empêche pas l'autre.]
P	[oui mais je pense que ton] concept de travesti va être assez efficace merci. Surtout si tous les gens présents se travestissent.
L	Ouain mais je ça je pense pas que ça marche. Je ne suis pas sûr que Billy Hutchinson, Ronald Bush pis Gerry ont le goût de s'habiller en femmes.
K	Ben Billy oui. ((Rire.))
L	((Sourire)) C'est qu'il a l'air (.). Non mais sérieusement.
P	Ça ça fonctionne si vous avez tous un vêtement de la même couleur. C'est encore plus punché.
L	Ou on se fait tous un t-shirt de la même couleur pis on met « <i>The Annual Gay & Trans Gathering</i> » sur le shirt.
P	Ouais, comme ça.
L	Ouais mais ça encore je suis pas sûr, tandis que la banderole, tu peux la mettre en haut, pis c'est plus facile à vendre.
K	Oui mais il faut avoir le monde qui l'appui. Avec leur logo, quelque chose comme ça.
P	Ouain.
L	Non mais ça tout le monde peut rajouter son logo à côté. Des banderoles c'est que si on en fait faire plusieurs ça va coûter moins cher. C'est parce qu'il y a pas de changement tandis que si c'est une banderole par cause ça va devenir cher.
K	Hum. Hum mais c'est ça que je dis, mais pour avoir un appui, il faut que ça soit pas juste nous qui l'avons mis là. Il faudrait avoir=
L	=Non non mais c'est parce qu'il va falloir faire des appels.
K	C'est ça.

Lauren cherche des moyens par lesquels elle pourra s'opposer à Dany. Avec Keith, elle réfléchit aux meilleures façons de rendre cette opposition visible, afin de dénoncer, le discours tenu par le président d'*Homo Power*. La bannière, les autocollants et les vêtements de femmes sont autant d'alternatives pour faire valoir, dans le respect, un discours alternatif. Comme il le souligne par la suite, l'opposition du Conseil à *Homo Power* peut s'opérer par la subversion de la thématique de l'événement plutôt que de boycotter l'événement lui-même. Keith entrevoit ainsi de subvertir le thème officiel de la journée, en mentionnant le mot « Trans » sur les banderoles de l'organisme *Youth Queer*, cherchant crédit auprès de l'institution qu'est le comité AGTGC. Mais dans tous les cas, ce

qui est important, c'est que cette opposition soit collective : « pour avoir un appui, il faut que ça soit pas juste nous qui l'avons mis là. » Sans le soutien des communautés LGBT, Ce geste risque d'être perçu comme de la provocation.

Dans tous les cas, c'est une décision à prendre en groupe, conclut Lauren. Il faut faire des appels, concerter d'autres acteurs, et demeurer solidaire. Il ne sert à rien de diviser le milieu communautés LGBT. Lauren ne cessera de le répéter durant l'entièreté de mon séjour ethnographique : il faut faire une distinction entre les organismes de Dany et la personne de Dany Hamilton. *Homo Power* est un organisme primordial pour les communautés LGBT, contrairement à Dany.

En décrivant comment un acteur écarte le discours d'un autre du débat public ou s'oppose à sa démarche, j'ai pu rendre compte de manière beaucoup plus fine des motivations qui incitent un individu à exprimer un désaccord. Les événements-clés d'une controverse apparaissent beaucoup moins imprévisibles : les acteurs créent des alliances selon qu'ils partagent les mêmes intérêts et sont solidaires d'un enjeu; à l'inverse, ils se distancient des discours contentieux. Ils critiquent et confrontent officieusement les acteurs qui partagent leurs préoccupations mais dont les manières de militer sont jugées inacceptables. À mon avis, ces problèmes d'alignement complexifient le débat public et font qu'une controverse ne peut se résoudre de la même façon qu'un dialogue ou une dispute. Si les controverse persistent, c'est peut-être parce que le dissentiment entre les acteurs quant aux « bonnes » manières de faire les choses est reproduit par l'itération – comme le militant Andrea qui ramène toujours les droits des pédophiles et des pédérastes à l'ordre du jour, sans créer de sympathie pour cette cause – et que se rencontrent plusieurs points de discordances dans un même événement – il suffit de penser aux nombreux griefs qui entretiennent la rancœur du milieu communautaire LGBT à l'encontre de Dany Hamilton.

3.4.3. Dénoncer⁸ devant les médias

J'ai décrit ci-dessus les pratiques de communication consistant à écarter un acteur du débat public et à s'opposer aux divergences qui dérangent. Ces deux pratiques de communication, pour être performées avec succès, n'impliquent pas nécessairement de passer par les médias. Toutefois, quand c'est la divergence elle-même qui doit être publicisée et rendu visible, les médias peuvent alors être impliqués. Durant les deux dernières semaines de mon séjour ethnographique, j'ai eu l'occasion de voir le processus de la controverse rejoindre la tribune médiatique. J'ai observé comment les acteurs réagissent lorsqu'ils sont en situation de crise, et quand ils ne sont pas préparés pour prendre la parole en public. J'ai pu voir les membres du conseil vitupérer leurs ennemis, passer maints coups de téléphone pour obtenir l'appui de collègues et se faire entendre des journalistes. J'ai vécu l'expérience d'une controverse médiatique telle qu'elle est conceptualisée dans les littératures scientifiques plus classiques. À présent, je décrirai comment, dans le cadre de mon séjour ethnographique, cette controverse médiatique s'est manifestée lorsqu'un acteur a interpellé les médias afin de publiciser une critique. C'est cette pratique de communication qui semble créer la facette la plus visible d'une controverse publique – celle qui produit des textes, des films, bref des archives – et qui s'assimile, dans l'esprit des acteurs et de bon nombre d'analyste à la « sphère publique ».

En fait, quand un acteur en dénonce un autre devant les médias, on assiste à une mise en scène des divergences. Les journalistes, à ce titre, participent eux aussi à la controverse publique; ils contribuent à rendre visible les divergences par la mise en récit de ce qui se déroule devant eux. En effet, dans leurs articles, ils peuvent accentuer les différences et opposer les points de vue. Ils peuvent contraster des opinions qui n'étaient

⁸ J'emploi ici le verbe dénoncer dans son acception littérale – i.e. « Faire connaître publiquement une chose de manière à la faire condamner par l'opinion. » – plutôt qu'usuelle, signifiant alternativement « Faire connaître quelqu'un ou quelque chose à une autorité qui a le pouvoir de répression. » (TLFI, 2011a) Ce verbe décrit donc à merveille l'action de publiciser une critique, de manière à faire saillir un défaut et nuire à la réputation d'autrui.

pas en dialogue auparavant. Les journalistes participent ainsi activement à la problématisation d'un enjeu et complexifient, en les explicitant, les relations entre les autres acteurs du débat public. Au HRC, j'ai pu observer comment une journaliste a mis en scène des divergences et créé un enjeu de toute pièce par la mise en forme de son article. Peu de temps avant les élections nationales, une coalition d'organismes de défense de droits s'est formée pour protester contre le gouvernement conservateur. Ce groupe a donné une conférence de presse devant le bureau d'un de leurs ministres en guise de protestation. De plus, le Conseil a émis un communiqué de presse dénonçant le gouvernement conservateur qui fut publié dans *The Gay Magazine*, un mensuel LGBT bien connu. Des organismes communautaires ont appelé le Conseil pour les féliciter de leur initiative; un organisme de défense des droits des femmes en région a même imité cette initiative. Et lorsqu'à l'occasion d'un tirage spécial du média le plus lu de la région, une journaliste affiliée a téléphoné à la présidente du Conseil pour l'interviewer, Lauren sauta sur l'occasion. Elle accorda donc cette interview, tout heureuse de la publicité qui résulterait pour le Conseil, rappelant à la mémoire collective quelques-uns des nombreux méfaits allégués aux Conservateurs. Cependant, il y eut un pépin : la journaliste avait avisé Lauren qu'elle interviewerait également le parti conservateur; or, elle ne parvint pas à les rejoindre. Pour agrémenter son article, à l'insu de Lauren, elle appela le président d'*Homo Power*, Dany Hamilton. Quand l'article fut publié le lendemain, Lauren, Keith et moi-même apprîrent qu'il y dénonçait la prise de position du Conseil par rapport aux élections imminentes.

Au fil de son texte, la journaliste a alterné les citations de Lauren et de Dany, créant ainsi l'illusion d'un débat qui n'avait pourtant jamais eu lieu. Lauren ignorait jusqu'alors que Dany désapprouvait sa prise de position. Ce dernier déclara que l'intervention du HRC était un « geste imprudent pour une communauté minoritaire comme la nôtre », discréditant ainsi les actions politiques du HRC et assumant le rôle de porte-parole des communautés LGBT, cherchant à exploiter un sentiment de peur et d'insécurité. La journaliste agrémenta le corps de l'article d'une énumération de préjudices commis par le gouvernement conservateur à l'égard des LGBT. Elle conclut finalement son article avec une ouverture

des plus simplistes : « Seul l'avenir nous dira si la sortie du HRC a trouvé écho au PCC, car le parti n'a pas répondu aux demandes d'entrevues de *Public News Network*. »

La démocratie au Canada: que faut-il en penser?

Depuis l'accession au pouvoir du PCC en 2006, plusieurs organismes et festivals LGBT canadiens ont vu leur financement réduit ou supprimé.

«Si le passé est garant de l'avenir, nous sommes très inquiets!» C'est ainsi que Lauren Garner, présidente du *LGBT Human Rights Council* (HRC), résume la réaction de son organisme à la réélection d'un gouvernement conservateur.

Il faut dire que la feuille de route du Parti conservateur du Canada (PCC) en ce qui concerne les droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT) n'est pas reluisante. Depuis l'accession au pouvoir du PCC en tant que gouvernement minoritaire en 2006, plusieurs organismes et festivals LGBT ont vu entre autres leur financement réduit ou supprimé, dont le Gay Jamboree et le *Queer Cinema Festival*.

Toute référence aux droits des LGBT a également été retirée du guide remis en 2010 aux immigrants qui demandent la citoyenneté canadienne par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Ces informations ont été réintégrées au document depuis.

«Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur a posé des gestes qui démontrent que pour les conservateurs, les LGBT ne semblent pas être des citoyens à part entière, résume Lauren Garner.

Le son de cloche est un peu moins pessimiste du côté d'*Homo Power*. « La majorité des citoyens n'a clairement pas voté pour les conservateurs, donc c'est une bonne nouvelle, souligne son président, Dany Hamilton. Même si la réélection d'un gouvernement conservateur n'est pas une bonne idée à court terme, on ne peut pas transformer une société si rapidement que ça, poursuit-il. Une dizaine d'années, ce n'est pas assez pour imprégner vraiment une population d'une idéologie.»

Le président d'*Homo Power* estime que les préjudices imposés à la communauté LGBT par les conservateurs ne paraîtront pas au premier abord. «Ils risquent de se faire plutôt discrètement. Le gouvernement pourrait couper dans les programmes de subventions à la sensibilisation, à la défense des droits et les groupes de soutien LGBT», estime-t-il.

Si M. Hamilton croit à la promesse des conservateurs, qui se sont engagés à ne pas toucher au mariage entre conjoints de même sexe, Lauren Garner, elle, ne leur fait pas confiance. «Il y a des risques, parce que les conservateurs ont déjà fait fi de jugements, comme dans le cas de Farhad Abdi», rappelle la présidente du HRC.

MM. Garner et Hamilton s'entendent toutefois pour dire que l'accèsion du Nouveau Parti démocratique au rang d'opposition officielle est une bonne nouvelle, surtout que le parti est le seul à compter une commission LGBT. «En fait, l'ensemble des partis d'opposition sont nos alliés, rappelle Dany Hamilton. Sauf qu'ils n'ont pas le poids requis pour bloquer les conservateurs.»

Prendre position ou pas?

«Il y a deux malheurs dans cette élection : un gouvernement conservateur a été réélu et des membres de notre communauté ont pris position publiquement contre le gouvernement en place», se désolé Dany Hamilton, qui rappelle que son organisme n'a pas de mandat politique.

En avril, le HRC a en effet invité les membres de la communauté LGBT à voter contre les conservateurs. Une première dans l'histoire du mouvement. «C'est sûr que notre philosophie est de ne pas prendre position pour ou contre un parti politique, mais cette fois-ci, on ne pouvait pas rester silencieux», précise Lauren Garner.

Cette sortie n'a pas du tout plu à *Homo Power*, qui estime qu'une telle prise de position affaiblit toute la communauté. «Je trouve ce geste imprudent pour un groupe minoritaire comme le nôtre, qui doit toujours être en position de négociateur», fait valoir Dany Hamilton.

Seul l'avenir nous dira si la sortie du HRC a trouvé écho au PCC, car le parti n'a pas répondu aux demandes d'entrevues de *Public News Network*.

En énumérant divers événements politiques et en leur donnant une trame narrative par le truchement de la citation du discours des deux activistes, la journaliste crée une progression logique dans l'histoire du militantisme LGBT. Elle invoque la réduction du financement des organismes et des événements LGBT, ainsi que la censure du guide remis aux immigrants par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Bien qu'elles soient toutes distinctes l'une de l'autre, ces anciennes controverses viennent nourrir le débat public et alimentent une tension à l'aune des élections. Dans une citation, Lauren fait également référence à la controverse sur le mariage gai et le procès de Farhad Abdi. Tous ces enjeux sont donc invoqués pour vitupérer l'agenda politique des conservateurs. Cependant, si le discours de Lauren dramatise la situation, celui de Dany tente au contraire de la modérer. Contrairement à Lauren, ce dernier soutient que les citoyens ne sont pas endoctrinés par l'idéologie conservatrice. À travers le média écrit, un récit d'une nouvelle

controverse se cristallise en question de débat : les élections, faut-il « prendre position ou pas? »

À la lecture et relecture de l'article du quotidien, Lauren est furieuse. Elle sacre, s'emporte, et son visage rougit. Keith, plus calme, tempère sa patronne : « Lauren, j'ai été journaliste pour *The Citizen's Voice* pendant sept ans! Dany est venu sur mon terrain. Tu vas voir, on va demander un droit de réplique. » Il appelle le rédacteur en chef et obtient un généreux droit de réplique de 250 mots.

Droit de réplique

Dans l'article publié il y a trois jours « La démocratie au Canada : que faut-il en penser? », le président d'*Homo Power*, Dany Hamilton, se désolait de la position prise par le *LGBT Human Rights Council* (HRC) lors des dernières élections fédérales, laquelle invitait la population à voter contre les conservateurs. Celui-ci a qualifié cette intervention de « geste imprudent pour une communauté minoritaire comme la nôtre », ce qui l'affaiblirait politiquement.

Le HRC tient à souligner qu'il a toujours pris position à l'égard des grands enjeux sociaux dans une optique de citoyenneté à part entière pour les personnes LGBT. Pour ce faire, le HRC a créé des liens avec des intervenants de diverses sphères de la société, tels les groupes de femmes, les groupes d'action communautaire et de défense des droits, ou encore, les syndicats. Ce ne sont donc pas seulement les organismes LGBT et leurs porte-parole qui défendent les droits de nos communautés, mais nos alliés et l'ensemble de la société.

Et si le HRC a invité la population à voter contre les conservateurs, c'est par solidarité envers les 150 organismes membres du collectif *Freedom of Speech*, une coalition qui dénonce les attaques du gouvernement conservateur contre le droit à l'information, les droits des femmes, des autochtones, des personnes LGBT, et contre les ONG et les scientifiques qui le critiquent.

Quand nous avons réfléchi à l'argumentaire de ce droit de réplique, nous avons tenté de mettre de l'avant le droit du HRC d'avoir une opinion politique, ce que le discours de Dany niait implicitement : à l'époque, j'étais particulièrement révolté par l'idée que seuls les organismes hétérosexuels puissent critiquer les atteintes aux droits et libertés du gouvernement conservateur puisqu'assez puissants, et qu'un organisme de défense de droit tel que le HRC, par soucis de rectitude politique, ne soit pas légitime pour le faire! En

écrivait ce mémoire, je suis maintenant surpris par le ton institutionnel que nous avons donné à cette réplique, écrite au nom du HRC, et non plus signée de la plume de sa présidente, comme à l'habitude. Nous avons souligné le lien de solidarité entre le HRC et la coalition *Freedom of Speech*, cherchant ainsi à rendre visible les appuis politiques que nous avions alors et qui étaient solidaires du Conseil.

3.5. La cuisine du politique

Après avoir expliqué comment les acteurs construisent un enjeu dans la conversation et comment ils nourrissent la controverse en posant des actions politiques, il me reste à expliquer comment les contingences affectent la participation au débat public. Tout au long des sections précédentes, ces contingences influent sur la construction d'un enjeu social, sur la prise de parole en public et les manières d'entraîner d'autres acteurs à sa cause. Dans cette section, je vais donc expliciter les pratiques sur lesquelles s'appuient les activistes pour décider s'ils participent au débat public et pour se positionner face à un enjeu. Pour reprendre le mot de Rancière (2004), j'intitule cette section la « cuisine du politique », afin de décrire la façon dont on fait de la politique au quotidien dans une organisation de défense des droits LGBT. J'inclus cette section dans mon mémoire car je crois que les contingences affectent considérablement la façon dont les individus délibèrent en contexte de controverse. En vérité, je suis persuadé que ce sont elles qui sous-tendent la philosophie politique des acteurs du débat public et qui donnent forme à l'action politique. Pour rendre compte de l'effet de celles-ci sur le processus de la controverse, je décrirai ainsi quatre pratiques relative à l'accomplissement de la politique au quotidien, soit 1) calculer les avantages et bénéfices à s'impliquer dans le débat public; 2) recycler d'anciens discours et textes; 3) comparer des situations problématiques par rapport à d'autres; 4) apprendre de ses erreurs. Ces pratiques sont typiques des routines de travail des milieux communautaires.

3.5.1. Calculer des probabilités

Quand ils se prononcent sur un enjeu, les acteurs d'une controverse sont régulièrement critiqués. Ces critiques se glissent dans leurs propres conversations sous la forme de voix

rapportées : « Un tel a dit. » Ils remettent alors en question certaines de leurs prises de position, actions et discours. Ils pensent et soupèsent les pour et les contre de leur actions antérieures, calculant les probabilités qu'un tel événement eût pu se produire ou non, qu'une action soit entreprise ou non dans d'autres circonstances. Des scénarios hypothétiques permettent alors de faire le pont entre le passé et le présent, et d'orienter les actions futures. Dans l'extrait suivant, Lauren revient sur une critique qui lui est adressée et calcule la probabilité que le Conseil intervienne dans d'autres contextes.

L	J'ai jasé avec certaines personnes dont Kevin du <i>The Gay Magazine</i> et Adrien Chase. Et bien qu'ils aient été d'accord de notre (2.0) du fait qu'on ait dénoncé ce jugement-là, il trouve que notre communication elle était ma:::l (1.0) structurée. Parce qu'on a commencé par dire que c'était de la censure pis de l'inquisition au lieu de tout de suite le mettre en parallèle avec le jugement qu'on avait. Parce qu'il dit que « pour qu'on comprenne votre réaction, on est obligé d'attendre jusqu'à la fin ». Il dit qu' « au niveau de la structure, vous auriez dû mettre davantage l'emphase sur l'opposition entre les deux jugements, pis après ça vous dites : “Ben écoutez là, on censure une toune. C'est pour ça que. ” »
K	Mais en même temps, moi je trouve ça intéressant ce qu'il dit, mais en même temps, même s'il n'y avait pas eu l'autre jugement, est-ce qu'on aurait réagi?
L	EUHHH=
K	=Ben. ((Soupir.))
L	PRO-BA-BLE-ment. (.) Mais je pense que une des grandes modifications qui fait qu'on a réagi, c'est qu'on était un petit peu frustré du jugement qu'on a eu.
K	C'est ça.
L	On s'entend là. Quand là- Probablement. Est-ce qu'on aurait réagi? On aurait peut-être fait un édito à la place dans un <i>The Gay Magazine</i> , ou quelque chose du genre.
K	°Oui oui.°
L	Ça veut pas dire. Tandis que là à cause du jugement qu'on avait eu, ça veut dire que cette vision-là devenait. C'est ça c'est que dans le communiqué on avait juste inversé la phrase, la remettre au début=
K	=Non mais je comprends ce qu'il veut dire, pis c'est pour ça que je te posais la question à savoir « est-ce que nous=
L	=on l'aurait dénoncé publiquement comme ça? » Je sais pas. Honnêtement, c'est parce que là, c'est difficile de savoir ce qu'on avait faite.

En faisant appel à un scénario hypothétique (« même s'il n'y avait pas eu l'autre jugement, est-ce qu'on aurait réagi? »), Keith questionne la pertinence de la critique d'Adrien et de Kevin; il tente de cerner, à vrai dire, ce qui constitue le véritable enjeu de la controverse.

Avant que Keith ne pousse cet enjeu, Lauren n'était pas réceptive à ce sujet. La première entrevue accordée à ce propos fut donnée par Keith au nom de l'organisme *Youth Queer*, et non au nom du Conseil; c'est alors que Keith développa son argumentaire et exposa la contradiction avec l'autre jugement. Cependant, au départ, c'était la censure injustifiée et nuisible pour les communautés LGBT que Keith voulait dénoncer, par peur que la population perçoive cette mesure comme démesurée. Le « PRO-BA-BLE-ment » de Lauren qui traîne en longueur, incertain au début et résolu à la fin, exprime la frustration que Keith et lui avaient ressentie à l'époque. La contradiction entre les jugements alimente leur colère, mais le véritable incitatif à prendre la parole en public fut l'acte de censure. Ils démêlent ainsi l'origine de la controverse en une multitude de causes, dont une est plus fondamentale que l'autre. C'est ce faisceau de cause qui les a ultimement indignés au point d'agir. Toutefois, Lauren reconnaît que pour un autre type de cause, leur réaction aurait été plus modérée, et qu'un article dans *The Gay Magazine* aurait suffi à apaiser leur colère. Le cumul des événements (la censure, le premier et le second jugement) accroît l'intensité de leur passion et de leur fougue.

Dans un autre extrait, Lauren et Keith se préparent pour effectuer une action politique : l'envoi de lettres aux députés en chambre en vue de l'adoption du projet de loi J-730 pour inclure l'identité de genre dans la *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Ils évaluent d'abord la faisabilité du projet en termes de support politique, mais aussi de ressources humaines, de temps et d'argent. Toutes les actions politiques ne se valent pas : certaines sont plus prioritaires que d'autres; d'autres sont trop compliquées à orchestrer ou demanderaient trop de travail; lorsque les membres du Conseil interviennent sur certains dossiers, ils calculent d'abord les avantages et bénéfices de s'impliquer dans le débat public.

L	Non mais étant donné que (1.0) on est déjà intervenus sur ce dossier-là. Moi je me disais que tant qu'à faire des lettres à tout le monde, ce que je trouve un peu long et fastidieux, dans le cadre actuel évidemment pour la raison que tu donnes, du fait qu'il y déjà quand même beaucoup de monde qui était en faveur pis que ça risque peut-être de passer, mais oublie pas qu'il y a eu des changements au Sénat. Là la
---	--

majorité est conservatrice. Donc le projet de loi pourrait se faire défaire par le Sénat. Mais moi je pense que d'inscrire une lettre, d'écrire une lettre à chacun des chefs de parti serait plus approprié. (...) Donc moi je pense qu'on devrait plus s'adresser aux chefs de parti dans notre cas (.) que de s'adresser aux députés individuellement. Pis de profiter de l'occasion pour réitérer notre pensée à l'égard, de rappeler notre devoir d'élu de représenter l'ensemble des citoyens et que le Cana-, quelque chose du genre, le Canada ne peut se permettre de, de considérer l'ensemble de ses citoyens comme des citoyens de seconde zone. Et que, entre autres, pour les conservateurs par exemple, le premier ministre se doit d'assurer l'égalité de TOUTES les personnes. Et qu'on ne peut pas laisser l'idéologie prendre le dessus. Y fourrer une claque s'a yeule en même temps ou on pourrait peut-être être plus gentils cette fois-ci.

K ((Sourire)) Ben là si tu veux qu'ils votent pour faut qu'on soit gentils ((Rire)).

Plutôt que d'envoyer une lettre à tous les députés qui ont voté « Contre » ou qui se sont abstenus, puisque « ça fait beaucoup de lettres », Lauren propose plutôt d'écrire une lettre aux chefs des partis. Tout deux estiment ainsi la probabilité que la situation tourne en leur faveur. Keith rappelle à Lauren que « Ça prend cent-cinquante-six votes pour gagner. » Selon que la majorité du Sénat est conservatrice ou non, certaines interventions sont donc plus appropriées que d'autres, car écrire des lettres à tout le monde, pour Lauren, c'est « long et fastidieux. » En lisant des sondages d'opinion, en jugeant l'opinion publique, ils apprécient l'impact potentiel de leurs actions. Puisque l'action politique s'adresse toujours à quelqu'un, on peut ainsi anticiper les réactions et prendre conscience qu'en politique, un certain savoir-vivre est de mise. Si on désire implémenter un changement dans les mœurs et les opinions politiques, il faut faire usage de tact; si on veut rappeler à son interlocuteur une inégalité qu'il ignore outrancièrement, il faut lui « fourrer une claque s'a yeule », comme le phrase humoristiquement Lauren. Tout dépend de l'effet escompté. La mesure des opinions politiques, l'anticipation des effets et le calcul des probabilités informent la décision d'agir et la nature de l'action politique à effectuer.

3.5.2. Recycler d'anciens discours

Quand c'est le temps de passer à l'action, une foule de contraintes pratiques déterminent si l'on peut poser une action politique. Si l'on veut défendre un enjeu, certaines routines de

travail permettent d'améliorer le taux de participation au débat public du HRC. Dans le secteur communautaire, on exploite toutes les ressources qui sont disponibles, que ce soit l'aide d'un bénévole, le local disponible d'un ami pour tenir une réunion, etc. Non sans surprise, le temps disponible et la charge de travail sont les critères qui déterminent, en dernier recours, la décision d'intervenir en public. La production d'un discours politique a son coût qui lui est propre. Puisqu'ils n'ont pas toujours le temps ou les ressources nécessaires pour s'occuper de toutes les causes à défendre, Lauren et Keith doivent prioriser leurs dossiers et choisir un cheval de bataille. Dès lors, la pratique du recyclage permet de soutenir à nouveau une opinion dont ils ont convenu préalablement qu'elle était juste, qu'elle méritait d'être défendue et réitérée. À chaque fois qu'ils prennent la parole en public, les membres du Conseil n'ont donc pas tout à recommencer à nouveau. Ils n'ont pas à redéfinir ce qui est juste ou non, ce qui mérite d'être dénoncé ou non. Des conventions, des méthodes et routines de travail sont instaurées. Le « plagiat », blague Lauren, permet de rendre un enjeu visible à faible coût. Les employés du HRC peuvent ainsi récupérer certains de leurs arguments et même certains textes à de multiples reprises.

L	Donc euh (5) qu'est-ce qu'on décide? Est-ce que le temps nous le permet?
K	Ben faudrait là.
L	T'avais-tu? Est-ce qu'on pourrait pas se baser sur un des communiqués ou des lettres qu'on avait faits?
K	Oui oui.=
L	=Faire euh un petit ((Sourire)) plagiat de nous-mêmes? Faire de la récupération de nos choses pour justement limiter vu qu'on n'a pas beaucoup de temps?
K	Oui. On va faire ça.
L	Qu'est-ce que t'en penserais de demander au bénévole de nous l'arranger?
P	Ben oui, ça me ferait plaisir.

Plagier comporte ses avantages. Se répéter de la sorte permet aussi de se publiciser et d'expliquer le rôle qu'ont joué certaines interventions politiques pour d'anciennes controverses. Si une intervention fut critiquée ou que la réputation d'un acteur fut entachée par quelque chose, c'est l'occasion de se justifier. Dans l'extrait suivant, Lauren commet un lapsus : elle « refait » son éditorial sur une vieille controverse plutôt que de l'écrire pour la

première fois. En relatant ainsi les événements du passé, un narrateur habile peut justifier rétrospectivement ses décisions et donner le beau jeu au HRC.

L	Ah, je suis en train de faire mon édito pour <i>The Gay Magazine</i> . Je vais le refaire sur la toune de <i>Rock You Babys</i> .
K	Ah bon.
L	Sauf que j'ai jasé avec certaines personnes dont Kevin de chez <i>The Gay Magazine</i> et Adrien Chase. Et bien qu'ils aient été d'accord avec notre (2.0) du fait qu'on ait dénoncé ce jugement-là, il trouve que notre communication était ma:::l structurée. Parce qu'on a commencé par dire que c'était de la censure pis de l'inquisition au lieu de tout de suite le mettre en parallèle avec le jugement qu'on avait. Parce qu'il dit que « pour qu'on comprenne votre réaction, on est obligé d'attendre jusqu'à la fin. Il dit qu'« au niveau de la structure, vous auriez dû mettre davantage l'emphase sur l'opposition entre les deux jugements, pis après ça vous dites : "Ben écoutez là, on censure une toune. C'est pour ça que." » (...) Donc c'est ça c'est pour ça qu'en fin de compte finalement je vais euh consacrer mon édito à ça pour replacer pour que le monde comprennent davantage.

En rendant le passé visible et stratégique par la pratique du recyclage, les activistes peuvent également faire l'économie d'une grande partie du travail de planification de l'action politique. À chaque fois qu'elle prend la parole en public, Lauren n'a pas à se prononcer de nouveau par rapport à une nouvelle controverse : elle peut faire une analogie entre une actualité et de vieilles controverses auxquelles elle a participé en tant qu'acteur de premier plan. De la même manière, si les membres du Conseil posent un geste à l'échelle nationale, ils peuvent ensuite faire valoir une initiative semblable au niveau provincial. Chaque action politique pour défendre les droits des LGBT devient un levier d'action politique pour influencer les décisions d'autres acteurs pour des cas similaires. Recycler, c'est exploiter un capital acquis de visibilité et de crédibilité.

L	Donc si ça marche là, ça va nous donner vraiment un levier puissant pour aller voir le gouvernement pis lui dire « Hein hein? Regarde. Eux autres ils l'ont fait? On va le faire. » Faque euh c'est pour ça que ce dossier-là en particulier on le surveille d'un peu plus près.
---	--

Chaque action politique est liée à une autre, virtuelle, ce qui permet de faire saillir certains aspects du débat public. Chaque élément recyclé devient ainsi le maillon de la chaîne d'un

discours dont la force de persuasion et la cohérence dépendent, en dernier recours, de la mise en récit des événements d'une controverse. On remarque donc que plusieurs débats servent de cas et influent mutuellement l'un sur l'autre. Et ce n'est pas tout : les arguments forgés sur différents enjeux peuvent également se côtoyer dans une même conversation.

3.5.3. Comparer les enjeux

Comparer plusieurs débats public l'un avec l'autre est une pratique omniprésente dans la conversation de la vie de tous les jours des activistes du HRC. En s'informant et en bavardant sur l'actualité, ils établissent des analogies avec d'autres situations similaires, s'inspirent des bons et mauvais coups d'autres acteurs et se réapproprient des éléments de leurs discours dans leurs propres communications. Les anciennes controverses sont un sujet de discussion pour faire sens de nouveaux événements problématiques. Le compte-rendu de la controverse et la justification rétrospective des actions du conseil s'intercalent au sein de la discussion, plus générale, sur l'actualité politique. La conversation semble ainsi sauter du coq à l'âne alors qu'elle informe, en fait, la planification d'une action politique. C'est le cas de la conversation suivante dans laquelle Lauren et Keith réfléchissent sur le contenu du prochain éditorial de Lauren pour *The Gay Magazine*.

- | | |
|---|---|
| K | Ce matin à <i>News With Melody Ambrose</i> il y avait une entrevue sur ces sujets-là. La censure, c'était pas le mot « <i>Faggot</i> » mais c'était dans le même ordre d'idées. Pis justement ils parlaient justement par exemple du mot « <i>Nigger</i> » ou de trucs comme ça. Pis hum (.) Parce que c'est les mêmes débats dans le fond. |
| L | Ouais ouais. |
| K | Parce qu'un moment donné ils disaient qu'ils n'en revenaient pas comme par exemple on utilise le mot « <i>Nigger</i> » quand un écrivain et qu'il y a quelqu'un au bout qui écrit pour toi, quand ils sont deux à écrire. Ben c'est juste sous la plume d'un, tsé. Ils l'appellent « l'homme <i>Nigger</i> ». C'est un terme qu'ils utilisent depuis des siècles. Pis là il y a des journalistes qui se contorsionnent pour essayer de trouver un moyen pour pas dire le mot « <i>Nigger</i> » tsé. C'est un exemple qu'ils donnaient mais il y a d'autres choses par rapport au mot « <i>Nigger</i> ». Est-ce que de le censurer, on dirait que ça donne beaucoup plus d'importance (.) au mot qu'il n'en a réellement. C'est ça la vér- l'argument qu'ils donnaient. Quand un mot est mis à l'index, ça lui donne plus de ((Sourire)) pouvoir pis de. |

- L Ben oui, ben c'est pas vrai qu'on représent- Je vais faire un parallèle avec le terme « *Queer*. » Tsé, je veux dire, ou même euh « *Faggot* » ou de quoi, aux États-Unis, les LGBT, ils s'approprient les termes et les utilisent publiquement.
- K Ben oui.
- L Et, dans le sens justement pour déconstruire la connotation homophobe et haineuse qui est souvent liée à ce terme-là. Un peu comme « *Nigger* » qui est utilisé par les Noirs pis que ça vient comme un peu euh. Donc c'est ça c'est pour ça qu'en fin de compte finalement je vais euh consacrer mon édito à ça pour replacer pour que le monde comprennent davantage. (.) Sauf que là j'ai un problème. (2) Parce que j'aurais aimé introduire, sauf que ça me ferait un texte qui est un peu trop long, j'aurais aimé introduire. Tsé, en Saskatchewan là, tsé, y'a un homme qui distribuait des brochures contre l'homosexualité pour défier la constitutionnalité du code des droits de la personne de la Saskatchewan. Donc (1) euh c'est-à-dire que il distribuait des brochures. Pis la cour suprême du Canada lui a donné le droit de défier la constitutionnalité par rapport au, au. Regarde, viens lire, c'est comme. ((Keith rie.)) Tu vas voir, il est dans mon document.

Keith fait alors référence à l'émission de *News With Melody Ambrose* et pose une analogie entre le mot « *Faggot* » et le mot « *Nigger* », une analogie qui évoque chez Lauren un parallèle avec le mot « *Queer* ». Cette pratique traduit ce cas particulier en relation avec d'autres afin de s'en inspirer, de les comparer. Toutefois, la comparaison ne s'arrête pas là; elle s'appuie également sur d'autres exemples de jugements, tel que le cas de l'homme aux brochures de la Saskatchewan. Cette histoire leur permet de réfléchir sur le problème de la censure et témoigne d'un cas où la rectitude politique, au lieu de corriger pour le mieux, autorise des discours haineux au nom du droit de parole. Au Conseil, ces cas servent d'exemple et renseignent les acteurs qui sont aux prises avec des enjeux similaires. La comparaison permet d'évaluer un répertoire d'options, de choisir quelle actualité peut être recyclée ou non dans une communication imminente. Et surtout, cela permet d'évaluer les actions politiques antérieures du Conseil.

3.5.5. Apprendre de ses erreurs

Après qu'un processus d'évaluation des actions politiques entreprises est conduit, un apprentissage est possible pour les acteurs qui participent régulièrement au débat public.

Ces derniers retiennent des leçons de leurs erreurs. Certaines fautes ne sont plus commises. C'est le cas de la « première première plainte » de Lauren et de son dérapage :

« Ah c'est parce que je suis dans mon classement. Pis je retombe sur euh (.) la première première plainte que j'ai faite. Hum au TBC. Et je connaissais pas comment ça marchait. Donc j'écris ma lettre de plainte pour le TBC, mais je mets en copie conforme : la maison de production, The Maple Leaf Channel, la SAQ. Ça a dérapé! (1) Pis ça a été la première fois que je me suis faite ramasser. Écoute, ça a été la première fois qu'on a parlé du Conseil sur la place publique. Pis c'est Rick Burke qui m'a blasté dans sa chronique. (1) J'étais en TABARNAK contre Burke, pis en plus, ce qu'il a, euhmmm (3) il y avait hum (2) le comédien qui m'énarvent là. (3) Celui qui faisait *On The Side*, comment qu'il s'appelait. Tamaki Fujioka mais c'est pas ça. Comment qu'il s'appelle ce comédien-là. Pis il s'en va faire une citation dans l'article de Burke. Écoute il ne me connaissait pas, il ne m'a pas appelé pour savoir, il sait rien. Écoute, j'étais en TABARNAK. (2) Faque Burke je le boycotte depuis ce jour. Le trou de cul. (3) Tsé dans l'article il dit entre autres que (1) que j'étais euh (1) Attends un petit peu, je vais le retrouver. »

Sur la place publique, il n'y a pas de place à l'erreur : Lauren l'a appris à la dure, comme en témoigne cette anecdote. La première fois qu'on a fait référence au Conseil sur la place publique, se commémore-t-elle, c'était pour s'en moquer. Elle n'avait pas respecté l'étiquette relative aux procédures de plainte du TBC : normalement, c'est cet organisme qui contacte les accusés, pas les plaignants. Lauren a donc commis un impair en envoyant sa plainte, par copie-conjointe, aux médias. Elle entretient encore une rancœur à l'égard du journaliste Rick Burke qui, selon elle, a lui aussi manqué d'éthique professionnelle : le « trou du cul » aurait dû l'appeler pour vérifier l'histoire, ce qu'il n'a pas fait. Lauren aurait probablement admis son tort, mais puisque Burke ne l'a pas contacté, la présidente du Conseil lui tient rancœur et le tient pour ennemi déclaré.

Tout bien considéré, la « cuisine du politique » est inextricablement liée à la façon dont on pense la politique. Si on récapitule cette section, on parvient à la conclusion qu'avant de prendre la parole en public, les militants du milieu communautaire estiment le coût d'une action politique en fonction des balises qu'ils ont accumulées au fil de leur expérience. L'historique de l'organisme, les scénarios hypothétiques et le budget des ressources et contraintes à la disposition des acteurs leur permet de jauger le caractère plus

ou moins problématique d'une situation actuelle, de savoir quand agir ou ne pas agir, bref de faire l'économie de l'effort relatif à la planification d'une action politique. De ce fait, les acteurs d'une controverse peuvent recycler les discours et les textes qu'ils ont précédemment tenus. Ils s'inspirent d'expériences précédentes, d'anciens débats publics qui informent leurs décisions actuelles. En comparant la situation actuelle avec de plus anciennes, ils enrichissent leur discussion politique à l'aide de faits, d'opinions et d'arguments provenant d'autres discours. Certaines controverses en informent d'autres; certaines erreurs sont à éviter, les bons coups sont à répéter; certaines actions politiques sont impossibles ou trop risquées. Pour les acteurs d'une controverse, un apprentissage résulte de leur participation antérieure à la délibération publique.

3.6 Discussion

En dernière analyse, on remarque donc que de concevoir la notion de controverse comme un processus permet d'en révéler différentes facettes. Au quotidien, ce processus se décline selon une variété d'étapes qui ne sont pas nécessairement linéaires: 1) la fermentation d'un enjeu social, 2) le geste de poser une action politique, 3) la formation d'alliances, 4) le partage des intérêts respectifs et 5) l'adaptation face aux contingences. En suivant les acteurs qui effectuent régulièrement des actions politiques plutôt que d'analyser des discours, des énoncés ou des idées relatifs à un enjeu prédéterminé, j'ai pu relever seize pratiques de communications par lesquelles ces individus accomplissent ces étapes et participent au débat public, indépendamment du fait que leur contribution soit visible ou non dans les médias. J'ai ainsi décrit les pratiques de communication qui alimentent le débat public et qui consistent à 1) s'indigner, 2) s'insurger, 3) interpellier, 4) publiciser, 5) inclure, 6) solidariser, 7) concerter, 8) appuyer, 9) écarter, 10) opposer, 11) dénoncer, 12) calculer, 13) recycler, 14) comparer et 15) apprendre. Par l'analyse de la façon dont ces pratiques de communication se déploient dans la routine d'un organisme de défense des droits LGBT, un concept très abstrait (controverse publique) fut localisée sur le plan empirique, concrètement, dans la communication de tous les jours.

Ainsi, la plus grande contribution de ce mémoire est de questionner le processus de réification par lequel une controverse publique acquiert une identité historique distincte, distribuant ensuite les intérêts et les événements en réseaux et en chronologies bien nettes. Au contraire, je ne tiens pas le statut des acteurs pour acquis : ils sont imprévisibles. Ce n'est pas parce qu'on est homosexuel qu'on va dénoncer la discrimination et la transphobie. Le positionnement des acteurs et l'élaboration de leur rhétorique s'inspirent d'une problématisation de situations actuelles qui résonnent avec leurs préoccupations singulières, selon leurs humeurs. Bien loin du stéréotype de l'acteur rationnel cherchant égoïstement à maximiser ses gains dans le marché de l'opinion publique, les acteurs d'une controverse sont d'abord et avant tout des gens ordinaires et complexes, pouvant travailler dans un bureau ou à la maison, et qui ont besoin d'un café avant de lire le journal et de s'en indigner.

Tableau 2: Le processus de la controverse publique au quotidien

Manifestations de la controverse	Pratiques de communication
La fermentation d'un enjeu social	S'indigner d'une actualité
	S'insurger contre l'injustice
Le geste de poser une action politique	Interpeller une autorité
	Publiciser un enjeu
La formation d'alliances	Inclure d'autres acteurs dans son discours
	Solidariser d'autres acteurs par rapport à un enjeu
	Concerter ses alliés
	Appuyer d'autres causes
Le partage des intérêts respectifs	Écarter les discours déviants du débat public
	S'opposer aux divergences qui dérangent
	Dénoncer devant les médias
L'adaptation face aux contingences	Calculer des probabilités
	Recycler d'anciens discours
	Comparer les enjeux
	Apprendre de ses erreurs

Chapitre 4. Conclusion

4.1. Enjeux sociaux, actions politiques, débats publics

Au fil de ce mémoire, de la notion de controverse, j'ai critiqué la vision réifiante qui la conçoit comme un fait social objectif, un phénomène dont on estime l'ampleur par la mesure de l'intensité de la violence du discours médiatique. J'ai proposé une vision souple, locale et productive de la controverse publique; une vision qui la conçoit comme un ensemble de pratiques de communication qui participe à la formulation d'enjeux sociaux, à l'alignement d'acteurs, à la collaboration entre ceux-ci et à l'action politique. Il va sans dire : c'est un processus qui ne va pas de soi.

Je suis parti de l'idée de départ que les identités, les intérêts et les motivations des acteurs du débat public sont fluides et hétérogènes. En fait, les enjeux politiques sont multiples, flous et coexistent simultanément dans le processus de controverse : pour qu'une préoccupation devienne un enjeu social, les acteurs doivent s'indigner de l'actualité et s'insurger contre ce qu'ils déclarent être une injustice. Pour ce faire, ils argumentent et se convainquent mutuellement. Ils interpellent alors des autorités compétentes et publicisent des enjeux qui les passionnent; ils mettent leurs préoccupations en commun et collectivisent l'action politique. Divers moyens sont alors employés pour rassembler : créer un esprit de groupe en incluant les autres acteurs dans son discours, instaurer un sentiment de solidarité, s'assurer de l'appui de tous avant d'agir et appuyer d'autres causes par altruisme... Ce sont autant de façons de forger des alliances politiques.

Néanmoins, des problèmes d'alignement entre les divers acteurs surgissent parfois: exprimer un dissentiment n'entraîne pas toujours la dissension, essentielle à la démocratie, mais aussi la déviance. Ce fut le cas d'un pédophile qui communiqua avec le Conseil afin d'intéresser l'organisme à sa cause et qui fut froidement reçu. À l'inverse, la dissension peut mener à la mobilisation et à l'opposition, comme en témoigne la création d'un collectif de travail d'une cinquantaine d'organisations LGBT, coordonnés par le Conseil, pour conseiller le ministre Robert Stewart dans l'élaboration du politique LGBT, et faire front à

d'autres acteurs LGBT avec qui le HRC est en conflit. Enfin, j'ai remarqué que de nombreuses contingences influençaient la mise en œuvre de l'action politique dans les organisations, que ce soit le temps, les ressources humaines, les appuis politiques, mais aussi la production de sens à propos d'une situation problématique, de même que l'apprentissage des erreurs du passé. Les acteurs calculent les probabilités de succès d'une action politique, ils recyclent d'anciens discours s'ils n'ont pas la possibilité d'en inventer de nouveaux.

Pour répondre à ma question de recherche, j'ai observé que les controverses publiques se manifestaient au quotidien à travers les conversations qui portent sur un enjeu social, provoquant par la suite des actions politiques conçues pour influencer le débat public. L'ethnographie d'un organisme de défense des droits LGBT m'a permis de documenter la rhétorique vernaculaire des communautés LGBT et leur contribution à la vie démocratique. Pour défendre les droits des communautés LGBT, les membres du HRC recherchent activement la polémique. Ici, comme partout ailleurs, j'ai noté le pouvoir du *démos* à l'œuvre. Les activités militantes des organismes communautaires qui problématisent les institutions politiques font rempart contre le cynisme politique actuel. Des militants LGBT sont parvenus à instaurer une politique LGBT d'envergure majeure et à obtenir une enveloppe budgétaire de la part du gouvernement. Dans le processus de la controverse, j'ai observé, en pratique, cet étrange alliage entre la réforme du corps politique et les techniques du gouvernement qui sont propres à la démocratie (Agamben, Badiou, Bensaïd, & Brown, 2009) lorsque des acteurs du milieu communautaire sont parvenus à informer et implémenter une politique provinciale LGBT. Cette politique fut le fruit de la publicisation de leurs préoccupations politiques auprès du gouvernement et de leur important travail d'alignement. J'ai observé comment ces acteurs construisent des enjeux sociaux et délaissent d'autres sujets polémiques selon les ressources à leurs dispositions, ce qui rend compte de l'intersection entre la philosophie et la cuisine du politique que Rancière (2004) dissocie trop facilement, dédaignant le second. L'activité politique, aussi idéaliste qu'elle soit, est intrinsèquement liée à des considérations pratiques.

4.2. Rendre visible au quotidien

Une critique peut toutefois miner la valeur heuristique de ma démarche. Et si cette ethnographie de la controverse que vous avez réalisée, me reprocherait-on, n'était que des conversations privées totalement détachées des controverses publiques? Que répondre au sceptique qui doute que ces conversations de bureau relèvent bel et bien du domaine du débat public? Bien que la *controversia* fût d'abord considérée comme un débat public et qu'elle représentait l'essence même du politique pour les anciens, dans l'opinion populaire contemporaine, les interactions sont communément reléguées au domaine privé et sont rarement conçues comme politiques. Dans mon mémoire, plutôt que de chercher à distinguer ce qui relève du public et du privé dans le processus de la controverse publique, j'ai essayé d'expliquer plutôt comment les acteurs rendent visibles des enjeux et des discours controversés au quotidien. En effet, je pense que cette distinction habermassienne tranchée entre les sphères du public et du privé s'avère douteuse : elle renforce des rapports de pouvoir préétablis, et même des normes de genre – la rationalité masculine est de mise en public, les émotions féminines sont reléguées au privé (Fraser, 2001; J. Martin, 1992). Ma démarche de réflexion s'en éloigne donc. Elle implique de revoir la relation à établir entre controverses et espaces publics. L'extension d'une conversation locale et quotidienne à une tribune médiatique est toujours possible sans être nécessaire. Puisqu'il s'adresse à un auditoire, tout échange argumenté est foncièrement public : il produit un engagement rhétorique.

The principle of “publicity” is neither a free floating ideal nor a co-equivalent term for the dissemination of mass-mediated products; rather, publicness is an immanent characteristic of argumentative engagements that are open by virtue of implicit or explicit claims to speak for or to those whose interests are affected in making common action. (Olson & Goodnight, 1994, p. 250).

Comme le disent Olson et Goodnight, ce n'est pas le lieu de l'énonciation qui dicte la nature publique des échanges et de la controverse, mais plutôt le fait que les discours produits aient des implications pour tous. Dans une tout autre perspective théorique, Erin Manning (2007) affirme exactement la même chose : le politique prend vie par le geste

même du toucher, un mouvement du corps qui vise à rejoindre l'autre et qui a pour but de susciter une réponse en le touchant, l'émouvant. La rhétorique est alors employée pour réduire cette distance qui fait problème (Meyer, 2010; Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1988). Pour paraphraser Rancière (2004), le pouvoir disruptif du *démos*, c'est l'interpellation de corps affectifs qui entrent un public préexistant – un autre ensemble de corps rassemblés autour d'un problème – et qui répartissent le sensible, (Bennett, 2010).

Par le fait même d'être exprimées, les prises de paroles d'un acteur qui agit au nom d'un autre ou pour un collectif peuvent avoir une portée « publique » qui le dépasse. Et ce, qu'elles se déroulent lors de réunions ou d'assemblées générales, autour d'une cafetière, dans les toilettes, et même dans les bars de country. La communication politique au quotidien peut entraîner d'énormes répercussions. C'en est devenu un truisme : la parole est une forme d'action (Austin, 1970; Cooren, 2000). Elle est aussi la matière première, le « little stuff », par lequel le processus de la controverse émerge.

« [This] (...) little stuff refers to small units within talk (...) This little stuff is the lubricant that keeps public, social, and service encounters moving smoothly. At the same time, it is this little stuff that gums up the works. Little stuff cause hostility, high emotionality, and, at times, conflicts that result in violence. (...) Little stuff often has big effects. » (Tracy, 2002, p. 188)

D'ailleurs, si la plupart des gens « ordinaires » évitent d'apparaître politisés sur les scènes qu'ils considèrent comme « publiques » (Eliasoph, 1998; Goffman, 1972), cet évitement du politique ne s'observe pas forcément dans la vie de tous les jours. Certains citoyens créent et expriment des idées politiques au quotidien avec compassion, curiosité et ouverture d'esprit; même les blagues racistes, argumente Eliasoph (1998), participent du politique. Il revient alors à tous de valoriser l'importance de la parole politique, puisqu'elle enrichit notre compréhension des enjeux sociaux, qu'elle permet de développer des solutions créatrices à des problèmes institutionnels et qu'elle solidarise les individus face aux défis de la vie commune. Tout comme l'apathie politique, le processus de la controverse publique doit être accompli au quotidien.

Bibliographie

- Aakhus, M., & Vasilyeva, A. L. (2008). Managing disagreement in multiparty deliberation. In F. H. V. Eemeren & B. Garssen (Eds.), *Controversy and confrontation: Relating controversy analysis with argumentation theory* (pp. 197-214). Amsterdam/Philadelphia, PA: John Benjamins Publisher Company.
- Agamben, G., Badiou, A., Bensaïd, D., & Brown, W. (2009). *Démocratie, dans quel état?* Paris: La Fabrique.
- Austin, J. L. (1970). *How to do things with words*. Cambridge, MA: Oxford University Press.
- Bennett, J. (2010). *Vibrant matter: A political ecology of things*. Durham, NC: Duke University Press.
- Benoit-Barné, C. (2007). Socio-technical deliberation about free and open source software: Accounting for the status of artifacts in public life. *Quarterly Journal of Speech*, 93(2), 211-235.
- Benoit-Barné, C. (2009). *Reflections on science and technology controversies, material recalcitrance and empty reservoirs that suddenly become full*. Paper presented at the Fifteenth SCA/AFA Conference on Argumentation 2007 Concerning Argument, Washington.
- Benoit-Barné, C., & McDonald, J. (2011). L'évolution des pratiques rhétoriques de délibération publique par la controverse. Le cas du Suroît et l'essor de l'éolien au Québec. *Communication* 28(2). Retrieved from <http://communication.revues.org/index1676.html>
- Blair, D. M. (2001). No ordinary time: Eleanor Roosevelt's address to the 1940 democratic national convention. *Rhetoric & Public Affairs*, 4(2), 203-222.
- Bonneville, L., Grosjean, S., & Lagacé, M. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal: Gaëtan Morin.
- Boyer, P. S. (1964). Borrowed rhetoric: The Massachusetts excise controversy of 1754. *The William and Mary Quarterly*, 21(3), 328-351.
- Bruner, J. (1991). The narrative construction of reality. *Critical Inquiry*, 18(11), 1-21.

- Bueger, C. (2011). The clash of practice: political controversy and the United Nations Peacebuilding Commission. *The Policy Press*, 7(2), 171-191.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-208.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Le Seuil.
- Carbaugh, D. (2007). Cultural discourse analysis: Communication practices and intercultural encounters. *Journal of Intercultural Communication Research*, 36, 167-182.
- Cassel, C. (2005). Creating the interviewer: identity work in the management research process. *Qualitative Research*, 5(2), 167-179.
- Conley, T. M. (1985). The virtues of controversy: In memoriam R. P. Mckeon. *Quarterly Journal of Speech*, 71(4), 470 - 475.
- Cooren, F. (2000). *The organizing property of communication* (Vol. 65). Amsterdam/Philadelphia, PA: John Benjamins Publishing Co.
- Cooren, F. (2001). Translation and articulation in the organization of coalitions: The Great Whale River case. *Communication Theory*, 11(2), 178-200.
- Darling-Wolf, F. (1997). Framing the breast implant controversy: A feminist critique. *Journal of Communication Inquiry*, 21(1), 77-97.
- Dascal, M. (2008). Dichotomies and types of debate. In F. H. V. Eemeren & B. Garssen (Eds.), *Controversy and confrontation: Relating controversy analysis with argumentation theory* (pp. 27-49). Amsterdam/Philadelphia, PA: John Benjamins Publisher Compagny.
- Demers, C., & Charbonneau, M. (2001). *La stratégie discursive d'Hydro-Québec dans la controverse écologique de Grande-Baleine*. Paper presented at the X^e Conférence de l'Association internationale de management stratégique, Laval.
- Eemeren, F. H. V., & Garssen, B. (2008). *Controversy and confrontation: Relating controversy analysis with argumentation theory*. Amsterdam/Philadelphia, PA: John Benjamins Publisher Compagny.

- Eliasoph, N. (1998). *Avoiding politics: How Americans produce apathy in everyday life*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fabiani, J.-L. (2007). Disputes, polémiques et controverses dans les mondes intellectuels. Vers une sociologie historique des formes agonistiques. *Mil neuf cent*, 25(1), 45-60.
- Flick, U. (1999). Social construction of change : Qualitative methods for analyzing developmental process. *Social Science Information*, 38(4), 631-658.
- Foss, S. K. (1979). Equal rights amendment controversy: Two worlds in conflict. *Quarterly Journal of Speech*, 65(3), 275-288.
- Fraser, N. (2001). Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. *Hermès*, 31, 109-142.
- Garfinkel, H. (2007). *Recherche en ethnométhodologie* (M. Barthélémy, B. Dupret, J.-M. de Queiroz & L. Quéré, Trans.). Paris: Quadrigue & Presses universitaires de France.
- Goffman, E. (1972). *Relations in public*. New York: Harper & Row.
- Goffman, E. (1978). *The presentation of self in everyday life*. Harmondsworth: Penguin.
- Goodnight, G. T. (1991). *Controversy*. Paper presented at the Argument in Controversy: Proceedings of the Seventh AFA/SCA Conference on Argumentation, Annandale, VA.
- Goodnight, G. T. (2005). Science and technology controversy: A rationale for inquiry. *Argumentation and Advocacy*, 42(1), 26-29.
- Govier, T. (1999). *The Philosophy of Argument*. Newport News, VA: Vale Press.
- Gray, M. (1995). Epideictic rhetoric and baseball: Nuturing community through controversy. *The Southern Communication Journal*, 60(4), 275-291.
- Gross, A. G. (2005). Scientific and technical controversy: Three frameworks for analysis. *Argumentation and Advocacy*, 42(1), 43-48.
- Harper, D. (2010). Controversy. *Online Etymology Dictionary*, from <http://www.etymonline.com/index.php?term=controversy>
- Jarnet, L. (2009). Controverse sur la classification des activités physiques et sportives dans les réformes nationales du Collège de France. *Staps*, 84(2), 27-40.
- Jefferson, G. (1984). On stepwise transition from talk about a trouble to inappropriately next-positioned matters. In A. J. M. & J. Heritage (Eds.), *Structure of social action:*

- Studies of conversation analysis* (pp. 191-222). Cambridge: Cambridge University Press.
- Kennedy, K. A., & Benoit, W. L. (1997). The newt Gingrich book deal controversy: Self-defense rhetoric. *Southern Communication Journal*, 62(3), 197-216.
- Kolb, D. M., & Bartunek, J. (1992). *Hidden conflict in organizations : Uncovering behind-the-scenes disputes*. Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Latour, B. (2005). *La science en action : introduction à la sociologie des sciences* (Nouv. éd. ed.). Paris: La Découverte/Poche.
- Latour, B. (2006). *Petites leçons de sociologies des sciences*. Paris: La Découverte.
- Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte.
- LeCompte, M. D., & Goetz, J. P. G. (1982). Problems of reliability and validity in ethnographic research. *Review of Educational Research*, 52(1), 31-60.
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses? *Mil neuf cent*, 25(1), 191-212.
- Lilti, A. (2007). Querelles et controverses. Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne. *Mil neuf cent*, 25(1), 13-28.
- Lindlof, T. R., & Taylor, B. C. (2010). *Qualitative communication research methods*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Lofland, J., Snow, D. A., Anderson, L., & Lofland, L. H. (2005). *Analyzing social settings: A guide to qualitative observation and analysis*. Florence, KY: Wadsworth Publishing.
- Manning, E. (2007). *Politics of touch: sense, movement, sovereignty*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Martin, B. (1989). The sociology of the fluoridation controversy: A reexamination. *Sociological Quarterly*, 30(1), 59-76.
- Martin, B., & Richards, E. (1995). Scientific knowledge, controversy, and public decision-making. In S. Jasanoff, G. E. Markle, J. C. Petersen & T. Pinch (Eds.), *Handbook of Science and Technology Studies* (pp. 506-526). Newbury Park, CA: Sage Publications.

- Martin, J. (1992). The suppression of gender conflict in organization. In D. M. Kolb & J. Bartunek (Eds.), *Hidden conflict in organizations : Uncovering behind-the-scenes disputes* (pp. 165-186). Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Mauss, M. (1925). Essai sur le don: Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *Sociologie et anthropologie*, 145–279.
- McDonald, J. (2007). Les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables: deux littératures complémentaires. *COMMposite*, 2007(1), 130-150.
- Meunier, D., & Vasquez, C. (2008). On shadowing the hybrid character of actions: A communicational approach. *Communication Methods and Measures*, 2(3), 167-192.
- Meyer, M. (2010). *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Paris: Quadrige/Presses universitaires de France.
- Miller, C. M. (1993). Framing arguments in a technical controversy: Assumptions about science and technology in the decision to launch the space shuttle challenger. *Journal of Technical Writing and Communication*, 23(2), 99-114.
- Miller, C. M. (2005). Risk, controversy, and rhetoric: response to Goodnight. *Argumentation and Advocacy*, 42(1), 34-37.
- Mitchell, G. R., & Paroske, M. (2000). Fact, friction, and political conviction in science policy controversies. *Social Epistemology*, 14(2/3), 89-107.
- Nisbet, M. C., Brossard, D., & Kroepsch, A. (2003). Framing science: The stem cell controversy in an age of press/politics. *The Harvard International Journal of Press/Politics*, 8(2), 36-70.
- Olson, K. M. (1989). The controversy over President Reagan's visit to Bitburg: Strategies of definition and redefinition. *Quarterly Journal of Speech*, 75(2), 129-151.
- Olson, K. M., & Goodnight, G. T. (1994). Entanglements of consumption, cruelty, privacy, and fashion: The social controversy over fur. *Quarterly Journal of Speech*, 80(3), 249-276.
- Oravec, C. (1984). Conservationism vs. preservationism: The “public interest” in the Hetch Hetchy controversy. *Quarterly Journal of Speech*, 70(4), 444-458.
- Palau, Y. (2007). Le modernisme comme controverse. Un des registres de la querelle. *Mil neuf cent*, 25(1), 75-90.

- Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (1988). *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Pestre, D. (2007). L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique. *Mil neuf cent*, 25(1), 29-43.
- Phillips, K. R. (1999). A rhetoric of controversy. *Western Journal of Communication*, 63(4), 488-510.
- Prochasson, C., & Rasmussen, A. (2007). Du bon usage de la dispute. *Mil neuf cent*, 25(1), 5-12.
- Quinlan, E. (2008). Conspicuous invisibility. Shadowing as a data collection strategy. *Qualitative Inquiry*, 14(8), 1480-1499.
- Rancière, J. (2004). *Aux bords du politique*. Paris: Gallimard
- Raynaud, D. (1998). La controverse entre organiscisme et vitalisme: Étude de sociologie des sciences. *Revue française de sociologie*, 39(4), 721-750.
- Reboul, O. (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris: Presses universitaires de France.
- Robichaud, D., & Benoit-Barné, C. (2010). L'épreuve de la conversation : Comment se négocie la mise en œuvre des normes dans l'écriture d'un texte organisationnel. *Études de communication*, 34, 41-60.
- Rowland, R. C., & Rademacher, T. (1990). The passive style of rhetorical crisis management: A case study of the superfund controversy. *Communication Studies*, 41(4), 327-342.
- Sacks, H., Schegloff, E. A., & Jefferson, G. (1974). A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation. *Language*, 50, 696-735.
- Schmoll, P. (2008). *Matières à controverses*. Strasbourg: Néothèque.
- Schopenhauer, A. (1864). *The art of controversy*. Lexington, KY: Aeterna.
- Scott, R. L. (1991). *Can 'controversy' be analyzed to yield useful insights for arguments?* Paper presented at the Argument in Controversy: Proceedings of the Seventh AFA/SCA Conference on Argumentation, Annandale, VA.

- Shriver, T. E., & Peadar, C. (2009). Frame disputes in a natural resource controversy: The case of the Arbuckle Simpson Aquifer in South-Central Oklahoma. *Society & Natural Resources*, 22(2), 143-157.
- Silvern, S. E. (1995). Nature, territory and identity in the Wisconsin treaty rights controversy. *Cultural Geographies*, 2(3), 267-292.
- Solomon, M. (1991). *Contesting the rules of discourse: A case study of women's ascent to public advocacy*. Paper presented at the Argument in Controversy: Proceedings of the Seventh SCA/AFA Conference on Argumentation, Annandale, Va.
- Stewart, C. O. (2009). Socioscientific controversies: A theoretical and methodological framework. *Communication Theory*, 19(2), 124-145.
- Theys, J., & Kalaora, B. (1992). *La Terre outragée, les experts sont formels!* Paris: Autrement.
- Tjosvold, D. (1985). Implications of controversy research for management. *Journal of Management*, 11(3), 21.
- TLFI. (2011a). Dénoncer. *Le trésor de la langue française informatisé*.
- TLFI. (2011b). Insurrection. *Le trésor de la langue française informatisé*.
- TLFI. (2011c). Interpeller. *Le trésor de la langue française informatisé*.
- Tracy, K. (2002). *Everyday talk: Building and reflecting identities*. New York: Guilford Press.
- Tracy, K. (2010). *Challenges of ordinary democracy: A case study in deliberation and dissent*. University Park, TX: Penn State Press.
- Van Maanen, J. (1988). *Tales of the field: On writing ethnography*. Chicago: University of Chicago Press.
- Wolcott, H. F. (1999). *Ethnography: A way of seeing*. Oxford: Altamira Press.
- Wolfe, D. P. (2007). Sidestepping environmental controversy through a rhetoric of security: George W. Bush in Summerhaven, Arizona. *Western Journal of Communication*, 71(1), 28-49.

Annexe

Tableau 3: Conventions de transcription

-	Tiret	Interruption de l'acte de parole <i>La phrase est laissée en suspens.</i>
=	Signe égal	Succession rapide des tours de parole <i>Les répliques des acteurs s'enchaînent rapidement.</i>
[]	Crochets	Chevauchement des tours de parole <i>Les acteurs parlent en même temps.</i>
()	Parenthèse simple	Doute de transcription <i>Le discours est inaudible.</i>
(())	Parenthèses doubles	Indications scéniques <i>Description du comportement non-verbal et/ou du contexte de l'interaction.</i>
(.)	Point entre parenthèse	Courte pause (silence)
(2.0)	Chiffre entre parenthèse	Longue pause (silence)
MAJ	Majuscules	Force de l'élocution <i>Les acteurs crient.</i>
° °	Cercles	Douceur de l'élocution <i>Les acteurs murmurent.</i>
<u>Bla-bla-bla</u>	Soulignement	Emphase lors de l'élocution <i>Les acteurs accentuent la prononciation d'un mot.</i>
> <	Signes « plus grand que » et « plus petit que »	Accélération du débit <i>Les acteurs parlent plus vite.</i>
< >	Signes « plus petit que » et « plus grand que »	Ralentissement du débit <i>Les acteurs parlent plus lentement.</i>

